

SOCIÉTÉ ANONYME
D'EXPLOSIFS & PRODUITS CHIMIQUES

Société Anonyme au capital de 5 220 400 Euros

61, rue Galilée, 75008 Paris
Tél. : 01 40 69 80 00
Fax : 01 40 69 80 50
www.epc-Groupe.com

RCS Paris B 542037 361 - Siret 542 037 361 00012 - Code APE 7010Z



Assemblée Générale
Ordinaire du
24 juin 2015



Conseil d'Administration et Direction Générale

<i>Président-Directeur Général et Administrateur</i>	M. Olivier OBST
<i>Administrateurs</i>	M. Paul de BRANCION M. Henri LORAIN M. Patrick JARRIER M. Aurélien KREJBICH Mme Elisabeth LABROILLE M. Pierre LAVERGNE Mme Jacqueline DUTHEIL de la ROCHERE

Commissaires aux Comptes

<i>Titulaires</i>	PRICEWATERHOUSECOOPERS ACE AUDIT
<i>Suppléants</i>	M. Yves NICOLAS AFIGEC

Actionnaires détenant plus de 5% du capital

Société E.J. BARBIER 66,84 %
Société CANDEL & PARTNERS 7,61 % (au 21 mai 2015)

<i>Service des titres</i>	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
---------------------------	------------------

Sommaire

Rapport de gestion	8
Résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices	49
Comptes annuels.....	50
• Compte de résultat.....	50
• Bilan	52
• Annexe	54
• Filiales et Participations	58
Comptes consolidés	70
• Compte de résultat consolidé	72
• État de situation financière consolidée	74
• Tableau de flux de trésorerie consolidé	75
• Variation des capitaux propres consolidés.....	77
• Annexe	78
Rapport général des commissaires aux comptes sur :	
• les comptes annuels	134
• les comptes consolidés.....	135
• les conventions règlementées	138
• le rapport du Président relatif au contrôle interne	142
• les informations sociales, environnementales 143 et sociétales consolidées	143
Coordonnées et honoraires des commissaires aux comptes.....	146
Rapport du Président du Conseil d'Administration.....	147
Texte des résolutions à l'Assemblée Générale Ordinaire.....	153

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Description de l'Activité	8
Explosifs et Produits Chimiques – Comptes Sociaux	9
Comptes Consolidés	10
Situation Financière.....	11
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles.....	11
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	12
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	12
Variation de trésorerie	12
Financement	13
Information sur les délais de paiement (comptes sociaux)	13
Facteurs de risques et incertitudes.....	13
Risques techniques liés à la dangerosité des métiers exercés par le Groupe.....	13
Risque d'augmentation du prix des matières premières, notamment le nitrate d'ammonium.....	14
Risques réglementaires avec une évolution continue du renforcement des réglementations appliquées.	15
Risque Juridique	15
Risque de liquidité.....	16
Faits marquants en 2014.....	16
Acquisition de SIGENCI	16
Importante commande de démolition sur un site industriel en région parisienne	16
EPC CÔTE D'IVOIRE	16
Renforcement du Groupe EPC sur le marché belge.....	17
Nouveaux contrats en Arabie Saoudite et au Maroc.....	17
Renouvellement du contrat encours avec un important client dans l'activité Additifs Diesel	17
Poursuite du développement aux Etats-Unis.....	17
Evolution de l'activité par zone géographique.....	18
Zone 1 – Europe	18
Zone 2 - Afrique Moyen Orient.....	18
Evolution des principales filiales.....	19
EPC FRANCE	19
OCCAMAT	19
ATD	19
EPC SVERIGE.....	20
EPC ITALIA	20
EPC UK.....	20
Événements survenus depuis la clôture de l'exercice.....	21
Transaction définitive sur les procédures DGC.....	21
Ouverture d'un centre de formation en Angleterre	21
Présence d'EPC pour le premier contrat attribué dans le cadre du redémarrage du projet de tunnel Lyon-Turin.....	21

RAPPORT SUR LA RESPONSABILITÉ SOCIALE, SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE (RSE)	21
1 - FONDEMENTS	21
2 - PÉRIMÈTRE	22
2.1 Reporting social	22
2.2 Reporting environnemental	22
3 – THÉMATIQUES RETENUES EN 2014	22
3.1 Volet social	22
3.2 Volet sociétal	22
3.3 Volet environnemental	23
4 - MÉTHODOLOGIE	23
5 - VOLET SOCIAL	23
5.1 Emploi	23
5.2 Organisation du travail	24
5.3 Relations sociales	24
5.4 Santé et Sécurité	25
5.5 Formation	26
5.6 Égalité de traitement	27
6 - VOLET ENVIRONNEMENTAL	28
6.1 Politique générale en matière environnementale	28
6.2 Pollution et gestion des déchets	29
6.3 Nuisances sonores	31
6.4 Utilisation durable des ressources	31
6.5 Changement climatique	34
6.6 Protection de la biodiversité	34
7 - VOLET SOCIÉTAL	35
7.1 Impact territorial, économique et social de l'activité	35
7.2 Relations entretenues avec les personnes ou organisations intéressées par les activités de la société	36
Recherche et Développement	37
Perspectives 2015	37
Actionnariat et Franchissement de seuil	38
Transactions sur titres	38
Prises de participation	39
Administrateurs	39
Résultat social – Affectation du résultat	47
Projet de résolutions	47

Rapport de gestion

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis pour vous exposer, d'une part, l'activité de notre Société et des sociétés du Groupe pendant l'exercice écoulé, les résultats de cette activité et les perspectives d'avenir et, d'autre part, vous présenter et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes consolidés du Groupe et ceux de notre Société, afférents au cent vingtième exercice social clos le 31 décembre 2014.

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

L'année 2014 marque un tournant important pour le Groupe EPC.

Depuis 2009, le Groupe a dû faire face à une baisse générale de son activité sur tous ses marchés européens dans le secteur des Explosifs et du Forage Minage. Après l'Irlande et le Royaume Uni, l'Espagne puis la France et l'Italie ont été confrontés à une contraction rapide de leur marché. Certaines zones, autrefois en croissance notamment en Europe Centrale, ont fortement marqué le pas. Seule la Scandinavie a traversé la crise sans encombre. Face à cette situation le Groupe a mené plusieurs actions énergiques qui se sont révélées décisives :

- L'outil industriel a été repensé pour concentrer la production sur des lignes à plus fort tonnage permettant de réaliser d'importants gains de productivité. C'est ainsi que des lignes ont été fermées en Angleterre, en Irlande et en Italie.
- Le réseau de distribution a été redimensionné. Sans perdre de part de marché, le Groupe a réduit ses effectifs et ses moyens matériels de distribution pour s'adapter au nouveau niveau du marché. Ces ajustements ont concerné, l'Irlande, le Royaume-Uni, la France et l'Italie principalement.
- L'organisation juridique, héritière de l'histoire complexe du Groupe, a été fortement simplifiée. L'opération Nitrobickford a été la première brique suivie de la création d'EPC FRANCE (regroupement de 8 sociétés en une) et des fusions intervenues en Angleterre en Italie et en Suède.

A noter que durant cette période la hausse continue du prix des matières premières a constamment pesé sur les marges.

Deux activités ont continué à croître de manière rentable sur la zone pendant cette période troublée :

- La démolition et le désamiantage. Cette activité a connu une croissance soutenue et ses performances financières se sont constamment améliorées grâce à l'introduction d'une grande rigueur de gestion et d'une excellence technique.
- Les additifs diesels. Les relations contractuelles avec nos partenaires dans cette activité ont été renégociées afin de stabiliser sa contribution au résultat à un niveau élevé tout en réduisant drastiquement le risque lié aux matières premières.

Les activités non stratégiques ou jugées en dessous de la taille critique ont été vendues. Il s'est agi d'abord de l'activité Défense, puis des filiales d'Europe Centrale. En générant des fonds importants ces cessions ont permis de financer la restructuration et d'amorcer le désendettement du Groupe tout en lui permettant de financer son développement.

En effet, afin de créer un nouveau potentiel de croissance à moyen terme, seule garantie d'une croissance durable de la rentabilité, le Groupe a maintenu un effort important d'investissement sur des nouveaux marchés. Ce fut les cas en Arabie Saoudite avec MCS, aux Etats-Unis avec KEMEK US et en Côte d'Ivoire avec EPC CÔTE D'IVOIRE. Chaque fois le Groupe a su s'associer avec des partenaires de premier plan (MCC, CRH, SODEMI) à même de lui apporter des capitaux mais aussi et surtout un solide accès au marché.

Le Groupe a aussi fait le meilleur usage de ses filiales sur le continent africain, révélant un potentiel considérable du fait de l'excellence des équipes locales et du réseau logistique exceptionnel constitué par toutes ses implantations. Les installations ont été modernisées et sécurisées. Les équipes ont été renforcées créant un ensemble unique sur cette zone à très fort potentiel.

La croissance du Groupe s'est aussi appuyée sur la création d'une structure dédiée à l'innovation (EPC INNOVATION) qui lui permet de disposer en interne des meilleures technologies au niveau mondial. Ceci garantit la sécurité technologique de ses investissements (MCS et EPC CÔTE D'IVOIRE ont été des modèles internes de respect des délais et des coûts) et la totale indépendance du Groupe dans ses futurs développements.

La combinaison de ces différentes actions, absolument nécessaires pour garantir l'avenir du Groupe dans un contexte général de crise, s'est traduite pendant plusieurs exercices par des résultats négatifs. En effet, le Groupe a dû faire face à des charges de restructuration et à des frais de développement importants alors que les conditions de marché étaient particulièrement compliquées.

C'est néanmoins la force d'un Groupe comme EPC de disposer des ressources longues lui permettant de traverser des périodes difficiles en sachant se réinventer. Les partenaires bancaires sont restés présents en participant massivement au refinancement de février 2013, le marché a également répondu présent à travers la souscription à l'émission obligataire Micado réalisée en 2012.

Nous sommes donc fiers et heureux, après tant d'années d'efforts, de vous présenter les résultats 2014 :

- Un chiffre d'affaires, en croissance de 5% à 313 M€,
- un ROC incluant les co-entreprises, en progression de 23% à 9,7 M€,
- un résultat net nettement positif à 2,3 M€, en progression de près de 5 M€ par rapport à 2013.

Le Groupe EPC est bien positionné pour profiter d'une reprise du secteur qui est déjà bien concrète au Royaume-Uni, en Irlande, en Espagne et aux Etats-Unis ; la Belgique devrait suivre et sans doute ensuite l'Italie et la France.

L'Afrique et le Moyen-Orient confirment leur fort potentiel de développement et le Groupe EPC doit maintenant jouer au mieux les cartes qu'il a en main.

Enfin, c'est en restant comme il a toujours su le faire, ouvert à l'innovation et à l'exploration de nouveaux territoires, que le Groupe construira son avenir. A cette longue tradition de pionnier industriel, le Groupe ajoute des qualités de rigueur dans la gestion de ses risques et un souci constant des coûts, qualités indispensables pour créer de la croissance rentable de demain.

EXPLOSIFS ET PRODUITS CHIMIQUES – COMPTES SOCIAUX

Le chiffre d'affaires s'élève à un montant de 7,2 M€, comparable aux 7,3 M€ de 2013. Il s'agit essentiellement d'une refacturation des services rendus au titre des frais de siège.

Le résultat d'exploitation s'améliore nettement, passant d'une perte de -2,3 M€ en 2013 à une légère perte de -0,3 M€ en 2014.

Le résultat financier s'établit à 3,7 M€, en nette amélioration également par rapport aux 1,8 M€ de 2013. Le résultat exceptionnel, qui tient compte de la transaction signée dans l'affaire DGC, s'établit en perte de -1,0 M€.

Après prise en compte d'un produit d'impôt de 1,0 M€ lié à l'intégration fiscale, le résultat net ressort en profit pour 2014 à 3,4 M€, contre un profit de 1,2 M€ en 2013.

COMPTES CONSOLIDÉS

Ces états financiers sont le premier arrêté établi selon les nouvelles normes comptables IFRS 10 et 11 qui ont été adoptées par l'Union Européenne le 29 décembre 2012. Celles-ci imposent la consolidation par mise en équivalence des entreprises associées ou JV. Les filiales KEMEK, KEMEK US, EXOR, MODERN CHEMICAL SERVICES, NITROKEMINE GUINÉE et SOCIÉTÉ DE MINAGE EN GUINÉE qui étaient précédemment consolidées par intégration proportionnelle sont concernées par ce changement de norme.

Toutes les données 2013 présentées dans le Rapport de Gestion ont été retraitées à des fins de comparaison suite à l'adoption de ces normes par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2014.

Le chiffre d'affaires du Groupe, à fin 2014, s'élève à 313,2 M€, en hausse de 5,3% par rapport aux 297,5 M€ de l'exercice 2013. A taux de change et périmètre constant, on constate une augmentation de 1,1%.

En milliers d'euros	2014	2013	Variation	Variation
				A taux de change et périmètre constant
			%	%
Europe	287 293	271 512	+5,8 %	+1,3%
Afrique et Moyen Orient	47 666	43 844	+8,7 %	+8,8 %
Total Activité (ycco-entreprises)	334 959	315 356	+6,2 %	+2,3 %
Chiffre d'affaires	313 165	297 516	+5,3 %	+1,1 %

La variation à périmètre et taux de change constant est calculée en convertissant les chiffres 2013 aux taux de change moyen mensuel 2014 et en ajoutant (ou retranchant) aux chiffres 2013 les entrées (ou sortie) de périmètre.

Le résultat opérationnel courant avant mises en équivalence s'établit à 7,1 M€, soit 2,3% du chiffre d'affaires en progression par rapport à 2013 (6,8 M€ et 2,3% du Chiffres d'affaires).

La quote-part du résultat des entreprises mise en équivalence concerne nos activités en co-entreprises progresse nettement. La contribution qui était de 1,2 M€ en 2013 s'établit à 2,7M€. Cette amélioration s'explique par les meilleures performances de MCS en Arabie Saoudite et de KEMEK US aux Etats-Unis.

Le résultat opérationnel courant incluant la part des mises en équivalence s'établit à 9,7 M€ contre 7,9 M€ en 2013 soit une progression de + 23%

Le résultat opérationnel, intègre des charges liées aux restructurations réalisées en 2014 en Italie et en Norvège pour un total de 0,3 M€. Il intègre également la charge liée à la transaction signée dans le cadre du litige DGC pour 1 M€. Après prise en compte de ces éléments non récurrents, le résultat opérationnel s'élève à 8,4 M€, contre 6,4 M€ en 2013.

Le coût de l'endettement financier s'établit à -3,2 M€, contre -3,6 M€. Cette amélioration est la résultat de la baisse de l'endettement et de la baisse des taux enregistrée sur la période.

Les autres produits et charges financiers s'améliorent, passant de -0,7 M€ en 2013 à -0,1 M€ en 2014.

Enfin, l'impôt (y compris la CVAE) continue de baisser, passant de 3,3 M€ en 2013 à 2,8 M€ en 2014 malgré l'amélioration du résultat.

Le résultat des activités abandonnées progresse cette année passant d'une perte de -1.5 M€ (essentiellement lié aux activités en Europe centrale cédée en 2013) à +0.1 M€.

Le résultat net total consolidé 2014 s'établit donc en profit à +2.3 M€, à comparer à une perte de -2.6 M€ réalisée en 2013, soit une progression de 4,9 M€. Ce résultat est la traduction concrète des efforts importants annoncés dès la fin 2012 et menés à bien par le Groupe en 2013 et 2014.

SITUATION FINANCIÈRE

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉ AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

en milliers d'euros	Exercice 2014	Exercice 2013
Résultat net consolidé	2 325	-2 620
Elim. du résultat des mises en équivalence	- 2 674	- 1 194
Elim. des amortissements et provisions	9 252	9 316
Elim. des autres produits et charge sans influence sur la trésorerie	- 377	- 2 641
Dividendes reçus des co-entreprises	2 890	3 585
Marge brute d'autofinancement	11 416	6 446
Variation de BFR	3 900	- 5 134
Elim. du coût de l'endettement financier	3 203	3 565
Elim. De la charge d'impôts	2 812	3 550
Impôts Payés	- 3 277	- 2 814
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	18 054	5 613

Le flux de trésorerie lié aux activités opérationnelles s'est redressé de manière spectaculaire, passant de 5,6 M€ en 2013 à 18.1 M€ en 2014.

La Marge Brute d'Autofinancement s'améliore essentiellement sous l'effet de l'amélioration du résultat. La génération de cash avait été pénalisée en 2013 par la présence d'éléments dans le résultat n'ayant pas d'impact sur la trésorerie (notamment la prise en compte des actifs dans les fonds de retraite). Aucun élément de cette nature ne vient dégrader la MBA cette année.

L'amélioration du BFR joue également un rôle important, la clôture 2013 avait été marquée par certains éléments non-récurrents dans la démolition et au Maroc notamment, la situation est revenue à la normale cette année.

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

en milliers d'euros	Exercice 2014	Exercice 2013
Incidences des variations de périmètre	- 1 350	12 124
Acquisition d'immobilisations	- 6 757	-7 562
Variation des prêts et avances consenties	1 993	-2 858
Cessions d'immobilisations	1 151	1 521
Autres	67	59
Flux de trésorerie lié aux activités d'investissement	- 4 896	3 284

Les variations de périmètre correspondent à l'acquisition de SIGENCI et de DYNAROL en Belgique. Pour mémoire le montant de 2013 correspondait essentiellement à la cession des activités en Europe Centrale et à l'entrée d'ESMAC.

Les investissements ont été bien maîtrisés cette année en l'absence de grand projet. Si l'on inclut les investissements réalisés en crédit-bail, les investissements 2014 se sont élevés à 8,7 M€, contre 10,3 M€ en 2013.

Les variations de prêts et avances consenties correspondent essentiellement au transfert vers ou depuis les co-entreprises, ces montants ont été positifs cette année.

Le flux lié aux activités d'investissement est donc proche de son niveau normatif en l'absence d'opération majeure de croissance organique ou de croissance externe.

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉ AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

en milliers d'euros	Exercice 2014	Exercice 2013
Émission d'emprunts	5 250	42 287
Remboursement d'emprunts	- 14 364	- 45 167
Intérêts financiers versés	- 3 447	- 3 821
Transactions entre actionnaires	- 1 319	-556
Dividendes payés	- 661	-595
Flux de trésorerie lié aux activités de financement	- 14 541	- 7 852

Grâce à la très bonne génération de trésorerie opérationnelle, le Groupe a pu poursuivre et accélérer le désendettement qui avait été initié en 2013. Le remboursement net d'emprunt s'est élevé à 9.1 M€ en 2014, après 2,9 M€ en 2013.

VARIATION DE TRÉSORERIE

en milliers d'euros	Exercice	Exercice
	2014	2013
Flux de trésorerie lié aux activités opérationnelles	18 054	5 613
Flux de trésorerie lié aux activités d'investissement	- 4 896	- 3 284
Flux de trésorerie lié aux activités de financement	- 14 541	- 7 852
Incidence des écarts de change	-24	- 412
Variation de la Trésorerie	- 1407	- 633
Trésorerie d'ouverture	13 662	13 029
Trésorerie de clôture	12 255	13 662

La trésorerie active s'est réduite sur l'exercice grâce à la mise en place d'une trésorerie centralisée au niveau des filiales françaises.

FINANCEMENT

En milliers d'euros	Exercice 2014	Exercice 2013
Dettes financières non courantes	35 755	19 413
Dettes financières courantes (hors découverts bancaires)	17 641	41 515
Découvert	1 981	2 305
Total dettes financières	55 377	63 233

L'effort de désendettement a permis de diminuer les dettes financières de 8 M€ sur l'exercice 2014. Les ratios sur la dette senior sont largement respectés ce qui a permis de reclasser en dettes non courantes la part à moins d'un an de cette dette.

INFORMATION SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT (COMPTES SOCIAUX)

Décomposition des dettes fournisseurs

	TOTAL	ÉCHÉANCE EN NOMBRE DE JOURS				
		Échus	- de 30	De 30 à 60	De 60 à 90	Plus de 90 ⁽¹⁾
Au 31/12/2014	2.937	707	1.002	752		476
Au 31/12/2013	2.086	81	849	824	13	319

⁽¹⁾ Dont Fournisseurs, Factures non parvenues : 476 K€ 31/12/ 2013 : 319 K€
Fournisseurs, retenues de Garantie : 0 K€ 31/12/2013 : 0 K€

FACTEURS DE RISQUES ET INCERTITUDES

Le Groupe est confronté aux principaux risques suivants :

RISQUES TECHNIQUES LIÉS À LA DANGÉROSITÉ DES MÉTIERS EXERCÉS PAR LE GROUPE.

L'un des métiers principaux du Groupe est la production et la distribution d'explosifs. Ce métier se caractérise par des accidents de fréquence faible mais d'intensité très élevée. Les accidents les plus graves pouvant se traduire par le décès d'employés voire de personnes tierces, exposées au risque pyrotechnique. Le Groupe lui-même a connu un accident dramatique sur une de ses lignes de production en 2004 dans son usine de Billy-Berclau dans le Nord. Cet accident avait causé la mort de 4 personnes.

Outre le caractère dramatique sur un plan humain, ce type d'accident peut avoir un impact commercial important à travers le risque de réputation qui en découle sur le marché. Il conduit systématiquement à une suspension, voire à une suppression, des autorisations d'exploiter du site ce qui peut mettre en grande difficulté le schéma industriel avec des pertes d'exploitation importantes. Il donne potentiellement lieu à des réclamations importantes de la part de tiers. Enfin, les destructions peuvent causer des dommages importants aux actifs de l'entreprise.

Afin de minimiser au maximum ce risque, qui constitue un aléa financier mais aussi et surtout éthique, le Groupe s'appuie sur plusieurs éléments :

- des réglementations et des régimes d'autorisation particulièrement stricte qui encadrent sévèrement l'exercice des activités pyrotechniques. L'ensemble des employés du Groupe sont appelés individuellement et collectivement à respecter scrupuleusement ces différentes réglementations,
- une politique Santé Sécurité Environnement au cœur de la stratégie de l'entreprise. Le directeur SSE est rattaché directement au Président du Groupe, il dispose de correspondants dans toutes les filiales du Groupe qui mettent en œuvre une méthode qui s'impose à tous. Un reporting mensuel étendu est dédié à ce sujet,
- la participation au programme SAFEX. Le programme SAFEX est un programme qui regroupe tous les producteurs d'explosifs au niveau mondial. Tous les accidents sont répertoriés et analysés de manière totalement transparente par les acteurs pour que l'industrie dans son ensemble bénéficie le plus rapidement possible des effets d'expérience,
- un programme d'assurance dimensionné pour faire face à un sinistre majeur avec des garanties étendues tant en dommage, qu'en perte d'exploitation et en responsabilité civile. Le programme est mis en œuvre au niveau du Groupe pour mutualiser les coûts mais aussi pour s'assurer de l'homogénéité et de la qualité des couvertures souscrites. Il est souscrit auprès d'assureur de première qualité.

Malgré la mise en œuvre de tous ces moyens le risque zéro n'existe pas et un accident majeur aurait nécessairement un impact important sur la performance du Groupe.

RISQUE D'AUGMENTATION DU PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES, NOTAMMENT LE NITRATE D'AMMONIUM.

Le Groupe EPC, dans son activité de production d'explosifs, utilise le Nitrate d'Amonium, qu'on va retrouver sous forme solide ou liquide dans ses principaux produits notamment le Nitrate Fuel, l'Emulsion Vrac et l'Emulsion Encartouchée.

Cette matière première est produite par un nombre limité de fournisseurs, le plus souvent des producteurs d'engrais, le nitrate d'ammonium (ou nitrate technique) étant un sous-produit des engrais. Le prix de cette matière première est d'ailleurs partiellement corrélé avec l'indice FERTECON. Cet indice connaît des fluctuations relativement importantes.

Afin de minimiser ce risque pour le Groupe plusieurs actions sont menées :

- Les approvisionnements en nitrate sont sécurisés à travers des contrats cadre signés avec les principaux acteurs du secteur permettant de garantir un approvisionnement quelles que soient les conditions du marché.
- Les contrats pluriannuels signés avec nos clients contiennent des clauses de révision de prix annuel qui permettent d'amortir les augmentations de prix.
- Les variations de prix du nitrate sont systématiquement prises en compte dans le cadre des renégociations des contrats annuels pour justifier l'évolution du prix de nos produits d'une année sur l'autre.

Aucune de ces actions ne permettant une couverture parfaite, l'augmentation du prix du nitrate influe négativement sur la rentabilité du Groupe.

Le Groupe est également exposé au prix du fuel qui constitue à la fois une matière première pour la production d'explosifs et un carburant pour les engins de chantier utilisés dans l'activité forage minage et démolition.

RISQUES RÉGLEMENTAIRES AVEC UNE ÉVOLUTION CONTINUE DU RENFORCEMENT DES RÉGLEMENTATIONS APPLIQUÉES.

Du fait du caractère extrêmement réglementé de son activité, le Groupe est, moins que d'autres, maître du contexte dans lequel il conduit ses affaires.

En Europe, les réglementations sont régies par des directives européennes. Dans le cadre de ces directives chaque pays est libre de prendre des réglementations spécifiques plus contraignantes afin de garantir la sécurité de ses citoyens. En pratique, les réglementations sont très différentes d'un pays à l'autre.

Dans les autres pays, les réglementations sont nationales et échappent à tout arbitrage international (OMC ou autre).

L'adoption de réglementations particulières, qui vont généralement dans un sens de renforcement des moyens de contrôle et des interdictions, peuvent ponctuellement avoir un impact significatif sur la structure de coût, voire le mode d'organisation du Groupe. La réglementation européenne sur la traçabilité des explosifs, instaurée en 2008 pour une mise en vigueur en 2013 et 2015, en est un exemple particulièrement significatif.

Afin de minimiser ce risque, le Groupe participe aux instances nationales et internationales qui sont les interlocuteurs naturels des autorités. Au niveau européen, il s'agit la FEEM (Federation of European Explosive Manufacturers) dont nous exerçons la présidence tournante pour les exercices 2014 et 2015.

D'un point de vue réglementaire, il faut aussi noter que nos produits font généralement partie des premiers à être frappés d'embargo en cas d'instabilité politique ou de menace de guerre.

RISQUE JURIDIQUE

Le Groupe a eu à subir en 2008 la faillite d'une de ses filiales la société STIPS TI.

Comme déjà mentionné dans le rapport 2013, le 26 octobre 2013 EPC SA et sa filiale DEMOKRITE ont été assignées devant le Tribunal de Grande Instance de Thionville avec les anciens dirigeants des sociétés STIPS TI et U2C, qui sont en liquidation judiciaire depuis le 15 octobre 2008, par le liquidateur de celles-ci.

Le liquidateur a évalué l'insuffisance d'actif à une somme comprise entre 45 et 50 millions d'euros. Dans le cadre de la procédure collective le Groupe EPC a produit pour 15 042 177€ de créances. Ces créances sont intégralement provisionnées depuis le 31 décembre 2008.

Les assignations reprochent essentiellement à EPC SA et DEMOKRITE un prétendu soutien abusif. EPC SA et DEMOKRITE estiment, au contraire, avoir été victimes d'escroqueries et ont déposé plainte de ce chef. Elles considèrent que les prétentions, tardives, formulées par le liquidateur de STIPS TI et U2C sont dénuées de fondement. Ses demandes n'ont donc pas fait l'objet de provision particulière dans les comptes du Groupe.

A la suite des plaintes de STIPS TI et du Groupe EPC, au cours du premier semestre 2012, le Procureur de la République de Thionville a ouvert une information judiciaire des chefs d'escroquerie et d'abus de biens sociaux, un juge d'instruction a été désigné, et EPC, DEMOKRITE, DEMOSTEN ainsi que STIPS TI se sont constituées parties civiles.

L'ensemble des parties a demandé et obtenu, par deux jugements du 22 novembre 2012 de la chambre commerciale du Tribunal de Grande Instance de Thionville, un sursis à statuer dans l'attente d'une décision définitive sur le volet pénal de l'affaire résultant de l'ouverture de l'information judiciaire.

L'ouverture de cette information judiciaire et le sursis à statuer confortent la position d'EPC et DEMOKRITE qui estiment avoir été victimes d'escroqueries et ont déposé plainte de ce chef dès l'origine du dossier.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Comme toute entreprise en situation d'endettement net, EPC peut potentiellement être soumise à un risque de liquidité.

Afin de prévenir ce risque le Groupe dispose :

- des lignes de crédit court terme suffisante pour faire face à une augmentation du BFR. Un contrat d'affacturage Groupe d'un montant maximum de 15 M€ a été mis en place avec CGA dès 2012 pour couvrir ce besoin. Au 31 décembre 2014 le montant utilisé s'élevait à 2,1M€,
- d'un reporting de trésorerie mensuel,
- d'une centralisation de trésorerie sur le périmètre France permettant d'utiliser les excédents de certaines filiales pour couvrir le besoin des autres. Ce système est opérationnel depuis novembre 2014.

La société a effectué une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

FAITS MARQUANTS EN 2014

ACQUISITION DE SIGENCI

Le 3 février 2014 le Groupe a procédé à l'acquisition des titres de la société SIGENCI.

Cette société, qui emploie 80 personnes, a réalisé un chiffre d'affaires de 9,6 millions d'euros en 2013. Elle est spécialisée dans le désamiantage. C'est un des acteurs majeurs du marché français avec des implantations importantes dans le nord, la région parisienne et la région lyonnaise.

SIGENCI constitue un complément important, tant géographique que technique, au dispositif actuellement en place chez EPC dans le désamiantage à travers ses filiales OCCAMIANTE et ATD notamment. Les équipes travaillent activement à la mise en place de synergies tant techniques que commerciales.

IMPORTANT COMMANDE DE DÉMOLITION SUR UN SITE INDUSTRIEL EN RÉGION PARISIENNE

Le pôle démolition du Groupe EPC a signé avec un important donneur d'ordre un contrat portant sur la démolition de 180 000 m2 de bâtiments sur un site industriel en Seine-Saint-Denis. Ce chantier, d'un montant de plus de 6 Millions d'Euros, est d'une ampleur exceptionnelle.

Cette commande est également intéressante d'un point de vue technique. Elle nécessite en particulier de mettre en œuvre, à grande échelle, le savoir-faire du pôle démolition EPC dans le désamiantage.

Toutes les sociétés du pôle (PRODEMO, OCCAMAT et ATD pour la démolition, OCCAMIANTE et SIGENCI pour le désamiantage, 2B RECYCLAGE pour le traitement des déchets) participent à la réalisation de ce chantier qui se déroule dans des conditions satisfaisantes et à la satisfaction du client final.

EPC CÔTE D'IVOIRE

L'implantation sur le marché local des carrières a été rapide et les volumes sont au rendez-vous sur ce segment. EPC CÔTE D'IVOIRE a capté plus de 90% de ce marché.

L'usine de production de matrice a démarré comme prévu au cours du premier semestre 2014.

Les Unités Mobiles de Fabrication (UMF) sont aujourd'hui opérationnelles également. Le premier client d'importance a commencé à être servi à partir de juillet, il s'agit d'un projet de construction de barrage hydroélectrique.

Plusieurs projets miniers sont à l'étude dans la région.

RENFORCEMENT DU GROUPE EPC SUR LE MARCHÉ BELGE

Le Groupe EPC a signé le 24 juillet 2014 un ensemble d'accords qui lui permettent de renforcer sa position sur le marché belge des explosifs et du forage-minage.

Le Groupe EPC a acquis les participations suivantes :

- 100% des titres de la société DYNAROL, spécialisée dans la commercialisation de détonateurs.
- 49% des titres de la société EPC BELGIQUE, spécialisée dans la fabrication et la commercialisation d'explosifs, dont elle détenait déjà 51%.
- 49% des titres de la société DGO M3, spécialisée dans le forage-minage, dont elle détenait déjà 51%.
- Le Groupe a également procédé à l'acquisition des terrains d'Amay, sur lesquels sont situés les dépôts d'explosifs et les ateliers de fabrication d'ANFO et de Matrice.

Cette opération consolide la position du Groupe sur le marché belge où EPC occupe une position de co-leader. Elle permet également d'optimiser son déploiement dans le Nord et l'Est de la France.

NOUVEAUX CONTRATS EN ARABIE SAOUDITE ET AU MAROC

Le Groupe EPC, à travers sa filiale MCS, a signé son premier contrat minier important en Arabie Saoudite. Il s'agit de la fourniture d'explosifs pour une mine de sel appartenant à SABIC.

Les activités de Forage Minage en Arabie prennent également de l'ampleur avec le démarrage du contrat pour SAUDIREADYMIX.

MARODYN, la filiale de Forage-Minage d'EPC au Maroc, a remporté le contrat pour les travaux préparatoires à la construction du barrage de MDEZ qui ont démarré immédiatement.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT EN COURS AVEC UN IMPORTANT CLIENT DANS L'ACTIVITÉ ADDITIFS DIESEL

Le contrat a été prolongé pour une période supplémentaire de 5 ans. Cet accord permet de pérenniser dans de bonnes conditions financières cette activité sur un des sites historiques de notre filiale au Royaume-Uni.

En parallèle, le Groupe a signé un contrat lui permettant de sécuriser son approvisionnement en matières premières pour cette activité.

POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT AUX ETATS-UNIS

Un deuxième dépôt d'explosifs a été ouvert par KEMEK US aux Etats-Unis. Ce nouveau dépôt permet de consolider la présence du Groupe en Pennsylvanie et dans l'Etat de New-York, zone qui concentre la majorité des clients d'EPC sur le continent Nord-Américain.

ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

ZONE 1 – EUROPE

En K€	2014	2013 Retraité	2013 Publié
Activités yc Co-entreprises	287 291	271 512	271 512
Résultat Opérationnel Courant	6 676	4 063	4 059

Le marché français des explosifs et du Forage Minage s'est inscrit en baisse marquée (-13%) sur l'exercice suite à la fin des marchés de Ligne à Grande Vitesse. La situation reste également atone en Italie où les volumes stagnent. L'Espagne en revanche a connu un redressement spectaculaire avec un doublement du chiffre d'affaires.

La dynamique du marché des Explosifs se confirme au Royaume-Uni. La reprise du secteur des travaux vient soutenir un marché du bâtiment déjà bien orienté. L'Irlande affiche sur l'année une croissance supérieure à 5%. Le chiffre d'affaires sur les additifs diesel est orienté à la baisse mais ceci est dû uniquement à la baisse du cours des matières premières.

La fin du contrat SYDVARANGER pèse sur l'activité de la Norvège. La Suède continue en revanche à progresser dans un marché toujours porteur.

La co-entreprise KEMEK US (aux Etats-Unis) poursuit son développement rapide dans un contexte de reprise générale de l'économie.

Avec plus de 78 M€ réalisés dans la démolition et le désamiantage, l'année 2014 confirme le positionnement du Groupe EPC comme un acteur majeur de ce secteur en France. L'acquisition de SIGENCI, mais aussi et surtout la réalisation d'opérations majeures tant dans le domaine industriel que dans le domaine du logement, ont permis d'atteindre ce résultat remarquable.

Le résultat opérationnel courant progresse de plus de 2,6 M€ en 2014. Si la Scandinavie voit son résultat diminuer nettement du fait de la perte du contrat Sydvaranger en Norvège et du dépôt de bilan d'un client important en Suède ; en revanche, tous les autres pays de la zone voient leur résultat progresser vigoureusement grâce aux mesures de restructuration qui ont été engagées et à l'application du plan d'économie décidé et mis en œuvre depuis 2013.

ZONE 2 -AFRIQUE MOYEN ORIENT

En K€	2014	2013 Retraité	2013 Publié
Activité yc co-entreprises	47 666	43 844	38 083
Résultat Opérationnel Courant	3 429	4 528	3 112

Après une stagnation de l'activité en 2013 sur la zone, l'activité est repartie à la hausse en 2014 avec une progression de près de 9%.

L'activité s'est développée rapidement au Moyen-Orient avec une croissance supérieure à 35% pour l'ensemble de l'exercice 2014. La progression s'est accélérée en Arabie Saoudite sur le dernier trimestre grâce à l'entrée en vigueur de plusieurs contrats importants.

L'Afrique sub-saharienne a connu une évolution contrastée. La Guinée a été fortement impactée par Ebola sur les neuf premiers mois mais a connu un redressement marqué sur le dernier trimestre grâce à la réouverture des frontières avec le Liberia et le Sierra Leone. Le Gabon et le Sénégal confirment la bonne tenue de leur activité, alors que le Cameroun s'inscrit en retrait du fait de la situation sécuritaire dégradée dans le Nord du pays et en Centrafrique.

Enfin, le Maroc affiche des performances décevantes sur l'année avec une baisse de son activité de plus de 5%. Le quatrième trimestre, grâce à la montée en puissance de plusieurs chantiers d'infrastructures notamment le port de Safi, permet d'envisager sereinement 2015.

Malgré la progression de l'activité, le résultat opérationnel est en recul de 1.1 M€ sur la zone cette année. Le recul de l'activité et des marges au Maroc, au Cameroun et en Guinée expliquent l'essentiel de cette dégradation. Les Emirats affichent une excellente performance sur l'exercice.

ÉVOLUTION DES PRINCIPALES FILIALES

En France

EPC FRANCE

L'exercice 2014 a été marqué par une baisse de 8% du chiffre d'affaires à 64,6 M€. Cette évolution s'explique par la baisse marquée du marché français suite à la fin des chantiers de construction des Lignes à Grande Vitesse, chantiers qui avaient apporté une activité significative en 2013. L'export, notamment avec l'Afrique, est resté bien orienté.

Des efforts importants restent à accomplir pour modifier les modes opératoires et bénéficier pleinement de la réorganisation. Une attention toute particulière sera également portée aux dépenses de frais généraux.

Après prise en compte du résultat financier et du résultat exceptionnel, le résultat net ressort en perte de -1.0 M€, contre une perte de -3.6 M€ en 2013. L'objectif est d'afficher un résultat net à l'équilibre en 2015.

OCCAMAT

L'activité a fortement augmenté chez OCCAMAT en 2014 avec une progression de 32% du chiffre d'affaires qui s'établit à 35.1 M€, contre 26.5 M€ en 2013. L'activité a été soutenue tout au long de l'exercice grâce à deux contrats importants en région parisienne, l'un sur un site industriel, l'autre dans le secteur du logement.

Le résultat d'exploitation s'améliore nettement également passant de 0.7 M€ à 1.1 M€ en 2014. Ce bon résultat s'explique par la bonne tenue des marges sur ces affaires importantes et par le niveau de charge important qu'elles ont générées sur la structure, permettant de largement couvrir les frais généraux.

Après prise en compte de l'intéressement, de la participation et de l'impôt, le résultat net de l'exercice se solde par un bénéfice de 0.7 M€, à comparer au 0.6 M€ de l'année précédente.

ATD

ATD a également connu une activité très soutenue en 2014 avec un chiffre d'affaires stable à 17,0 M€, à comparer à 14,4 M€ en 2013. C'est le secteur industriel qui a été le principal contributeur dans cette progression. L'activité désamiantage a continué sa progression à un rythme soutenu grâce aux investissements réalisés dans ce secteur.

Le résultat d'exploitation s'améliore pour atteindre 0,5 M€, contre 0,3 M€ en 2013. Une attention particulière a été portée sur la maîtrise des risques et la qualité des chiffrements, efforts qui commencent à porter leurs fruits.

Après prise en compte de l'intéressement, de la participation et de l'impôt, le résultat net de l'exercice se solde par un bénéfice de 0,4 M€, contre 0,3 M€ en 2013.

Filiales étrangères

EPC SVERIGE

Le chiffre d'affaires d'EPC SVERIGE est stable en 2014 à 197,1 MSEK (21,7 M€), contre 196.6 MSEK (22,2 M€) en 2013. Le marché des carrières et des travaux publics reste bien orienté. En revanche, le secteur minier souffre de la baisse du prix des matières premières. Notre client DANEMORA a été placé en redressement judiciaire au cours du premier semestre 2014. Ceci l'a conduit à réduire fortement son activité.

La rentabilité de 2014 est impactée par cet événement qui a conduit EPC SVERIGE à constituer une provision de 7,5 MSEK (0.8 M€) pour couvrir le risque de non-paiement. Le résultat d'exploitation reste malgré tout positif à 5,8 MSEK (0.6 M€), contre 12,0 MSEK (1,4 M€) en 2013.

Le résultat net est lui aussi en recul avec un bénéfice de 1,8 MSEK (0.2 M€), après un résultat positif de 6.2 MSEK (0.7 M€) en 2013.

EPC ITALIA

L'année a été à nouveau difficile pour EPC ITALIA. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 16,5 M€, contre 17.2 M€ en 2013, soit une baisse de 4% qui fait suite à une baisse de 16% en 2013 et de 12% en 2012. Les mesures macro-économiques ont stoppé la baisse mais n'ont pas encore permis de réel retournement du secteur de la construction et des travaux publics.

Les mesures de restructuration ont permis de réduire la perte d'exploitation qui ressort à -0.9 M€, contre une perte de -1.2 M€ en 2013. Elle traduit le passage de l'activité sous le point mort dans un certain nombre de dépôts. Sans redémarrage rapide du marché, un nouveau plan de restructuration devra être engagé.

Le résultat net, qui est impacté par des frais financiers de 0.4 M€, ressort en perte de -1.3 M€, contre une perte de -1.9 M€ en 2013.

EPC UK

Le chiffre d'affaires progresse légèrement pour s'établir à 70,2 M£ (87.3 M€), contre 69,3 M£ (81.5 M€) en 2013. Cette légère progression s'explique par le redémarrage de l'activité explosifs compensée par une baisse du chiffre d'affaires de l'activité Additifs Diesel (du fait de la baisse des matières premières).

C'est le secteur du bâtiment qui s'est montré particulièrement dynamique cette année générant une forte activité en carrière tant pour la vente d'explosifs que pour le Forage Minage. L'activité transport a également poursuivi son développement.

L'amélioration de l'activité, couplée avec le plan de restructuration mené en 2013, ont permis de rétablir nettement le résultat opérationnel qui passe d'une perte de -0,3 M£ (-0.4 M€) à un profit d'exploitation de 1,2 M£ (1,5 M€) en 2014.

Après prise en compte du résultat financier et de l'impôt, le résultat net ressort à 1.2 M£ (1.5 M€), contre une perte de -1,5 M£ (-1.8 M€), en 2013.

ÉVÉNEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

TRANSACTION DÉFINITIVE SUR LES PROCÉDURES DGC

Au dernier trimestre 2014, EPC SA, le mandataire judiciaire à la liquidation de DGC et FC, et les anciens dirigeants de ces sociétés ont conclu un protocole de transaction mettant un terme définitif aux contentieux opposant EPC SA à DGC et FC, d'une part, et EPC à ces anciens dirigeants, d'autre part. (cf. Rapports annuels 2008 à 2013 et, en dernier lieu, rapport sur les comptes semestriels au 30 juin 2014, page 5).

La transaction a été homologuée par un jugement du Tribunal de commerce de Nanterre du 4 février 2015, et exécutée dans les jours qui ont suivi.

Cette transaction définitive s'est traduite par une charge de 999 K€ pour EPC prise en compte sur l'exercice 2014.

OUVERTURE D'UN CENTRE DE FORMATION EN ANGLETERRE

Un nouveau centre de formation accrédité auprès des autorités britanniques a été inauguré sur le site EPC UK à Alfreton. Ce centre de formation permet de délivrer des formations qualifiantes aux différents acteurs de la filière explosifs au Royaume-Uni.

Il permet de conforter EPC UK comme l'acteur de référence sur ce marché.

PRÉSENCE D'EPC POUR LE PREMIER CONTRAT ATTRIBUÉ DANS LE CADRE DU REDÉMARRAGE DU PROJET DE TUNNEL LYON-TURIN

EPC FRANCE a été choisi par un consortium associant SPIE-BATIGNOLLES, EIFFAGE et des entreprises italiennes pour la fourniture et la mise en œuvre, en technologie Morse®, des explosifs pour le percement d'une descenderie d'une longueur 2,8 km, sur le tracé de la ligne ferroviaire Lyon-Turin, au niveau de Saint Martin la Porte.

RAPPORT SUR LA RESPONSABILITE SOCIALE, SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTALE (RSE)

1 - FONDEMENTS

- 1.1 Ce rapport a été établi en cohérence avec la loi française sur les Nouvelles Régulations Economiques (NRE) de 2011 et Grenelle II de 2012.
- 1.2 Le Groupe EPC s'est engagé dans une démarche volontaire et progressive de fiabilisation des données sociales grâce à :
 - une communication avec les contributeurs au Rapport pour s'assurer de la bonne compréhension de la procédure et des indicateurs définis dans celle-ci (procédure établie en français et en anglais),
 - le choix d'indicateurs simples et stables afin de garantir au mieux la fiabilité des comparaisons dans le temps,
 - des contrôles au moment de la collecte et de la consolidation.

2 - PÉRIMÈTRE

2.1 Reporting social

Le Reporting Social compte 36 entités de reporting, pour 38 sociétés consolidées à fin 2014 employant des salariés, et porte donc sur la quasi-totalité des effectifs.

Le système de décompte des effectifs, dont la saisie est effectuée mensuellement dans le cadre du Reporting HSE, prend en compte la totalité des sociétés contrôlées par le Groupe (y compris les JV détenues à 50 %).

Le périmètre est le même pour trois indicateurs quantitatifs du Reporting RH :

- embauches
- licenciements
- salaire moyen annuel

Certains indicateurs sont limités à la France et à la Grande Bretagne. Dans ce cas, le périmètre est précisé en ouverture du paragraphe.

2.2 Reporting environnemental

Le Reporting Environnemental porte sur 31 entités à fin décembre 2014.

3 – THEMATIQUES RETENUES EN 2014

3.1 Volet social

Emploi
Organisation du travail
Relations sociales
Santé et sécurité
Formation
Égalité de traitement

L'ensemble des thématiques, déclinées en indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs, ont été traitées en 2014, à l'exception de la promotion et du respect des stipulations des conventions de l'OIT :

Cette thématique a été classée en Axe de Progrès et le Groupe réfléchit aux moyens à mettre en œuvre afin de les traiter à l'avenir.

3.2 Volet sociétal

Il a été décidé, en 2014, comme en 2013, de limiter le périmètre de la façon suivante :

- thématique « Impact territorial, économique et social de l'activité » = l'ensemble des filiales du Groupe EPC a été inclus dans le reporting ;
- les thématiques « Relations avec les personnes et organisations intéressées par les activités de la société » et « Sous-traitance et fournisseurs » n'ont été traitées que par les filiales de l'activité « explosif » en France et Grande Bretagne. Il s'agit cependant des principales filiales du Groupe dans ce secteur d'activité ;
- enfin les thématiques relatives à la « Sous-traitance aux fournisseurs, à la loyauté des pratiques et aux actions engagées en faveur des droits de l'homme » ont été classées en Axe de Progrès. Le Groupe est en cours de réflexion sur l'identification des objectifs et des moyens à mettre en œuvre.

3.3 Volet environnemental

Sur l'ensemble des thématiques environnementales, deux ont été limitées à la France et l'Angleterre

- les actions de formation et d'information des salariés en matière de protection de l'environnement,
- L'utilisation durable des ressources

4 - MÉTHODOLOGIE

Une procédure de Reporting RSE a été élaborée en novembre 2014 et diffusée aux Responsables Administratifs et Financiers des filiales ainsi qu'aux fonctionnels Sécurité Santé Environnement (SSE) du Groupe EPC afin de rédiger ce rapport.

Un tableau détaillant les thématiques retenues et précisant les indicateurs qualitatifs était joint à cette procédure.

Afin de répondre directement à toutes les interrogations des filiales, et dans le souci de fiabiliser le processus de reporting, deux sessions de formation en ligne (Webinar), ont été organisées, en français et en anglais. La majeure partie des filiales ont participé à ces formations en décembre 2014.

Les données collectées en janvier 2015 ont ensuite été consolidées et ont fait l'objet d'un contrôle.

Trois sites ont été sélectionnés en 2014 (contre deux en 2013) pour l'intervention de l'OTI - organisme tiers indépendant- parmi les filiales :

- Démolition : Rouen (ATD), Noyant la Gravoyère (OCCAMAT, OCCAMIANTE et 2 B RECYCLAGE)
- En Angleterre : Bramble Island (EPC UK)

Ces sociétés reflètent bien la diversité des activités du Groupe EPC. En 2013, les sites audités ne concernaient que l'activité de fabrication d'explosifs.

La revue des données consolidées de l'ensemble des filiales a été faite par l'Organisme Tiers Indépendant au siège d'EPC SA.

5 - VOLET SOCIAL

5.1 Emploi

Effectif total, répartition par sexe et par zone géographique

Au 31 décembre 2014, le Groupe comptait 1838 personnes, dont 10 % de femmes. En 2013, les effectifs s'élevaient à 1680 personnes, dont 11 % de femmes.

Les salariés de plus de 50 ans représentent 24% des effectifs.

Cette répartition des salariés est typique d'un Groupe ayant une forte activité sur les chantiers.

Il est toutefois essentiel de noter que les femmes sont bien représentées dans les services administratifs et comptables, ainsi que dans le domaine de la sécurité, primordial pour le Groupe.

L'amélioration de l'égalité hommes-femmes reste une des orientations du Groupe pour les prochaines années.

Il convient de souligner sur ce point la promotion significative des femmes aux postes de direction (Gabon et Belgique), ainsi qu'en finance et ressources humaines (Côte d'Ivoire et Guinée).

Ces promotions s'ajoutent aux postes de direction déjà exercé par des femmes en Espagne (Serafina) et en Norvège

Comme en 2013, 65 % des effectifs sont basés en Europe/États-Unis et 35 % en Afrique et au Moyen Orient.

Embauches :

→ 275 embauches ont été effectuées en 2014, contre 217 en 2013

Ces embauches correspondent pour partie à des créations de poste (Arabie Saoudite, Côte d'Ivoire), pour partie à des remplacements.

Licenciements :

→ 154 licenciements ont été effectués en 2014, contre 110 en 2013.

Pays concernés : essentiellement EPC FRANCE en raison d'un plan de restructuration engagé au milieu de l'année, dont les effets sur les effectifs se sont fait sentir en 2014.

Salaire moyen :

→ Les salaires annuels moyens bruts des filiales opérationnelles, exprimés en euros, sont situés en 2014 dans une fourchette de 9 344€ à 66 427€ (contre une fourchette de 6.680€ à 102 000€ en 2013). Cet écart est dû à la dispersion géographique de nos filiales et de nos différents métiers.

5.2 Organisation du travail

Organisation du temps de travail

Chaque entité se base sur la législation nationale pour l'organisation du temps de travail.

En France les activités sont soumises à la réglementation sur le temps de travail et à la majoration des heures effectuées au-delà de la durée légale du travail (35 heures).

Certaines entités ont signé des accords internes :

Accord signé en avril 2014 par les organisations syndicales CFDT, CGT et CFE/CGC chez EPC FRANCE (applicable également à NITRATES ET INNOVATION), portant sur la durée, l'organisation et l'aménagement du temps de travail pour 2014.

D'autres appliquent des conventions de forfait/jour pour l'encadrement (ATD, SMA).

Sur certains chantiers (ATD), des horaires « été/hiver » ont été définis afin d'assurer aux salariés des conditions optimales de visibilité (maîtrise de l'accidentologie).

Une expérimentation a également été menée en 2014 pour organiser les chantiers parisiens sur 4 jours, en vue de diminuer le risque routier.

Absentéisme

Le taux d'absentéisme moyen dans les filiales, sur l'année 2014, s'élève à 2,61% contre 2.14% en 2013 (taux moyen d'absentéisme calculé sur les 31 filiales).

5.3 Relations sociales

Le périmètre retenu est la France.

Organisation du dialogue social

Des organisations syndicales sont présentes chez EPC FRANCE (CFDT, CGT et CFE/CGC).

Des Représentants du Personnel, Délégation Unique ou Comité d'Entreprise sont élus dans la majorité des entreprises soumises à cette obligation compte tenu de leurs effectifs.

Ils participent aux consultations et négociations des accords avec la Direction.

Bilan des accords collectifs

- Des Plans d'Epargne Groupe (PEG), couvrant l'ensemble des salariés français du Groupe EPC, ont été placés depuis 2007. Ils sont actuellement gérés par AMUNDI.

Chaque société entrant dans le périmètre du Groupe est automatiquement intégrée dans ces PEG qui couvrent les activités Explosifs, Forage-Minage et Démolition.

La participation et l'intéressement peuvent être placés dans ces PEG.

Cinq fonds communs de placement (FCPE) sont proposés au personnel du Groupe EPC : l'un monétaire, le second obligataire, le troisième majoritairement en actions, le quatrième diversifié actions/obligations/monétaire et le dernier à rendement solidaire.

- Les accords de Participation et/ou d'Intéressement conclus chez EPC FRANCE, ATD, OCCAMAT et OCCAMIANTE se sont poursuivis ou ont été renouvelés en 2014.
- ATD a adhéré en avril 2014 à l'Accord PERCO-BTP du 15 janvier 2013.
- Un accord Compte Epargne Temps et un accord Rémunération ont été signés chez EPC FRANCE en juin 2012 et sont toujours en vigueur.
- Un accord sur l'égalité professionnelle Hommes-Femmes, a été signé en avril 2014 dans la nouvelle filiale SIGENCI .Les accords précédemment conclus sur ce même sujet chez EPC FRANCE et OCCAMIANTE se sont poursuivis en 2014.
- ATD adhère aux accords collectifs du BTP relatifs à la parité et à l'emploi des seniors et a signé en 2013 un accord sur la Pénibilité au travail qui s'est appliqué en 2014
- Le Groupe EPC développe également une politique de protection sociale, conformément aux lois et réglementations nationales en vigueur dans les domaines de la santé de la prévoyance. Ces contrats sont conclus avec des partenaires différents selon les secteurs d'activité.

5.4 Santé et Sécurité

Conditions de santé et de sécurité au travail

Des indicateurs sont rapportés chaque mois dans le cadre du reporting Groupe, ces indicateurs ont été divisés en 2 grandes familles :

- Des indicateurs statistiques qui permettent d'évaluer la performance en matière de sécurité tels que les taux de fréquence, les taux de gravité ;
- Des indicateurs prédictifs davantage axés sur la prévention des performances futures.

Pour ces indicateurs prédictifs, nous nous intéressons plus particulièrement chaque mois :

- aux situations à risque
- aux HIPO « incidents à haut potentiel »
- aux incidents routiers

L'identification, l'analyse puis la mise en place d'actions correctives au niveau de chaque filiale, sur les événements identifiés précédemment, vont permettre d'empêcher la survenance d'accidents avec blessures ou beaucoup plus graves.

Les incidents à haut potentiel (HIPO) sont des situations à risque dont l'analyse permet de mettre en évidence qu'ils auraient pu déboucher sur des accidents graves. L'objectif est de pouvoir identifier les actions qui empêcheront leur répétition voire de prévenir un accident majeur.

La route est également un axe d'amélioration de la sécurité dans toutes nos activités. En effet, nos équipes sont souvent obligées de se déplacer, afin d'assurer leurs prestations en fonction des chantiers et des clients, que ce soit en démolition ou dans le forage minage. La prévention des accidents routiers est un sujet très important au sein du Groupe.

Bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail

Il n'existe pas dans le Groupe d'accords d'entreprise signés relatifs à la santé ou à la sécurité.

La politique SSE Groupe EPC est affichée et signée par toutes les entités.

Elle est régulièrement mise à jour, la dernière mise à jour datant de novembre 2014.

Cette politique est composée des trois volets existant précédemment :

- Vision : où veut-on aller ?
- Déclaration signée par la Direction locale, le Directeur Zone et le Président Groupe.
- Principes : comment atteindre les objectifs en matière de sécurité, santé, environnement ?

Un quatrième volet a été ajouté et traite de la prévention des accidents majeurs. Il s'agit de se focaliser non seulement sur les accidents à forte fréquence et faible gravité (mal de dos, chute de plain-pied,...) mais également des accidents de faible fréquence mais forte gravité.

Accidents du travail (fréquence, gravité), maladies professionnelles

En 2014, il y a eu 44 accidents avec arrêt, soit une baisse par rapport à 2013 (47 accidents avec arrêt).

Le TF1 (Taux de Fréquence avec arrêt rapporté à 1 000 000 d'heures travaillées) s'est élevé à 12,5 en 2014, contre 13 en 2013.

Le TF2 (Taux de Fréquence avec arrêt et sans arrêt rapporté à 1 000 000 d'heures travaillées) s'est élevé à 19 en 2014, contre 23 en 2013.

Le taux de gravité (nombre de journées perdues par incapacité temporaire pour 1 000 heures travaillées) était de 0,52 en 2014, contre 0,43 en 2013.

En résumé, 2014 par rapport à 2013 est caractérisé par moins d'accidents (baisse du taux de fréquence) mais légèrement plus graves (augmentation du taux de gravité).

Il faut noter que le Groupe a une meilleure performance que les entreprises du même secteur, en particulier dans la démolition.

5.5 Formation

Le périmètre retenu est la France.

Politique mise en œuvre

Les formations sont principalement axées sur la sécurité des personnes, le développement des « compétences métiers » et les formations réglementaires.

Les sociétés du Groupe participent à la formation professionnelle par :

- la participation des salariés à des stages de formation en intra ou interentreprises tout au long de leur carrière,
- l'organisation de formations internes permanentes aux postes de travail.

Une importance particulière est accordée à la formation des collaborateurs affectés à l'activité Recherche et Développement où la maîtrise des nouvelles technologies est essentielle au développement du Groupe.

Les besoins en formation sont évalués lors des entretiens individuels annuels.

Nombre total d'heures de formation

En 2014, 12 314 heures de formation ont été effectuées (12 682 heures en 2013).

5.6 Égalité de traitement

Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

Les accords signés ou appliqués dans les années précédentes, relatifs à l'égalité professionnelle hommes-femmes, sont restés en vigueur en 2014. C'est le cas en particulier de l'Accord Égalité Hommes/Femmes du 10 juillet 2012 chez EPC FRANCE.

Par ailleurs les trois Cadres embauchés en 2014 sont des femmes.

Notre nouvelle filiale SIGENCI a effectué un diagnostic sur la situation comparée H/F dans l'entreprise et a constaté un faible taux de féminisation des effectifs, une absence de mixité dans les métiers ainsi que des écarts dans les rémunérations et l'accès à la formation.

A la suite de ce constat, les partenaires sociaux ont signé, en 2014, un accord d'une durée de 3 ans avec pour objectif de favoriser l'accès des femmes à la formation, garantir l'égalité de rémunération et favoriser l'articulation vie professionnelle/vie privée. Cet accord prévoit la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions et leur suivi par des indicateurs de résultat.

Ceci illustre la volonté du Groupe de s'engager dans une démarche pragmatique et proactive dans ce domaine, dans des domaines d'activités traditionnellement masculins.

Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées

Les engagements d'achat de services, fournitures et consommables auprès d'ateliers protégés se sont poursuivis en 2014 chez ATD, OCCAMAT et 2BR.

De nouvelles actions ont été engagées :

- Le nettoyage des vêtements de travail des salariés d'OCCAMIANTE a été confié à un ESAT (Établissements et Services d'Adaptation par le Travail) ;
- PRODEMO sous traite le recyclage du papier à une entreprise employant des personnes handicapées ;
- Chez SIGENCI, les partenaires sociaux adhèrent au Plan National de soutien à l'emploi des personnes handicapées et ont convenu de mener une campagne interne de sensibilisation et d'information sur le handicap ;

- Des aménagements de postes sont réalisés lorsque cela s'avère nécessaire : ainsi chez EPC FRANCE un bureau a fait l'objet d'un aménagement acoustique en raison d'un problème de surdité ; un fauteuil spécial a été acheté pour un poste à la production de l'ANFO, suite à une intervention chirurgicale dorsale d'un salarié affecté à ce poste de travail.

Politique de lutte contre les discriminations

Le Groupe ne s'est pas encore doté d'outils ou de procédures visant à lutter contre les discriminations.

Il s'agit d'un axe de progression pour les années à venir.

Les recrutements sont effectués en fonction des compétences et tout acte avéré de discrimination porté à la connaissance de la Direction fait l'objet d'un entretien et d'une sanction appropriée selon le règlement intérieur

Promotion et respect des stipulations des conventions de l'OIT

Conscient des enjeux liés aux recommandations de l'OIT (respect de la liberté d'association et de négociation collective, diminution des discriminations en matière d'emploi, élimination du travail forcé, abolition du travail des enfants), EPC réfléchit à la manière de les traiter dans l'ensemble de ses activités internationales.

6 - VOLET ENVIRONNEMENTAL

La gestion du volet environnemental est assurée par une organisation reposant sur des fonctionnels avec 3 niveaux :

- Filiales (coordinateurs SSE filiales)
- Zone (coordinateurs SSE Zone)
- Groupe (coordinateur Groupe).

6.1 Politique générale en matière environnementale

Les certifications et les habilitations au sein du Groupe EPC sont encouragées et considérées.

Ainsi en 2014, de nouvelles filiales ont obtenu des certifications.

Les résultats sont les suivants :

- 12 sociétés sont certifiées ISO 9001 (10 en 2013).
- 10 sociétés sont certifiées 14001 (7 en 2013).
- 10 sociétés sont certifiées OHSAS 18001(4 en 2013).

Ces augmentations de filiales certifiées, notamment pour l'OHSAS 14001, démontrent l'importance accordée aux problématiques environnementales.

Outre ces approches de certification gérées par les filiales, le Groupe a défini des objectifs Sécurité Santé Environnement pour chaque année.

Objectifs 2014 :

- Réduction et maîtrise des déchets matrice-émulsions (produit intermédiaire).
- Action spécifique environnement pour chaque zone ou activité.

Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement.

Périmètre retenu : France /Grande-Bretagne toutes activités confondues y compris la démolition.

Pour les filiales de la Démolition :

- Causeries sur les thèmes environnementaux (que faire en cas de déversement, tri des déchets...).
- Journée Qualité Sécurité Environnement avec sensibilisation sur l'environnement.
- Flash Qualité Sécurité Environnement avec thèmes environnementaux spécifiques.
- Flashs de bonnes pratiques notamment environnementales sont réalisés dans l'année (tri des métaux).
- Formations à la gestion amiante.

Pour la filiale EPC FRANCE :

- Une réunion trimestrielle sécurité comportant des thématiques environnementales ;
- Des bonnes pratiques sur les aspects environnementaux utilisées comme des outils de communication.

Pour la filiale EPC UK :

- Formations assurées par un organisme réputé IEMA «The Institute of Environmental Management & Assessment». Ces formations concernent les salariés EPC UK quelle que soit leur affectation.
- Poursuite en 2014 des formations en interne de type environnemental, initiées en 2012 et 2013 au sein d'EPC UK.

Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions.

Les sites industriels du Groupe EPC, suivant les activités ou les zones, sont équipés de moyens permettant de prévenir les risques environnementaux.

Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement.

Voir chapitre 6.13 de l'Annexe des Comptes Consolidés.

6.2 Pollution et gestion des déchets

Les différentes entités du Groupe EPC ont adopté des mesures pour prévenir, réduire ou réparer des rejets dans l'air, l'eau et le sol susceptibles d'affecter gravement l'environnement.

Démolition

- Brumisation à la source permettant une meilleure captation des poussières sur les chantiers de démolition avec consommation d'eau réduite.
- Sol : absorbant à disposition avec récupération du déchet.
- Tri des déchets sur chantier et au dépôt.
- Constitution d'une zone déchet au dépôt.
- Stratégie d'échantillonnage lors d'incidents d'empoussièrement.
- Collecte des bombes aérosols sur chantier avec acheminement dans une filière dédiée.
- Démarche propre à chaque chantier pour déterminer les contraintes liées à un type de pollution et adapter les installations en conséquence.
- Mesures de la qualité des eaux régulièrement réalisées sur notre site d'enfouissement avec la mise en place récente de piézomètres.

Explosif

Plus spécifiquement, sur les aspects recyclage de déchets, des efforts significatifs ont été engagés pour permettre de valoriser des déchets et diminuer ainsi leur impact sur nos activités. Un des objectifs Sécurité Santé Environnement du Groupe pour l'année 2014 concerne le suivi des quantités d'émulsions en déchets.

Celui-ci fait l'objet d'un point, tous les trimestres par chaque directeur de zone, en réunion Comité de Direction EPC SSE sur l'avancement des recyclages ou des destructions en cours concernant les déchets d'émulsions.

Une voie prometteuse consiste à recycler les déchets émulsions pour en refaire un produit « tout neuf » bon à l'emploi.

Trois filiales sont très avancées et disposent d'outils opérationnels pour effectuer ces opérations, à savoir : EPC FRANCE, EPC UK et EPC BELGIQUE.

Une réunion technique a été organisée pour partager les bonnes pratiques et pour travailler dans les meilleures conditions.

EPC BELGIQUE a organisé en novembre 2014 la 1^{ère} réunion technique pratique de recyclage d'émulsion avec notamment une opération in situ de recyclage avec tous les participants.

Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets

Pour le site d'EPC FRANCE de Saint Martin de Crau, les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets peuvent être regroupées ainsi :

- Étude de faisabilité de valorisation des GRV souillées en matrice-émulsion.
- Suivi du taux de recyclage des cartouches.
- Suivi mensuel des déchets valorisés (DIB).

Pour la Démolition, un soin particulier est apporté à la maîtrise des déchets. Les mesures prises sont indiquées pour les déchets suivants :

- Déchets Inertes.
- Déchets Industriels Banals.
- Déchets Dangereux.

6.3 Nuisances sonores

Au niveau du Groupe, les nuisances sonores sont prises en compte de la façon suivante :

1. Utilisation de l'explosif chez le client (carrières principalement) : la réduction du bruit et des nuisances fait partie des offres de services proposées aux clients par les filiales.
2. Chez le client : isolation de certaines machines bruyantes (foreuses) et installation du conducteur de la machine dans une cabine insonorisée.
3. Extérieur des usines : impact quasi nul, les usines sont dans des lieux isolés, la maîtrise du patrimoine foncier est un facteur favorable.
4. Intérieur des usines : des lignes de production peuvent avoir des niveaux sonores. Des aménagements des ateliers destinés à réduire des impacts sonores, couplés au port de protections sonores, peuvent permettre de gérer ces impacts.

Dans le cas de la Démolition, les nuisances sonores sont clairement identifiées dans le document de synthèse « Gestion environnementale Démolition » avec un panel de mesures permettant d'en atténuer l'effet.

6.4 Utilisation durable des ressources

La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales.

De par les technologies et/ou les spécificités dans le domaine de l'explosif, en cours dans nos différents métiers, l'eau est peu utilisée. Ce point n'a donc pas fait partie des premiers indicateurs retenus. Néanmoins, une démarche est actuellement en cours pour évaluer plus précisément les consommations dans ce domaine.

La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation.

Nous ne sommes pas concernés par ce point. En effet, nos activités se caractérisent par des opérations de transformation de matières premières comme le nitrate d'ammonium (explosif) ou l'octanol (additif diesel).

La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables.

Le périmètre retenu est uniquement la France et la Grande Bretagne.

Pôle Démolition

- Le carburant Diesel est utilisé pour l'alimentation des engins de déconstruction (pelleteuses,...) et le déplacement des équipes sur les chantiers.
- L'énergie Electrique est utilisée pour les phases de désamiantage (alimentation extracteurs d'air) et l'alimentation des zones de vie (bureau, cantonnement chantier...).

Ainsi pour notre filiale à Rouen, les quantités d'énergie sont :

Electricité en KWH

136.917 KWH au total dont 105.903 KWH pour le site de Rouen correspondant aux équipements présents sur le site.

Gaz en KWH

206.607 KWH uniquement pour la chaudière et le chauffage du site de Rouen.

La consommation d'eau représente des quantités estimées à 398 m³ pour 6 mois.

Les chantiers représentant une part très faible de la consommation d'électricité et de gaz : celles-ci sont concentrées sur les sites de Rouen ou de Noyant la Gravoyère.

Pour nos 3 filiales présentes sur les sites de Misengrain, L'Hôtellerie et la Plateforme de Nantes, les quantités d'énergie en 2014 sont :

- Electricité : 376 547 KWH
- Gaz : 0 KWH
- L'eau représente 1 109 m³

L'électricité représente l'énergie nécessaire pour l'éclairage, le chauffage, la lumière, les ateliers (soudure...), les salles de confinement et de nettoyage de l'amiante....

Efficacité énergétique :

Pour l'énergie diesel, notre parc machines est renouvelé régulièrement, donc de plus en plus performant en termes de consommation. L'entretien de toutes les machines est fait régulièrement, en interne, pour prévenir tout dysfonctionnement.

Pour les déplacements, nous avons une flotte de véhicules professionnels et utilitaires renouvelée régulièrement et entretenue en interne. Pour des déplacements longs nous optimisons le nombre de personnes par voiture et nous privilégions le déplacement en train lorsque cela est possible.

Pour la gestion de l'électricité, dans le cadre de nos démarches environnementales (type ISO14001), nous sensibilisons le personnel. Certains de nos bungalows de chantier sont équipés de minuteur et détecteur de mouvement.

Notre parc de matériel pour l'activité « amiante » est renouvelé fréquemment et vérifié à chaque utilisation.

Énergie renouvelable :

Nous avons investi, au sein du Groupe, dans un mini engin (BROKK) qui fonctionne à l'énergie électrique.

EPC UK

Site Bramble Island, (UK)

	2013	2014	Commentaires
GAZ	Aucun (N/A)	Aucun (N/A)	Aucun enjeu
ELECTRICITE	2 452 MWH	2 537 MWH	Constitue un enjeu
EAU			
Eau ville	58 703 m ³	50 060 m ³	
Eau saline	63 671 m ³	49 211 m ³	

Les consommations en électricité sont significatives mais leur interprétation est plus complexe.

Pour le site de Bramble Island, cette électricité est utilisée pour les lignes de production avec notamment un groupe froid qui en consomme une partie importante. Mais cette consommation est affectée par de nombreux autres facteurs :

- Quantité produite ;
- Évolution de la production en fonction de la saison ;
- Impact des températures en fonction des saisons ;
- Variation climatique ;
- Présence de différentes activités sur le site avec des lignes de production très différentes.

Site Rough Close Work (UK)

	2013	2014	Commentaires
GAZ	Aucun (N/A)	Aucun (N/A)	Aucun enjeu
ELECTRICITE	1 430 MWH	1 275 MWH	Constitue un enjeu
EAU		7 482 m ³	

La diminution en électricité s'explique en partie à cause de l'arrêt d'une ligne de production de produits encartouchés sur le site de Rough Close Works. Cet arrêt a entraîné une moindre consommation électrique.

EPC FRANCE (Usine de Saint Martin de Crau)

	2013	2014	Commentaires
GAZ	1 481 MWH	1 612 MWH	
ELECTRICITE	2 588 MWH	2. 711 MWH	Contrat pour réduire sur 5 ans de 20 % la consommation électrique de l'usine.
EAU		60 020 m ³	Une analyse est en cours

Le gaz est utilisé pour la chaudière qui alimente notamment en vapeur les lignes de production concernées.

Une politique de réduction des énergies est en cours avec une phase de diagnostic en cours.

L'eau dessert les unités industrielles, le siège et les bureaux administratifs.

Concernant le site industriel, l'eau sert principalement au refroidissement des divers pompes, les transferts et le refroidissement des événements de cuves ou de cuves de stockage. Il n'y a pas à ce jour de système de recirculation des eaux de refroidissement.

L'utilisation des sols

Ce point a été considéré comme non pertinent pour notre activité.

6.5 Changement climatique

Les rejets de gaz à effet de serre

Les rejets de gaz à effet de serre sont atténués par :

- Optimisation des tirs afin de réduire les fumées toxiques ;
- Contrat de prestation pour le suivi des moteurs de foreuse ;
- Entretien des véhicules ;
- Respect strict des limitations de vitesse ;
- Dans certains pays comme la Suède, l'ensemble de la flotte camions de la société répond aux normes EURO 4 et 5 et la société migre progressivement ses équipements vers la norme EURO 6 ;
- Dans certains pays comme la Suède, la flotte de véhicules légers est renouvelée fréquemment afin d'optimiser les performances énergétiques et de rejets des véhicules ;
- De manière générale, les équipements sont soumis à des entretiens réguliers conformément aux recommandations constructeurs afin de garantir leur bon état.

Des études en amont ont été également réalisées comme celle du projet e Quarry, auquel EPC FRANCE a participé activement, avec les 2 problématiques suivantes :

1. Quantifier les gaz à effet de serre qui sont produits lors d'un tir. Sont pris en compte non seulement les gaz à effet de serre produits par la détonation des explosifs mais aussi par les activités inhérentes à la fabrication et au transport des explosifs ainsi que les opérations de forage minage.
2. Optimiser la production de gaz à effet de serre liée aux tirs, afin de les minimiser, en intégrant en aval les activités de concassage.

En amont du projet e Quarry, depuis 2008, le syndicat SYNDUEX a mis en place un programme de calcul des gaz à effet de serre conçu pour aider les carrières à intégrer les gaz à effet de serre dans leur approche technique vis-à-vis des clients notamment les carrières.

L'adaptation aux conséquences du changement climatique

Ce point a été considéré comme non pertinent pour notre activité.

6.6 Protection de la biodiversité

Dans le domaine de la pyrotechnie, les installations doivent faire l'objet d'études de danger intégrant des études d'impact. Une étude d'impact vise à apprécier les conséquences de toutes natures d'un projet, notamment environnementales, pour tenter d'en limiter, atténuer ou compenser les conséquences dommageables.

Ainsi, sur le site d'EPC FRANCE, la décision a été prise de réduire un projet photovoltaïque pour préserver 2 couples d'outarde (oiseau protégé).

Un autre exemple de protection de la biodiversité est la collaboration avec la LPO « Ligue de Protection des Oiseaux » pour le comptage annuel des oiseaux sur le marais comme des cigognes, des grues cendrées, des oies d'Egypte qui ont déjà été identifiées.

7 – VOLET SOCIÉTAL

7.1 Impact territorial, économique et social de l'activité

En matière d'emploi et de développement régional

En 2014 comme en 2013, chaque société du Groupe EPC s'est attachée à favoriser son Bassin d'Emploi local et à privilégier le recrutement des salariés autour des installations ou des chantiers.

C'est le cas en Europe, notamment en Suède, où la société EPC SVERIGE embauche prioritairement du personnel originaire des régions dans lesquelles elle opère.

Ceci est d'autant plus important que cette filiale est implantée dans des régions reculées où l'emploi est fragile.

En France, dans l'activité Explosifs (usine et dépôt), le recours à l'intérim est toujours local. En outre, ont été réactivés en 2014 les contrats de professionnalisation, et stages Découvertes des Collégiens.

Ceci est valable pour les activités de Démolition, où l'activité n'est pas sédentaire : dans ce cas est privilégié le recours aux missions d'insertion locales autour des chantiers.

Hors d'Europe, les filiales attachent une importance toute particulière à offrir aux populations locales emplois, formations et stages, afin de contribuer à l'augmentation du niveau de vie des populations.

Au Sénégal, outre l'emploi de gardiens originaires de la région pour assurer la sécurité de l'atelier et des foreuses dans les carrières, les activités de sous-traitance sont confiées à des entreprises locales.

La société participe également à l'apprentissage de nouveaux métiers pour les jeunes de la région.

En Côte d'Ivoire le désherbage de l'usine est assuré par la main d'œuvre locale.

Chez EPC MAROC une prime de scolarité, destinée à l'achat de fournitures scolaires, est accordée à tout enfant scolarisé de plus de 5 ans.

Au Moyen Orient, MCS s'attache également à embaucher davantage de personnel d'origine saoudienne.

Sur les populations riveraines et locales

Compte tenu de la spécificité des activités du Groupe EPC, des craintes qu'elles peuvent susciter chez les riverains (activité fabrication d'explosifs), des nuisances qu'elles peuvent engendrer (activité démolition, tirs en carrières) il est essentiel de nouer et développer des contacts étroits et de confiance avec les différents acteurs économiques locaux, que ce soit sur les sites historiques du Groupe ou lors de nouvelles implantations.

Chez EPC FRANCE, 11 sites sur 13 sont couverts par un Plan de Prévention des Risques Technologiques.

A Saint Martin de Crau, dans le cadre de la valorisation des terrains détenus par le Groupe EPC autour de l'usine, nous bénéficions du Label AOC Foin de Crau. Ce foin est récolté par des agriculteurs de la région, tandis que d'autres élèvent des moutons Mérinos.

Dans les autres filiales du Groupe, outre la poursuite de la plupart des actions mises en œuvre en 2013, quelques actions nouvelles peuvent être soulignées :

En France, ATD a organisé, à l'occasion de la journée QSE annuelle, une sensibilisation du personnel afin d'acquiescer les bons réflexes en cas de risque de pollution, de réduire les émissions de CO₂, d'améliorer les comportements (tri de déchets, consommation de ressources naturelles).

En outre, la contribution à l'effort construction est affectée en priorité à des organismes contribuant à la construction/amélioration de l'habitat collectif local.

En Suède, une politique de solidarité est mise en œuvre en hiver lorsque les conditions climatiques sont rigoureuses (aide au déneigement).

EPC CÔTE D'IVOIRE a participé à la création d'une ferme agropastorale sur ses terrains qui permet aux riverains de cultiver manioc et piments.

En 2014, le Groupe a été confronté à l'apparition d'un nouveau risque en Afrique avec l'épidémie EBOLA, et a dû mettre en place des procédures spécifiques non seulement vis-à-vis des salariés mais également des populations riveraines.

En Guinée une campagne de sensibilisation sur les risques liés à la contamination par le virus a été engagée par une cellule spécifique.

Des kits de prévention ont été distribués et une cellule d'isolement a été construite en partenariat avec MSF sur le site de Sangaredi.

7.2 Relations entretenues avec les personnes ou organisations intéressées par les activités de la société

Dialogue avec les personnes ou organisations intéressées par nos activités

Les relations et contacts récurrents avec les autorités et organismes en lien avec nos activités se sont poursuivis en 2014, tout comme ceux avec les différents syndicats ou organisations professionnels.

Dans les activités de fabrication d'explosifs, ces contacts sont institutionnalisés avec :

- les Ministères de tutelle,
- les Préfectures, la Gendarmerie et les Sapeurs-Pompiers dans le cadre des PPI (Plans Particuliers d'Intervention) et des POI (Plans d'Organisation Interne) en France,
- the Norwegian Mining and Quarrying Industry et the Norwegian Directorate for Civil Protection en Norvège,
- la Chambre Française du Commerce et d'Industrie au Maroc,
- la Guardia Civil en Espagne.

Parmi les autres organismes, il convient de noter qu'en Suède le syndicat IF Metall, qui réalise des audits annuels sur les conditions de travail, a rendu en 2014 un rapport positif.

EPC FRANCE a participé en 2014 à la création de l'Association des Entreprises des Zones d'Activité de Saint Martin de Crau.

ATD adhère à la FFB et au SNED et, à ce titre, contribue à l'image de la profession.

Au Gabon, se poursuit une convention conclue avec l'Agence des Parcs Nationaux, pour l'utilisation du nouveau site de Malibé.

Au Sénégal, la société participe à l'évaluation de l'impact de ses activités dans le projet du parc de la forêt classée de Mbao, où se trouve le dépôt.

Actions de partenariat ou de mécénat

La plupart des actions de partenariat ou de mécénat engagées en 2013 se sont poursuivies.

Parmi les actions nouvelles, plusieurs thèmes peuvent être retenus :

- Sponsoring sportif : EPC sponsorise une junior team en Espagne, ATD les clubs de basket et rugby de Rouen, PRODEMO le club de basket Paris-Levallois.
- Mécénat culturel : ATD adhère au CHS (Centre d'Histoire Sociale), outil culturel, pédagogique et touristique pour la préservation du patrimoine.
- EPC MAROC contribue au financement de la revue régionale de la commune de Bouskoura.
- Actions sociales : participation financière au voyage scolaire des étudiants ingénieurs des Mines de l'Université de Mons (EPC BELGIQUE).
- Actions caritatives : soutien aux Restos du Cœur (ATD).

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

La structure EPC INNOVATION a continué son activité en 2014.

L'usine modulaire développée en 2012 a trouvé sa première application en 2013 en Côte d'Ivoire. Plusieurs brevets ont été déposés afin de protéger les éléments clefs de ce nouveau process de production de matrice. Une nouvelle unité a été lancée en fabrication en 2014.

Un effort particulier a porté sur les systèmes de contrôle commande. L'objectif est de disposer de système de contrôle harmonisé sur les différents équipements développés par le Groupe.

Des recherches ont également été menées, avec pour objectif modification des recettes de fabrication permettant d'optimiser les performances et les coûts de revient. Ces recherches qui s'appuient également sur les retours d'expérience des différentes filiales ont permis d'obtenir des résultats très prometteurs.

PERSPECTIVES 2015

L'année 2014 a vu se consolider les résultats du plan de redressement décidé par le Groupe fin 2012 ainsi que les premiers retours positifs sur les marchés en croissance où le Groupe a investi ces dernières années (Arabie Saoudite, États-Unis notamment). Ceci s'est traduit par une génération de trésorerie significative qui a permis d'amplifier le mouvement de désendettement initié en 2013 grâce à la cession de l'Europe Centrale.

2015 sera une année importante sur plusieurs fronts.

Dans la zone **Europe**, il faudra accompagner la croissance du marché en Irlande, au Royaume Uni et en Espagne et saisir les quelques opportunités qui se présenteront sur le marché français et italien. L'accent est maintenu partout sur le développement de la rentabilité et des marges.

Dans la démolition, les carnets de commande sont moins importants qu'en 2014 et l'activité devrait logiquement reculer. Il faudra savoir rester sélectif sur les affaires malgré un niveau de charge moins important et dans un contexte concurrentiel agressif.

La zone **Afrique et Moyen Orient** devrait voir son activité progresser à nouveau en 2015 en particulier grâce à MCS en Arabie Saoudite et à EPC CÔTE D'IVOIRE avec la sécurisation de nouveaux contrats. L'activité distribution en Afrique subsaharienne sera également à l'honneur avec l'ouverture du nouveau dépôt attendue au Gabon.

La stratégie de recentrage du Groupe sur les marchés où il est leader ou co-leader et le développement sur des secteurs ou des zones en forte croissance porte ses fruits.

En Europe, la reprise reste fragile. En Afrique Moyen-Orient, le contexte géopolitique peut se dégrader rapidement. Le Groupe restera donc vigilant à tout retournement de l'activité et aux évolutions des cours des matières premières.

La bonne santé financière retrouvée permet néanmoins au Groupe EPC d'examiner avec confiance des projets d'implantation sur des nouveaux marchés. Les opportunités de croissance permettant d'élargir la gamme de produits et de compétences du Groupe seront également étudiées avec intérêt.

ACTIONNARIAT ET FRANCHISSEMENT DE SEUIL

Nous n'avons pas reçu en 2014 d'avis de franchissement de seuil.

Identité des actionnaires détenant plus de 5 % du capital de la Société :

	2013	2014
Société E.J. BARBIER ⁽¹⁾		
% actions :	66,84%	66,84%
% droits de vote :		
AGO 7/06/13	94,65%	
AGO 23/06/14		92,45%

⁽¹⁾ E.J. BARBIER est une Société Anonyme au capital de 108.900€, immatriculée 572 040 186 R.C.S Paris. Son objet social est l'acquisition et gestion de valeurs mobilières. Aucun actionnaire d'E.J. BARBIER ne détient plus de 20% du capital.

TRANSACTIONS SUR TITRES

En 2014, selon les chiffres cumulés publiés en fin d'exercice par EURONEXT, le volume des transactions sur les actions de la Société a concerné, sur l'ensemble de l'année, 7 084 titres, soit 4,21 % des actions pour un montant en capitaux de 2 266 092,20€, ce qui représente une valeur moyenne de 319,89€ par titre.

Ces chiffres sont à comparer aux 5 100 titres échangés en 2013 pour un montant en capitaux de 1 118 860€.

A fin décembre 2014 le cours de l'action s'élevait à 415€, contre 245€ l'année précédente.

Le 31 décembre 2014, notre Société détenait 16.102 de ses propres actions, d'une valeur nominale de 31€ chacune, représentant 9,56 % du capital, qu'elle avait achetées au prix moyen de 153,97€, conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce.

PRISES DE PARTICIPATION

Les sociétés SIGENCI en France et DYNAROL en Belgique ont été acquises respectivement en février 2014 et en juillet 2014 et consolidées pour la première fois en 2014.

ADMINISTRATEURS

Conformément aux dispositions de la loi relative aux nouvelles régulations économiques, nous vous communiquons la liste des mandats et fonctions exercés en France et à l'étranger par chacun des mandataires sociaux durant l'exercice 2014 :

M. Olivier OBST Président-Directeur Général à compter du 1^{er} Juillet 2014
(anciennement Directeur Général)

- Président de :
 - DEMOSTEN
 - DIOGEN
 - EPC MINETECH
 - EPCapRé
 - GALILEO
 - SMA
 - SONOUVEX
- Gérant de :
 - SICIEX
- Vice-président et Administrateur de :
 - MCS (Arabie Saoudite)
- Directeur Général de :
 - DEMOKRITE
- Administrateur de :
 - EPC ESPANA (Espagne)
 - EPC NORGE (Norvège)
 - EPC SVERIGE (Suède)
 - EPC UK (Grande Bretagne)
 - ESMAC (Italie)
 - IIE (Irlande)
 - INTER.E.M. (Italie)
 - KEMEK PLC (Irlande)
 - KEMEK US (Irlande)
 - SEI EPC ITALIA (Italie)
 - SERAFINA – SILEX SEGURIDAD (Espagne)
 - UIE (Irlande du nord)
- Représentant permanent d'EPC au Conseil d'Administration de :
 - CORSE EXPANSIF
 - EPC GUINEE (Guinée)
 - SMG
- Représentant d'EPC, Administrateur de :
 - EPC BELGIQUE et DGOM3
 - EPC MAROC et MARODYN (Maroc)
- Représentant de la société NITRATES ET INNOVATION, présidente d'EPC FRANCE

M. Paul de BRANCION⁽¹⁾

- Président du Conseil d'Administration et Administrateur de la société :
EPC UK (Grande Bretagne)
SEI EPC ITALIA, INTER.EM et ESMAC (Italie)
- Président de la société DEMOKRITE
- Directeur Général et Administrateur de la société E.J. BARBIER

Mme Jacqueline DUTHEIL de la ROCHERE⁽¹⁾

- Président et Administrateur de la société EJ BARBIER

M. Patrick JARRIER

- Administrateur de l'Association Simon de Cyrène Rungis,
2 places Marcel Thiroin, 94150 Rungis

M. Aurélien KREJBICH⁽¹⁾

- Pas d'autres mandats

Mme Elisabeth LABROILLE⁽¹⁾

- Directeur Général Délégué et Administrateur de la société EJ BARBIER

M. Pierre LAVERGNE

- Pas d'autres mandats

M. Henri LORAIN (Président du Conseil d'Administration du 1^{er} janvier au 30 juin 2014)

- Pas d'autres mandats

⁽¹⁾ Descendants du fondateur du Groupe EPC, Monsieur Eugène-Jean BARBIER.

RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Le présent chapitre rassemble les informations requises par (i) le Code de commerce et (ii) la Position-recommandation AMF n°2014-14 - Guide d'élaboration des documents de référence adapté aux valeurs moyennes – DOC 2014-14 et son Annexe 2.

Tableau 1 Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
	Exercice 2013	Exercice 2014
Olivier OBST	Directeur Général depuis le 24/06/2009	Directeur Général, puis Président Directeur Général depuis le 01/07/2014
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2) ⁽¹⁾	323 923	391 396
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	N/A	N/A
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	N/A	N/A
Valorisation des actions attribuées gratuitement	N/A	N/A
Paul de BRANCION	Président du Conseil d'Administration depuis 1987	Démissionnaire de son mandat de président du Conseil d'Administration à effet du 1/01/2014
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2) ⁽¹⁾	473 791	204 794
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	N/A	N/A
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	N/A	N/A
Valorisation des actions attribuées gratuitement	N/A	N/A
Henri LORAIN	N/A	Président du Conseil d'Administration du 01/01 au 30/06/2014
Rémunérations dues au titre de l'exercice	12 500	17 000
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	N/A	N/A
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	N/A	N/A
Valorisation des actions attribuées gratuitement	N/A	N/A

⁽¹⁾ Montant brut après charges sociales et avant impôt des sommes versées à MM. Olivier OBST et Paul de BRANCION par l'ensemble des sociétés contrôlées au sens des II et III de l'article L.233-16 du Code de commerce par EJ BARBIER.

Tableaux 2
Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

	Exercice 2013		Exercice 2014	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Olivier OBST				
Rémunération fixe ⁽¹⁾	283 856	283 856	348 930	348 930
Rémunération variable annuelle ⁽²⁾	N/A	N/A	N/A	N/A
Rémunération variable pluriannuelle ⁽²⁾	N/A	N/A	N/A	N/A
Rémunération exceptionnelle ⁽²⁾	N/A	N/A	N/A	N/A
Jetons de présence ⁽³⁾	30 336	30 336	32 239	32 239
Avantages en nature ⁽⁴⁾	4 752	4 752	6 444	6 444
Autres ⁽⁵⁾	4 978	4 978	3 783	3 783
TOTAL	323 923	323 923	391 396	391 396

⁽¹⁾ Montants bruts après charges sociales et avant impôt des sommes versées à M. Olivier OBST par (i) ADEX au titre de son contrat de travail et (ii) par EPC SA au titre de ses mandats de directeur général d'EPC SA puis de président directeur général. ADEX est détenue à 95% par EJ BARBIER et à 5% par EPC SA.

⁽²⁾ M. Olivier OBST n'a droit et n'a perçu aucune rémunération variable, annuelle ou pluriannuelle, ou exceptionnelle.

⁽³⁾ Montant total des jetons de présence perçus par M. Olivier OBST au titre de ses mandats d'administrateur dans EPC SA et ses filiales. M. OBST n'est administrateur dans aucune autre société contrôlée, au sens des II et III de l'article L.233-16 du Code de commerce, par EJ BARBIER.

⁽⁴⁾ M. Olivier OBST dispose d'un véhicule de fonction.

⁽⁵⁾ Les montants indiqués ici correspondent à l'intéressement et à l'abondement sur le Plan d'épargne entreprise mis en place par ADEX en vertu d'un accord collectif d'intéressement.

Tableaux 2				
Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social				
	Exercice 2013		Exercice 2014	
Paul de BRANCION	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe ⁽¹⁾	418 368	418 368	130 503	130 503 €
Rémunération variable annuelle ⁽²⁾	N/A	N/A	N/A	N/A
Rémunération variable pluriannuelle ⁽²⁾	N/A	N/A	N/A	N/A
Rémunération exceptionnelle ⁽²⁾	N/A	N/A	N/A	N/A
Jetons de présence ⁽³⁾	46 947	46 947	72 229	72 229
Avantages en nature ⁽⁴⁾	4 992	4 992	Néant	Néant
Autres ⁽⁵⁾	3 483	3 483	2 062	2 062
TOTAL	473 791	473 791	204 794	204 794

⁽¹⁾ Montants bruts après charges sociales et avant impôts des sommes versées à M. Paul de BRANCION :

- a. en 2013, (i) par ADEX au titre de son contrat de travail (174 757€), et (ii) par EPC SA au titre de son mandat de président du Conseil d'Administration d'EPC SA (243 611€) ;
- b. en 2014, (i) par EJ BARBIER au titre de son mandat de directeur général (9 475€), (ii) par ADEX au titre des congés payés non pris à la date de cessation de contrat (1^{er} janvier 2014) et à ses indemnité de départ à la retraite (91 956€), et (iii) par EPC UK, filiale d'EPC SA, au titre de son mandat de président (29 072€).

⁽²⁾ M. Paul de BRANCION n'a droit et n'a perçu aucune rémunération variable (annuelle ou pluriannuelle) ou exceptionnelle.

⁽³⁾ Montant total des jetons de présence perçus par M. Paul de BRANCION dans les sociétés contrôlées, au sens des II et III de l'article L.233-16 du code de commerce, par EJ BARBIER.

⁽⁴⁾ Tant qu'il était Président du Conseil d'administration d'EPC SA, M. Paul de BRANCION disposait d'un véhicule de fonction.

⁽⁵⁾ Les montants indiqués correspondant à l'intéressement et à l'abondement sur le PEE mis en place par ADEX en vertu d'un accord collectif d'intéressement.

Tableaux 2				
Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social				
	Exercice 2013		Exercice 2014	
Henri LORAIN	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	N/A	N/A	Néant	Néant
Rémunération variable annuelle	N/A	N/A	Néant	Néant
Rémunération variable pluriannuelle	N/A	N/A	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle	N/A	N/A	Néant	Néant
Jetons de présence	12 500	12 500	17 000	17 000
Avantages en nature	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres	N/A	N/A	N/A	N/A
TOTAL	12 500	12 500	17 000	17 000

Tableau 3		
Jetons de présence et autres rémunérations perçues d'EPC SA et ses filiales par les mandataires sociaux non dirigeants		
Membres du Conseil	Jetons de présence versés en 2014 au titre de l'exercice 2013	Jetons de présence versés en 2013 au titre de l'exercice 2012
Patrick JARRIER, Administrateur, Président du Comité d'audit et membre du comité stratégique	13 500	13 500
Pierre LAVERGNE, Administrateur, membre du comité d'audit	9 500	9 500
Aurélien KREJBICH, Administrateur, Membre du comité stratégique	9 500	9 500
Elisabeth LABROILLE, Administrateur	8 500	8 500
Jacqueline DUTHEIL de la ROCHERE, Administrateur	8 500	8 500
Roger RICHARD, Administrateur	-	4 500
TOTAL ⁽¹⁾	49 500	54 000

Les personnes visées ci-dessus n'ont bénéficié d'aucune autre rémunération ni d'aucune attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions ni d'aucune actions gratuites.

Les Tableaux 4 (Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe) et 5 (Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social) ne sont pas applicables, aucun plan de souscription n'ayant été décidé, mis en œuvre ou été en vigueur en 2013 et 2014.

Les Tableaux 6 (Actions attribuées gratuitement à chaque mandataire social) et 7 (Actions attribuées gratuitement devenues disponibles pour chaque mandataire social) ne sont pas applicables, aucun plan de souscription n'ayant été décidé, mis en œuvre ou été en vigueur en 2013 et 2014.

Le Tableau 8 (Historique des attributions de souscription ou d'achat d'actions) n'est pas applicable car il n'existe plus de Plan d'options d'achat d'actions dans la société.

Le dernier Plan d'options d'achat d'actions a été autorisé par le Conseil d'Administration du 24 octobre 2006, les options, portant sur 3 500 actions, étant consenties pour une durée de 4 ans, et devant être exercées au plus tard le 23 octobre 2010. Aucune option n'a été levée.

Le Tableau 9 (Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers) n'est pas applicable, aucun plan de souscription n'ayant été décidé, mis en œuvre ou été en vigueur en 2013 et 2014.

Le Tableau 10 (Historique des attributions gratuites d'actions) n'est pas applicable, aucun plan d'attribution gratuite d'actions n'ayant été décidé, mis en œuvre ou été en vigueur en 2013 et 2014, ou par le passé.

Tableau 11

Dirigeants Mandataires Sociaux	Contrat de travail	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions	Indemnités relatives à une clause de non concurrence
Olivier OBST Directeur Général jusqu'au 30/06/2014 Président Directeur Général depuis le 1/07/ 2014	Oui ⁽¹⁾	Oui ⁽²⁾	Non	Oui ⁽³⁾
Paul de BRANCION Président du Conseil d'administration jusqu'au 01/01/2014	Oui ⁽⁴⁾	Oui ⁽²⁾	Non	Oui ⁽⁵⁾
Henri LORAIN Président du Conseil d'administration du 01/01/2014 au 30/06/2014	Non	Non	Non	Non

- (1) M. Olivier OBST a été embauché par ADEX, par contrat à durée indéterminée à compter du 1^{er} octobre 1998. Il a été successivement Directeur des filiales du Groupe EPC en Italie puis en Europe du Sud et ensuite Directeur des participations industrielles de l'activité Explosifs et Forage Minage du Groupe EPC. Il a conservé son contrat de travail avec ADEX après sa nomination en qualité de Directeur général d'EPC SA le 24 juin 2009. A la suite de sa désignation en qualité de Président-Directeur général d'EPC SA le 1^{er} juillet 2014, il a été décidé de maintenir mais de suspendre son contrat de travail à compter du 1^{er} février 2015 et pour toute la durée de ses fonctions de Président-Directeur général d'EPC SA.

Le maintien de son contrat de travail est justifié par l'ancienneté acquise avant sa désignation en qualité de Directeur général d'EPC (plus de 10 ans).

- (2) Les mandataires dirigeants sociaux d'EPC SA bénéficient depuis 2006 d'un régime de retraite à prestations définies (Article 39) et d'un régime de retraite par capitalisation à cotisations définies (Article 83).
- (3) M. Olivier OBST est lié à EPC par une convention de non concurrence lui interdisant d'exercer directement ou indirectement ou par personne interposée, en sa qualité de mandataire social, salarié ou prestataire de service, une quelconque activité dans le secteur de la production et la vente d'explosifs à usage industriel civil ou du forage minage, dans tout pays où le Groupe EPC exercera directement une telle activité à la date d'entrée en vigueur de son obligation de non concurrence, ainsi que dans l'activité de la déconstruction de bâtiments en France métropolitaine tant que le Groupe EPC y exerce cette activité, pendant une durée de trois ans à compter de la plus tardive des dates de cessation de ses mandats sociaux dans le Groupe EPC ou de son contrat de travail.

En contrepartie de cette obligation de non concurrence, M. Olivier OBST percevra une indemnité d'un montant égal à vingt-quatre mois de rémunération brute fixe et variable, calculée sur la base des rémunérations perçues au cours des douze mois précédant la cessation de ses mandats de président et directeur général d'EPC SA au titre de l'ensemble de ses mandats sociaux dans le Groupe EPC et payable en trois annuités d'égal montant.

Ladite convention de non concurrence ne pourra être modifiée qu'avec l'accord des deux parties signataires.

- (4) M. Paul de BRANCION a été embauché par ADEX par contrat à durée indéterminée à compter du 1^{er} octobre 1984. Il a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} janvier 2014.
- (5) M. Paul de BRANCION est lié depuis 2006 à EPC et ADEX par une convention de non concurrence lui interdisant de créer, participer ou développer, directement ou indirectement, une activité dans le domaine des explosifs civils et militaires, du forage-minage et de la chimie fine, dans tout pays dans lequel le Groupe EPC posséderait une succursale ou une filiale à la date d'entrée en vigueur de l'interdiction, pendant une durée de trois ans à compter de la cessation, pour quelque cause que ce soit, de ses mandats dans le Groupe EPC et de son contrat de travail.

En contrepartie de cette interdiction, M. Paul de BRANCION percevra une indemnité d'un montant égal les deux premières années aux deux tiers et la troisième à la totalité de la rémunération annuelle perçue au titre de l'année précédant la cessation de son mandat de président et de son contrat de travail.

M. Paul de BRANCION étant demeuré administrateur d'EPC SA après la cessation de son mandat de président et de son contrat de travail le 1^{er} janvier 2014 n'a perçu aucune somme au titre de cette convention en 2014.

RÉSULTAT SOCIAL – AFFECTATION DU RÉSULTAT

Les comptes de l'exercice écoulé, soumis à votre approbation,

se traduisent par un bénéfice de : 3 421 891,53€

- Montant auquel il faudra ajouter le report à nouveau antérieur de : 1 212 189,56€
- Formant un total disponible de : **4 634 081,09€**

Nous vous proposons l'affectation suivante et de distribuer au titre de l'exercice :

- Aux actions à titre de dividende (168.400 titres) 757 800,00€
- Aux parts de fondateur (29.473 parts) 252 600,00€
- Soit un total 1 010 400,00€**

Il reviendra alors :

- Pour l'action 4,50€
- Pour la part de fondateur 8,58€

Laissant un montant reportable à nouveau de : **3 623 681,09€**

A titre de comparaison les dividendes versés au cours des trois derniers exercices s'élevaient à :

	Exercice 2013	Exercice 2012	Exercice 2011
Pour l'action	2,50€	2,00€	2,00€
Pour la part de fondateur	4,76€	3,80€	3,80€

PROJET DE RÉSOLUTIONS

En résumé, nous vous proposons :

- d'approuver les rapports des Commissaires aux Comptes dans toutes leurs parties, ainsi que les comptes sociaux et consolidés, inventaires, bilan, compte de résultat et annexe de l'exercice 2014,
- de donner quitus de leur gestion aux Administrateurs en fonction,
- de proroger l'autorisation de procéder à une émission obligataire,
- de ratifier l'affectation des résultats mentionnée ci-dessus,
- de fixer le montant des jetons de présence à 83 000€,
- de prendre acte du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les opérations visées à l'article 225-38 du Code du Commerce et approuver en tant que de besoins lesdites opérations, et renouveler aux Administrateurs en fonction les autorisations prévues par ledit article,
- de renouveler les mandats des Commissaires aux Comptes Titulaires et Suppléants,
- de ratifier la cooptation d'un administrateur,
- de nommer un nouvel administrateur.

Fait à Paris, le 26 mars 2015

Le Président-Directeur Général

ADDENDUM

Le 22 mai 2015 la société CANDEL&PARTNERS, 4 avenue Hoche - 75008 PARIS, actionnaire de la société EPC détenant 12 811 actions, a demandé l'inscription à l'ordre du jour de l'assemblée de la résolution suivante :

« L'Assemblée Générale décide de nommer Monsieur Alain COSSART, demeurant 10 Chemin des Maures - 91150 ÉTAMPES, en qualité d'administrateur pour une durée de six (6) années expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenu dans l'année au cours de laquelle expire le mandat. »

La Société a accusé réception de ce projet de résolution le 27 mai 2015.

Cette demande d'inscription est motivée par les raisons suivantes :

«Monsieur Alain COSSART est proposé comme personnalité qualifiée et indépendante. En effet, Monsieur Alain COSSART, en retraite depuis le 1^{er} janvier 2012, a notamment exercé les fonctions de Directeur Juridique dans plusieurs sociétés dont l'activité est essentiellement tournée vers l'international et les grands contrats internationaux. Il a aussi une très bonne appréhension des problématiques contentieuses de ces contrats tant sur le plan interne qu'externe.

Il a été Directeur Juridique et Secrétaire du Conseil d'Administration de la société INGENICO, leader mondial des solutions de paiement intégrées. Il pourra ainsi faire bénéficier la Société de sa grande expérience notamment dans le domaine de la direction juridique d'un Groupe côté français dont l'activité est très largement exercée à l'international.

Il a par ailleurs exercé les fonctions de Directeur Juridique des sociétés CS COMMUNICATION ET SYSTÈME, de FIVE LILLE qui est le seul grand Groupe de mécanique lourde en France et dont l'activité manufacturière est à l'international et de la SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PROPULSION maintenant rattachée au Groupe Safran mais dont l'activité dans les lanceurs à poudre de la force nucléaire française, est bien connue. Enfin, il a exercé les fonctions d'Adjoint au Directeur Accords et Contrats de la Direction Exploitation/Production de TOTAL.»

Le Conseil d'Administration a décidé, à l'unanimité de ne pas agréer ce projet de résolution car il considère qu'il y a déjà deux administrateurs indépendants et qualifiés au sein du Conseil et que la nomination d'un nouvel administrateur indépendant et qualifié (Monsieur LERICHE) figure déjà à l'ordre du jour de l'assemblée.

Fait à Paris, le 3 juin 2015

Le Président-Directeur Général

Résultats financiers au cours des cinq derniers exercices

(articles 133, 135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales)

DATE D'ARRÊTÉ	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
DURÉE DE L'EXERCICE (MOIS)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	5 220 400	5 220 400	5 220 400	5 220 400	5 220 400
Nombre d'actions - ordinaires	168 400	168 400	168 400	168 400	168 400
Nombre maximum d'actions à créer					
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	7 202 952	7 300 188	1 731 483	1 719 426	2 928 619
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	(1 912 080)	(3 655 162)	66 836	(5 587 364)	(6 755 345)
Impôts sur les bénéfices	(992 788)	(574 326)	(653 379)	(791 523)	(668 680)
Dot. Amortissements et provisions	(4 341 183)	(4 343 366)	(135 182)	(5 618 161)	(4 137 660)
Résultat net	3 421 892	1 262 530	855 396	822 320	(1 949 005)
Résultat distribué		561 333	449 067	449 067	
RÉSULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	(5)	(18)	4	(28)	(36)
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	20	8	5	5	(12)
Dividende attribué	0	3	3	3	
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	2	2	2	2	2
Masse salariale	398 109	398 109	395 134	449 566	447 785
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	213 778	213 778	861 373	858 252	885 383

COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2014

Compte de résultat de l'exercice

(en K€)

Rubriques	France	Exportation	31/12/2014	31/12/2013
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	4 454	2 749	7 203	7 300
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	4 454	2 749	7 203	7 300
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			70	824
Autres produits			1 572	1 507
PRODUITS D'EXPLOITATION			8 845	9 631
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			8 423	9 873
Impôts, taxes et versements assimilés			275	324
Salaires et traitements			118	398
Charges sociales			73	214
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			175	159
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				633
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			83	192
CHARGES D'EXPLOITATION			9 146	11 793
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(301)	(2 162)

Rubriques	31/12/2014	31/12/2013
OPÉRATIONS EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations	4 036	4 574
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	311	102
Autres intérêts et produits assimilés	105	114
Reprises sur provisions et transferts de charges	5 050	10 490
Différences positives de change	16	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	5	4
PRODUITS FINANCIERS	9 524	15 284
Dotations financières aux amortissements et provisions	40	5 468
Intérêts et charges assimilées	5 754	8 045
Différences négatives de change	14	6
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIÈRES	5 807	13 519
RÉSULTAT FINANCIER	3 716	1 765
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 415	(396)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	59	155
Produits exceptionnels sur opérations en capital	390	1 161
Reprises sur provisions et transferts de charges		22
PRODUITS EXCEPTIONNELS	449	1 338
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	646	6
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	231	140
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	557	107
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 435	253
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(986)	1 085
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(993)	(574)
TOTAL DES PRODUITS	18 818	26 253
TOTAL DES CHARGES	15 396	24 990
BÉNÉFICE OU PERTE	3 422	1 263

Bilan

(en K€)

ACTIF	2014		2013	
	Montant Brut	Amortis- sements	31/12/2014	31/12/2013
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2	1	1	1
Fonds commercial	3 390		3 390	3 390
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	4 543	17	4 526	4 758
Constructions	4 824	4 279	545	579
Installations techniques, matériel, outillage	2	2		
Autres immobilisations corporelles	33	33		
Immobilisations en cours	24		24	24
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	103 234	22 031	81 204	79 362
Créances rattachées à des participations	25 663	465	25 198	6 175
Autres titres immobilisés	0		0	0
Prêts	302	209	92	85
Autres immobilisations financières	250		250	250
ACTIF IMMOBILISÉ	142 268	27 037	115 231	94 624
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	373		373	376
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	3 410	9	3 401	4 157
Autres créances	17 748		17 748	29 058
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	5 861		5 861	3 558
(dont actions propres : 2 478)				
Disponibilités	603		603	114
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	34		34	33
ACTIF CIRCULANT	28 029	0	28 021	37 296
Charges à répartir sur plusieurs exercices	437		437	578
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	170 735	27 046	143 689	132 497

PASSIF	(en K€)	31/12/2014	31/12/2013
Capital social ou individuel dont versé : 5 220		5 220	5 220
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence :		2 306	2 306
Réserve légale		522	522
Réserves statutaires ou contractuelles		1 740	1 740
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)			
Autres réserves (dont achat oeuvres originales artistes)		59 762	59 762
Report à nouveau		1 212	471
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		3 422	1 263
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		496	389
CAPITAUX PROPRES		74 680	71 673
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques			534
Provisions pour charges		450	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		450	534
DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires		4 000	4 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		29 537	33 843
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		21 660	10 604
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 937	2 086
Dettes fiscales et sociales		512	509
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		7 321	7 574
Autres dettes		2 520	1 629
COMPTES DE RÉGULARISATION			
Produits constatés d'avance		34	29
DETTES		68 521	60 274
Écarts de conversion passif		38	16
TOTAL GÉNÉRAL		143 689	132 497

Résultat de l'exercice en centimes 3 421 891,53
Total du bilan en centimes 143 688 634,30

Annexe comptable EPC SA

Annexe comptable au bilan avant répartition, de l'exercice clos le 31 Décembre 2014, dont le total est de 143 689 000€, et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 18 818 000€ et dégageant un bénéfice de 3 422 000€.

L'exercice a une durée de douze mois recouvrant la période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires s'élève à un montant de 7.2 M€ comparable aux 7.3 M€ de 2013. Il s'agit pour l'essentiel de la refacturation aux filiales du Groupe des services rendus au titre des frais de siège.

La perte d'exploitation s'améliore nettement passant de -2.2 M€ en 2013 à -0.3 M€ en 2014 sous l'effet d'une réduction des charges d'exploitation (notamment honoraires et services bancaires) et de mouvements de provisions sur les engagements de retraite plus favorables.

Le résultat net affiche un bénéfice de 3.4 M€, contre un bénéfice de 1.3 M€ l'année précédente.

Au cours de l'exercice EPC SA a porté son pourcentage de détention à 100 % par l'acquisition des titres détenus par des actionnaires minoritaires :

- dans la société EPC BELGIQUE pour un montant de 345 K€.
- dans la société MINEXPLO en Angleterre pour un montant de 239 K€.

La société EPC MINETEK EUROPE détenue à 100 % a fait l'objet d'un transfert universel de patrimoine à EPC SA le 25 avril 2014. Cette opération a généré un mali de confusion de 4 148 K€ couvert en quasi-totalité par une provision antérieurement constituée.

ÉVOLUTION DANS LE DOSSIER STIPS TI

Comme déjà mentionné dans l'Annexe de l'exercice 2013, le 26 octobre 2011, EPC SA et sa filiale DEMOKRITE ont été assignées devant le Tribunal de Grande Instance de Thionville avec les anciens dirigeants des sociétés STIPS TI et U2C, qui sont en liquidation judiciaire depuis le 15 octobre 2008, par le liquidateur de celles-ci.

Le liquidateur a évalué l'insuffisance d'actif à une somme comprise entre 45 et 50 millions d'€. Dans le cadre de la procédure collective le Groupe EPC a produit pour 15 042 177€ de créances. Ces créances sont intégralement provisionnées depuis le 31 décembre 2008.

Les assignations reprochent essentiellement à EPC SA et DEMOKRITE un prétendu soutien abusif. EPC SA et DEMOKRITE estiment, au contraire, avoir été victimes d'escroqueries et ont déposé plainte de ce chef. Elles considèrent que les prétentions, tardives, formulées par le liquidateur de STIPS TI et U2C sont dénuées de fondement. Ses demandes n'ont donc pas fait l'objet de provision particulière dans les comptes du Groupe.

A la suite des plaintes de STIPS TI et du Groupe EPC, au cours du premier semestre 2012, le Procureur de la République de Thionville a ouvert une information judiciaire des chefs d'escroquerie et d'abus de biens sociaux, un juge d'instruction a été désigné, et EPC, DEMOKRITE, DEMOSTEN ainsi que STIPS TI se sont constituées parties civiles.

L'ensemble des parties ont demandé et obtenu, par deux jugements du 22 novembre 2012 de la chambre commerciale du Tribunal de Grande Instance de Thionville, un sursis à statuer dans l'attente d'une décision définitive sur le volet pénal de l'affaire résultant de l'ouverture de l'information judiciaire.

L'ouverture de cette information judiciaire et le sursis à statuer confortent la position d'EPC qui estime avoir été victime d'escroqueries et a déposé plainte de ce chef dès l'origine du dossier.

2. ÉVÉNEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

TRANSACTION DÉFINITIVE LITIGE DGC

Au dernier trimestre 2014, EPC SA, le mandataire judiciaire à la liquidation de DGC et FC et les anciens dirigeants de ces sociétés ont conclu un protocole de transaction mettant un terme définitif aux contentieux opposant EPC SA à DGC et FC, d'une part, et EPC SA à ces anciens dirigeants d'autre part. Cette transaction a été homologuée par un jugement du Tribunal de Commerce de Nanterre du 4 février 2015 et exécutée dans les jours qui ont suivi.

Cette transaction définitive s'est traduite par une charge de 990 K€ pour EPC SA sur l'exercice 2014.

3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

4. NOTES SUR LE BILAN

Sauf indication particulière, les montants ci-après, sont exprimés en milliers d'Euros.

4.1 – ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

DÉSIGNATION	Immob incorp.	Immob. corporelles	Immob. financières	TOTAL
Valeur brute début	3 392	9 657	109 013	122 062
Acquisitions, apports, créations	0		4 468	4 468
Cessions et mises hors service		(231)	(231)	(462)
Transfert compte à compte			16 200	16 200
Valeur brute fin	3 392	9 426	129 450	142 268

Les cessions d'immobilisations corporelles concernent des parcelles de terrain situées à VONGES (Côte d'or) pour 9 K€ et à DONNAY (Calvados) pour 221 K€.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat majoré des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de l'immobilisation).

Les immobilisations incorporelles incluent les malis techniques consécutifs aux TUP.

Actifs figurant dans les comptes « LES DÉPOTS D'EXPLOSIFS »	
- Titres EPC FRANCE	1 536
- Maisons	259
Actifs figurant dans les comptes de la Société « GENISSIAT »	
- Titres EPC FRANCE	185
Actifs figurant dans les comptes de la Société « SOCCAP »	
- Titres NITROKEMFOR GUINÉE	1 410
	3 390

4.2 – ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

DÉSIGNATION	Immob. incorporelles	Immob corporelles	TOTAL
Amort. cumulés début exercice	1	4 297	4 298
Reprise s/cession et mises hors service			
Dotation p/dépréciation linéaire		34	34
Amort. cumulé fin exercice	1	4 331	4 332

TAUX USUELS D'AMORTISSEMENT PRATIQUES		
Logiciels	LINEAIRE	12 mois
Constructions		
- Constructions en dur, merlons	LINEAIRE	30 ans
- Constructions légères, clôtures, pistes	LINEAIRE	15 ans
Matériel et outillage	DEGRESSIF	8 ans
Installations générales et agencements	LINEAIRE	10 ans
Matériel de transport		
- Véhicules	LINEAIRE	5 ans
- Autres	DEGRESSIF	5 ans
Matériel de bureau	DEGRESSIF	3 ans
Mobilier de bureau	LINEAIRE	10 ans

4.3 – PARTICIPATIONS

	Valeur début d'exercice	Acquisitions Augmentat.	Cessions Diminut.	Valeur fin d'exercice
Titres non cotés	92 250	1 596	100	93 746
Autres titres	9 488			9 488
TOTAL	101 738	1 596	100	103 234

Les acquisitions se décomposent comme suit :

Titres non cotés :

Achat titres EPC UK	12
Augmentation capital EPC MINETECH.	1 000
Achat titres EPC BELGIQUE	345
Achat titres MINEXPLO	239

Cessions de titres :

Sortie titres EPC MINETEK EUROPE	100
----------------------------------	-----

4.4 CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS

Leur valeur brute se décompose ainsi :

- GALILEO EXPLOSIVOS	4 546
- EPC BELGIQUE	1 832
- EPC MINETECH	16 341
- KEMEK US Ltd	736
- EPC FRANCE	415
- MINEXPLO	197
- EPC Cote Ivoire	1 479
- EEI	96
- MARODYN	21
	25 663

4.5 PRÊTS

Il s'agit pour l'essentiel du prêt DFC soit 201 K€

4.6 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Il s'agit de 2 dépôts de garantie OSEO pour 150 K€ et 100 K€

3.7 FILIALES ET PARTICIPATIONS SOCIÉTÉS OU GROUPES DE SOCIÉTÉS	CAPITAL	CAPITAUX AUTRES QUE LE CAPITAL avant affectation des résultats	QUOTE- PART du capital détenu (%)
	(en milliers de la monnaie locale)		

1. - Renseignements détaillés :

A - Filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)

EPC SVERIGE AB - Hugelsta - 635 02 ESKILTUNA (Suède)	204 KSEK	64 008 KSEK	100,00
E.P.C. MINETECH - 61, rue Galilée - 75008 PARIS	1 000 KEUR	(411) KEUR	100,00
SOCIETE MINE AFRIQUE - 61, rue Galilée - 75008 PARIS	40 KEUR	204 KEUR	100,00
EPC SENEGAL - Route de l'Aéroport - Lot n° 82 - Ngor Almadies DAKAR (SENEGAL)	217 400 KXOF	439 443 KXOF	100,00
EPCap Ré S.A. - 6B, route de Trèves L-2633 SENNINGERBERG - LUXEMBOURG	3 000 KEUR	0 KEUR	100,00
EPC CAMEROUN - 15, rue Castelnau Prolongée - AKWA -DOUALA (CAMEROUN)	159 000 KXAF	304 707 KXAF	100,00
EPC GABON - Galerie Les Jardins d'Ambro - MBOLO - LIBREVILLE - (GABON)	3 520 KXAF	700 632 KXAF	100,00
EPC FRANCE - 4 rue de Saint-Martin - 13310 SAINT-MARTIN DE CRAU	7 325 KEUR	333 KEUR	100,00
NITROKEMFOR GUINEE - Immeuble Cherif Diallo - BO 4044 CONAKRY - REPUBLIQUE DE GUINEE	50 000 KGNF	7 308.000 KGNF	100,00
EPC BELGIQUE - rue du Bois de Huy 5D - 4540 AMAY (BELGIQUE)	62 KEUR	336 KEUR	100,00
MINING EXPLOSIVES LIMITED - Venture Crescent - Alfreton - Derbyshire DE55 7RA (ANGLETERRE)	350 KGBP	114 KGBP	100,00
SONOUVEX - 61, rue Galilée - 75008 PARIS	7 625 KEUR	(147) KEUR	99,99
DEMOKRITE - 4, rue Racine - 44000 NANTES	8 500 KEUR	16 110 KEUR	99,99
SEI EPC ITALIA - Via Cefalonia 70 - 25124 BRESCIA - ITALIE	520 KEUR	13 850 KEUR	99,99
EPC GUINEE - Camayenne Immeuble Fofana - Dixinn - CONAKRY - REP. DE GUINEE	400 000 KGNF	7 658.000 KGNF	99,99
GALILEO EXPLOSIVOS - Calle GOYA , 18 - MADRID ESPAGNE	481 KEUR	410 KEUR	99,97
EPC EXPLO MAROC - Angle Rue Faker et Kamel - 20059 CASABLANCA (MAROC)	11 700 KMAD	49 235 KMAD	99,95
MARODYN - Angle Rue Faker et Kamel - 20059 CASABLANCA (MAROC)	4 000 KMAD	7 815 KMAD	97,73
EPC UNITED KINGDOM PLC - Venture Crescent - Alfreton - Derbyshire DE55 7RA (ANGLETERRE)	990 KGBP	3 798 KGBP	92,25
EPC COTE D'IVOIRE - Imm. Samba Diop - Quartier Millionnaire - YAMOUSSOUKRO - COTE D'IVOIRE	492 000 KXOF	(950 507) KXOF	70,00
NITRATES ET INNOVATION - 61, rue Galilée - 75008 PARIS	26 KEUR	1 440 KEUR	66,52

B - Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)

KEMEK - Maynooth Business Campus - Maynooth co KILDARE (IRLANDE)	683 KEUR	9 161 KEUR	50,00
KEMEK US LIMITED - Maynooth Business Campus - Maynooth co KILDARE (IRLANDE)	683 KEUR	(1 043) KEUR	50,00
SOCIETE DE MINAGE EN GUINEE - 61, rue Galilée - 75008 PARIS	780 KEUR	213 KEUR	50,00
ARABIAN EXPLOSIVES - Ras el Khaïmah - (EMIRATS ARABES UNIS)	1 000 KAED	54 407 KAED	40,00
CRODA EPC - Alexandria (NSW) - AUSTRALIE	500 KAUD	(37) KAUD	30,00

2. - Renseignements globaux :

Filiales non reprises au paragraphe 1 - A :			
Filiales françaises (ensemble)			
Filiales étrangères (ensemble)			
Participations non reprises au paragraphe 1 - B :			
Dans les sociétés françaises (ensemble)			
Dans les sociétés étrangères (ensemble)			

FILIALES ET PARTICIPATIONS

	VALEUR COMPTABLE des titres détenus		PRÊTS ET AVANCES consentis par la société et non encore remboursés	MONTANT des cautions et avals donnés par la société	CHIFFRE D'AFFAIRES hors taxes du dernier exercice écoulé	BÉNÉFICE ou PERTE (-) du dernier exercice clos	DIVIDENDES encaissés par la société au cours de l'exercice	OBSERVATIONS
	Brute	Nette						
					(en milliers d'euros)			
	11 515	11 515			20 984	195	286	1 EUR = 9,393 SEK
	2 000	2 000	16 563		383	-236		
	340	244	1 032		3 123	252		
	599	599			3 317	124		1 EUR = 655,957 XOF
	3 000	3 000			794	0		
	945	945			2 010	58	85	1 EUR = 655,957 XAF
	375	375		726	4 229	369	170	1 EUR = 655,957 XAF
	19 481	14 481	7 021	2 779	64 577	-1 048		
	323	323		2 322	3 978	918	180	1 EUR = 8 499,11 GNF
	918	918	1 856		3 041	12	21	
	464	464	197		1 295	87		1 EUR = 0,7789 GBP
	9 423	9 423			354	-46		
	34 849	20 058	1 606		1 278	9 550		
	3 462	3 462	2 857	5 833	16 537	-1 322		
	479	479			5 062	-27	135	1 EUR = 8 499,11 GNF
	2 144	0	4 546		0	95		
	1 504	1 504			10 815	215	87	1 EUR = 10,9681 MAD
	1 736	1 736	21	1 732	5 747	-428		1 EUR = 10,9681 MAD
	5 969	5 969			90 107	1 511		1 EUR = 0,7789 GBP
	525	525	1 483		2 947	-772		1 EUR = 655,957 XOF
	644	644	834		987	276	166	
	648	648			13 495	2 455	1 350	Chiffres consolidés
	341	341	736		4 637	122		
	1 137	1 137				201	65	
	73	73			16 827	5 599	1 483	1 EUR = 4,4436 AED
	120	120			0	0		1 EUR = 1,4829 AUD
	57	57						
	80	80	96					
	8	8					8	
	75	75						
	103 234	81 203	38 848				4 036	

4.8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	26 215	7 349	18 866
Créances rattachées à des participations	25 663	7 140	18 523
Prêts	302		93
Autres immobilisations financières	250	209	250
ACTIF CIRCULANT	21 565	19 458	2 107
Avances et acomptes versés	373	129	244
Créances clients et comptes rattachés	3 410	3 410	
RRO Fournisseurs à obtenir	654	654	
Créances liées à l'intégration fiscale	199	199	
Créances fiscales IS	1 853	4	1 849
Créances fiscales TVA	413	413	
Créances FISCALES DIVERSES	13		13
Conventions de trésorerie	13 930	13 930	
Créances CODI	4	4	
Créance EPC BELGIQUE	24	24	
Dividendes à recevoir EPC MAROC	87	87	
Dividendes à recevoir NI	166	166	
Dividendes à recevoir CAMEROUN	85	85	
Dividendes à recevoir EPC GABON	170	170	
Dividendes à RECEVOIR MARODYN	34	34	
Autres créances	116	115	1
Charges constatées d'avance	34	34	
TOTAL GÉNÉRAL	47 780	26 807	20 973

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Autres emprunts obligataires	4 000		4 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	29 031	7 881	21 150
Emprunts et dettes financières diverses	506	506	
Conventions trésorerie	21 493	21 493	
Compte Courant Indivision Mr J. CHATEL	174	174	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 937	2 937	
Dettes fiscales et sociales	512	512	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés ⁽¹⁾	7 321	470	6 851
Dettes liées à l'intégration fiscale	1 332	1 332	
Clients RRR à accorder	1 092	1 092	
Charges diverses à payer .	85	85	
Autres DETTES	4	4	
Produits constatés d'avance	34	34	
TOTAL GÉNÉRAL	68 521	36 520	32 001

Le montant de la dette fournisseur relative à l'acquisition de la société SONOUVEX s'élève à 7 147 K€

4.9 CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

Frais d'émission des emprunts (amortissables sur cinq ans)

Emprunt obligataire		Emprunt bancaire	
Coût de l'emprunt	108	Coût de l'emprunt	597
Amortissement au 31/12/2013	(27)	Amortissement au 31/12/2013	(100)
Amortissement 2014	(21)	Amortissement 2014	(120)
Solde au 31.12.2014	60	Solde au 31.12.2014	377

4.10 VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Il s'agit des 16 102 actions EPC rachetées en bourse pour une valeur de 2 478 k€ selon les dispositions de la loi du 24 Juillet 1966.

Ce poste comprend les valeurs mobilières de placement valorisées au coût historique d'acquisition.

La Méthode FIFO est retenue lors des ventes :

Natures des valeurs mobilières de placement	Quantité	Cours d'achat	Cours au 31.12.2014
SICAV SG MONETAIRE PLUS	15	358	358
BNP PARIBAS DEPOSIT	2.960	3.025	3.025

4.11 CAPITAUX PROPRES

Le capital est composé de 168.400 actions de 31€. Il existe 29 473 parts de fondateurs sans valeur nominale offrant un droit dans les bénéfices, les réserves et le boni de liquidation.

4.11A ÉCARTS DE RÉÉVALUATION

Il s'agit de la réserve de réévaluation (1976), non incorporée au capital.

Une cession de terrain a donné lieu à une reprise de 1 K euros durant l'exercice .

4.11B RÉSERVES STATUAIRES OU CONTRACTUELLES

Il s'agit du Fonds Précipitaire des parts qui bénéficiera exclusivement à ces dernières en cas de liquidation de la Société. Son montant s'élève à 1 740 soit 25/75^{ème} du capital social.

4.11C AUTRES RÉSERVES

Il s'agit du Fonds de prévoyance qui a supporté l'impôt.

4.11D TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux Propres au 01/01/2014	71 673
Variation du capital	0
Variation de l'écart de réévaluation	(1)
Variation des autres fonds propres	(521)
Variation des provisions réglementées	107
Résultat de l'exercice	3 422
Capitaux Propres au 31/12/2014	74 680

3.12 ÉTAT DES PROVISIONS

MÉTHODES D'ÉVALUATION DES PROVISIONS

- Provisions réglementées
Les dotations et reprises ont été pratiquées en application de la législation fiscale en vigueur.
- Provisions pour risques et charges
Leur montant tient compte des événements connus et identifiables permettant une estimation précise des risques et charges.
- Provisions pour dépréciations des immobilisations financières
 - *Dépréciation des titres* :
Les titres de participations figurent au bilan pour leur coût historique d'acquisition hors frais d'acquisition.
Une provision est constatée :
 - Si la situation nette de la filiale est négative, à hauteur de 100 % de la valeur des titres.
 - Ou si la valeur d'inventaire des titres de participation est inférieure à la valeur brute, à hauteur de la différence constatée.La valeur d'inventaire des titres de participation est appréciée en fonction de la quote-part des capitaux propres éventuellement corrigés pour tenir compte de leurs perspectives de plus-values d'actifs, de développement et de rentabilité.
Ces estimations et hypothèses sont effectuées sur la base d'une expérience passée et de divers autres facteurs dans le contexte actuel d'incertitude économique, rendant difficile l'appréhension des perspectives d'activité.
 - *Dépréciation des créances rattachées* : une provision est constatée quand la situation nette des filiales est négative à hauteur de cette dernière.
- Provisions pour dépréciation de l'actif circulant
 - *Clients* : La provision est calculée sur chaque créance hors taxes dont l'ancienneté est supérieure à 12 mois et en fonction de la situation de chaque débiteur, en respect du principe de prudence.
 - *Avances* : une provision est constatée à hauteur de la situation nette négative des filiales non couverte par la provision pour dépréciation des créances rattachées.

	31.12.13	Dotation	Reprise	31.12.14
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Amortissements dérogatoires	353			460
Plus values réinvesties	36	107		36
TOTAL	389	107		496
PROVISIONS POUR RISQUES				
Risque MINETEK EUROPE	143		143	0
Risque NITROKEMFOR SERVICES	391		391	0
Risque GARANTIE POLSKA	150		150	0
TOTAL	684		684	0
PROVISIONS POUR CHARGES				
Charge litige DGC	0	450	0	450
TOTAL	0	450	0	450
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES TITRES DE PARTICIPATION				
DEMOKRITE	14 791			14 791
NITROKEMFOR SERVICES	1		1	0
GALILEO EXPLOSIVOS	2 144			2 144
SMA	340		244	96
EPC FRANCE	5 000			5 000
EPC MINETEK EUROPE	100		100	0
Sous-Total	22 376		345	22 031
CREANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS				
Créance GALILEO EXPLOSIVOS	460		91	369
Créance EEI	56	40		96
Sous-Total	516	40	91	465
PRETS PROMETHEE.	8			8
Créance D.F.C.	240		39	201
Sous-Total	248		39	209
TOTAL	23 140	40	475	22 705
PROVISIONS POUR DEPRECIATION ACTIF CIRCULANT				
Comptes clients	72		63	9
Avance S.M.A.	8		8	0
Avance EPC MINETEK EUROPE.	3 983		3 983	0
TOTAL	4 063		4 054	9
TOTAL GÉNÉRAL	28 276	597	5 213	23 660
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
EXPLOITATION				
FINANCIER		40	63	
EXCEPTIONNEL		557	5 050	

4.13 CHARGES ET PRODUITS FIGURANT AU BILAN EN « COMPTES DE RÉGULARISATION »

Charges constatées d'avance :

Nature	Montant	Exercice de rattachement
Abonnements	2	2015
Assurances	31	2015
Cotisations	1	2015

Produits constatés d'avance :

Nature	Montant	Exercice de rattachement
Assurances	31	2015
Locations	3	2015

4.14 TABLEAU DES PRODUITS À RECEVOIR ET DES CHARGES À PAYER

ACTIF

Nature du produit	Poste concerné	Montant
Intérêts courus	Créances rattachées à des participations	324
Intérêts courus	Prêts	73
Fournisseurs RRR à obtenir	Autres créances	654
Factures à établir	Créances clients et comptes rattachés	557
État Produits à recevoir	Autres créances	13
Produits à recevoir	Autres créances	542
TVA sur avoirs à établir..	Autres créances	20
Intérêts courus	Autres créances	71

PASSIF

Nature de la charge	Poste concerné	Montant
Factures à recevoir	Dettes fournisseurs et comptes rattachés .	476
Clients RRR à accorder	Autres dettes	1 092
Dettes fiscales	Dettes fiscales et sociales	35
Dettes sociales	Dettes fiscales et sociales	18
Factures immobilisation à Rec	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	107
État TVA/ Av à obtenir	Autres dettes	42
Intérêts courus sur conventions	Autres dettes	6
Intérêts courus	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	231
Divers	Autres dettes	86

5 - NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

5.1 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	FRANCE	EXPORT
Produits fabriqués		
Négoce		
Autres produits	4 453	2 750
Redevances de marque	646	925
TOTAL	5 099	3 675

5.2 RÉSULTAT FINANCIER

NATURE	MONTANT
PRODUITS	
Dividendes	4 036
Intérêts.	416
Autres produits financiers	5
Différences positives de change	16
Reprise s/ provision pour dépréciation des immobilisations financières	5 050
Total des Produits Financiers	9 523
CHARGES	
Intérêts bancaires	1 254
Autres intérêts	351
Mali technique /TUP	4 148
Pertes de change	14
Dotations aux prov. pour dépréciation des immobilisations financières	40
Total des charges financières	5 807
RÉSULTAT FINANCIER	3 716

5.3 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

NATURE	MONTANT
Plus-value cession immob corporelles	159
Produits exceptionnels divers	59
Dotations aux provisions réglementées	(107)
Dotations exceptionnelles aux provisions pour charges	(450)
Charges exceptionnelles diverses	(646)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(985)

5.4 VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

	Résultat avant impôt	IS Intégration fiscale	Résultat après impôt
Résultat courant	3 415		3 415
Résultat exceptionnel	(985)	+ 992	7
RÉSULTAT	2 430	+ 992	3 422

5.6 – ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS

	Déb. exercice	Variation	Fin Exercice
1. Décalages certains ou éventuels			
a. Provisions réglementées			
• Amortissements dérogatoires	353	107	460
b. Charges non déductibles temporairement			
A déduire l'année suivante :			
• C3S	9	2	11
• Jetons de présence à payer	83		83
• Plus value latente	16	22	38
A déduire ultérieurement :			
• Provisions pour risques	5 041	(4 576)	465
2. Éléments à imputer			
• Déficit reportable	39 270	2 041	41 311
3. Éléments de taxations éventuelles			
• Plus-values réinvesties (art. 40)	36		36

5.7 – INTÉGRATION FISCALE

Notre Société a constitué un Groupe fiscal à compter du 1^{er} Janvier 2006.

Cette intégration a fait l'objet d'une convention d'intégration fiscale signée le 12 Septembre 2006 entre les filiales et notre Société.

La société EPC MINETEK EUROPE est sortie du Groupe fiscal au 1^{er} janvier 2014.

Au titre de l'exercice 2014 les membres du Groupe fiscal sont donc outre notre Société : 2B RECYCLAGE, DEMOKRITE, OCCAMAT, OCCAMIANTE, PRODEMO, DEMOSTEN, EPC MINETECH, S.M.A, SONOUVEX, EPC FRANCE, ATD et NITRATES & INNOVATION.

Modalités de répartition de l'impôt dû sur le résultat d'ensemble :

Le principe de répartition retenu est celui dit de « neutralité » : la charge d'impôt supportée par chacune des filiales ne pourra être supérieure à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

EPC est titulaire, à l'égard des filiales bénéficiaires, d'une créance égale à la charge d'impôt constatée sur l'exercice par lesdites filiales.

Les filiales déficitaires ne constatent aucune charge d'impôt, EPC constatant l'économie d'impôt à son niveau. Elles ne sont titulaires d'aucune créance sur EPC.

EPC considère comme un gain immédiat l'économie d'impôt réalisée par le Groupe au titre des déficits des filiales remontés, et constate en produit l'économie de trésorerie réalisée au moyen du transfert des déficits fiscaux émanant des filiales du Groupe.

Les économies qui ne sont pas liées directement au déficit (en particulier économie résultant des correctifs ainsi que des crédits d'impôt des sociétés déficitaires) sont constatées, en produit ou en charge, par EPC, au fur et à mesure de leur réalisation.

Impact de l'intégration fiscale sur la charge d'impôt de l'exercice :

Impôt comptabilisé	Impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration	Différence
(993)	15	(1 008)

6 – TABLEAUX COMPLÉMENTAIRES

6.1 EFFECTIF MOYEN

Catégories de personnel	Personnel salarié
Cadres	1
TOTAL	1

Ces éléments n'ont pas de signification particulière pour EPC, la quasi-totalité du personnel administratif du siège étant salariée de la Société ADEX qui apporte son concours aux sociétés du Groupe.

Régimes de retraite complémentaires

Les mandataires dirigeants sociaux bénéficient d'un complément de retraite par capitalisation à cotisations définies (Article 83) et d'un régime de retraite à prestations définies (Article 39). Ce dernier régime présente un excédent de 643 K€ (avant impôt). Ce surfinancement n'est pas comptabilisé dans les comptes sociaux.

Ces régimes de retraite complémentaires ont été mis en place en 2006.

6.2 – ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lien de participation
Participations	103 154	8
Créances rattachées à des participations	25 663	-
Prêts	-	-
Créances clients et comptes rattachés	3 399	-
Autres créances	14 825	638
Emprunts et dettes financières diverses	21 484	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	204	2 082
Dettes s/immob. et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	2 404	-
Dettes sociales	-	-
Produits financiers	4 435	8
Charges financières	4 163	-
Reprises provisions sur participations	4 861	-
Dotations provisions sur participations	40	-

Entreprises liées :

Ce sont celles comprises dans le périmètre de consolidation de EPC (voir annexe des comptes consolidés) ainsi que les sociétés suivantes :

- SICIEX et EPC CONGO.

Les entreprises avec lien de participation :

- ADEX.

6.3 PROPOSITIONS SUR L'AFFECTATION DU RÉSULTAT (EN EUROS)

DÉSIGNATION	ORIGINE	AFFECTATION
Report à nouveau antérieur	1 212 189,56	
Résultat de l'exercice	3 421 891,53	
TOTAL	4 634 081,09	
<u>Dividendes :</u>		
Actions		
Parts		
<u>Affectations aux réserves :</u>		
Autres réserves		
<u>Report à nouveau :</u>		
TOTAL	<u>4 634 081,09</u>	<u>4 634 081,09</u>

6.4 ENGAGEMENTS FINANCIERS

6.4.1 Engagements donnés

Garantie donnée à :

Pool bancaire (BNP, Société Générale et LCL) pour notre crédit senior Nantissement 100 % des titres EPC FRANCE valeur brute	19 481
La BANCA NAZIONALE DEL LAVORO pour les lignes de crédit ouvertes à notre filiale italienne S.E.I. EPC ITALIA à hauteur de	3 183
A Intesa San Paolo Spa pour les lignes de crédit ouvertes à notre filiale italienne S.E.I. EPC ITALIA à hauteur de.....	2 650
La Société Générale Maroc pour les lignes de crédit ouverte à notre filiale marocaine MARODYN à hauteur de.....	12 500 K DHM
La B.M.C.I. pour les lignes de crédit ouverte à notre filiale marocaine MARODYN à hauteur de	6 500 K DHM
Caution solidaire et indivise de notre filiale EPC FRANCE à QBE INSURANCE pour les garanties environnementales.....	1 800
Caution solidaire de notre filiale EPC FRANCE pour le prêt accordé par la Société Générale à celle-ci.....	500
Caution solidaire et indivise de notre filiale EPC FRANCE de la contre garantie donnée à QBE INSURANCE pour le cautionnement installations classées	479
La Société Générale de banques en Guinée pour les crédits et facilités de caisse ouverts à nos filiales :	
NITROKEMFOR GUINEE à hauteur de.....	2 534 K\$
et	2 000 000 KGNF
NITROKEMINE GUINEE à hauteur de.....	2 349 K\$
et	3 000 000 KGNF
La Banque Internationale pour le commerce et l'Industrie pour le crédit moyen terme accordé à notre filiale EPC GABON à hauteur de	476 340 K CFA
La Banque AL-INMAA pour la facilité de caisse accordée à notre filiale saoudienne MODERN CHEMICAL SERVICES à hauteur de	65 000 K SAR

6.5 RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION (EN EUROS) :

Exercice 2014 :	118.062
Exercice 2013 :	398.108

6.6 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Cette information est fournie dans l'annexe des comptes consolidés du Groupe EPC.

6.7 INVENTAIRE DES TITRES DE PARTICIPATION DÉTENUS EN PORTEFEUILLE AU 31 DÉCEMBRE 2014 (en Euros)

(Montants nets : brut – provision)

84 997	Actions DEMOKRITE	20 058 000,00
476 554	Actions SONOUVEX	9 423 491,00
400	Actions SMA	244 000,00
10 000	Actions EPC MINETECH	2 000 000,00
95 134	Actions EPC FRANCE	14 481 354,65
2 041	Titres EPC SVERIGE	11 514 675,00
1 706 022	Actions EXCHEM Plc Ordinaires 50	5 495 177,36
606 884	Actions EXCHEM Plc Deferred 10	473 778,55
1 000 231	Actions S.E.I. EPC ITALIA	3 462 049,20
100	Parts EPCapRé	3 000 000,00
762	Actions MARODYN	1 735 814,45
116 950	Parts EPC EXPLO MAROC	1 504.202,96
31 800	Parts SOCIÉTÉ EPC CAMEROUN	945 074,40
37 500	Actions KEMEK Limited	648 414,32
128	Actions EPC BELGIQUE	918 048,18
39 989	Actions GALILEO EXPLOSIVOS	0,00
350 000	Actions MINING EXPLOSIVES LTD	464 494,47
439	Actions NITRATES ET INNOVATION	644 041,90
262 500	Titres KEMEK US Limited	341 249,80
39 998	Parts EPC GUINEE	479 000,00
150 000	Parts EPC CRODA	120 270,84
704	Parts EPC GABON	374 569,67
3 900	Actions SMG	1 137 000,00
21 740	Parts EPC SENEGAL	599 274,83
2 500	NITROKEMFOR GUINEE	322 968,00
34 440	Parts EPC CÔTE D'IVOIRE	525 034,41
	Titres de placement et de participation dont la valeur d'inventaire est inférieure à 15.245€. par catégorie de titres ou par participation	7 500,00 57 175,36
	Titres de participation dans les Sociétés Immobilières	227 232,25
	Titres de participation dans diverses sociétés étrangères	
		81 203 891,50

(pour mémoire actions propres : 16 102 actions, valeur nette 2 478 067,92)

6.8 LA SOCIÉTÉ EPC EST CONSOLIDÉE PAR INTÉGRATION GLOBALE DANS LES COMPTES DU GROUPE EPC

COMPTES CONSOLIDÉS 2014

États financiers annuels consolidés 2014

Sommaire

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2014.....	72
État des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres au 31 décembre 2014.....	73
État de situation financière consolidée au 31 décembre 2014.....	74
Tableau des flux de trésorerie consolidé au 31 décembre 2014.....	75
Tableau de variation des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2014.....	77

Note préliminaire

Les états financiers ci-dessous sont le premier arrêté établi selon les nouvelles normes comptables IFRS 10 et 11 qui ont été adoptées par L'Union Européenne le 29 décembre 2012. Celles-ci imposent la consolidation par mise en équivalence des entreprises associées ou JV. Les filiales KEMEK, KEMEK US, EXOR, MODERN CHEMICAL SERVICES, NITROKEMINE GUINÉE et SOCIÉTÉ DE MINAGE en Guinée qui étaient précédemment consolidées par intégration proportionnelle sont concernées par ce changement de norme.

Toutes les données 2013 ont été retraitées à des fins de comparaison suite à l'adoption de ces normes par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2014.

Afin de maintenir un niveau d'information adéquat sur les entreprises associées (y compris AREX et CRODA EPC) qui constituent une part significative des activités du Groupe, les chiffres de l'information sectorielle sont produits en utilisant la méthode de l'intégration proportionnelle (méthode également retenue par le management pour le suivi opérationnel).

Ces nouvelles normes affectent la présentation des chiffres mais n'ont aucun impact sur le Résultat Net.

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2014

(en milliers d'Euros)

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	Exercice 2014	Exercice 2013 retraité
<i>Activités poursuivies</i>			
Produit des activités ordinaires	5.1	313 165	297 516
Autres produits		1 523	861
Achats consommés		(151 385)	(143 700)
Autres achats et charges externes	5.2	(71 072)	(71 424)
Variation des stocks d'encours et de produits finis	5.3	(1)	(311)
Charges de personnel	5.4	(69 029)	(65 533)
Amortissements et dépréciations des immobilisations		(9 979)	(9 830)
Dotations et reprises de provisions		(3 119)	1 680
Autres produits et charges d'exploitation	5.5	(3 039)	(2 503)
Résultat opérationnel courant		7 064	6 756
Part du résultat des mises en équivalence	6.4	2 674	1 194
Résultat opérationnel courant incluant la part des mises en équivalence		9 738	7 950
Résultat sur cession de participations consolidées		12	1 000
Autres produits et charges opérationnels	5.6	(1 356)	(2 531)
Résultat opérationnel		8 394	6 419
Coût de l'endettement financier net	5.8	(3 203)	(3 565)
Autres produits et charges financiers	5.8	(108)	(682)
Résultat avant impôt		5 083	2 172
Impôt sur les résultats	5.9	(2 810)	(3 269)
Résultat net de l'ensemble consolidé – activités poursuivies		2 273	(1 097)
Résultat net des activités abandonnées	8	53	(1 523)
Résultat net de l'ensemble consolidé – total		2 326	(2 620)
Résultat net – part du Groupe		2 298	(2 780)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)		28	160
Résultat par action	5.10	11,32	(13,69)
Résultat par part de fondateur	5.10	19,49	(23,58)
Résultat dilué par action	5.10	11,32	(13,69)
Résultat dilué par part de fondateur	5.10	19,49	(23,58)

État des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres au 31 décembre 2014

(en milliers d'Euros)

	Exercice 2014	Exercice 2013 Retraité
Résultat net total	2 326	(2 620)
Écarts de conversion sur sociétés intégrées globalement	401	(1 395)
Écarts de conversion sur sociétés mises en équivalence	1 785	(400)
Variation des instruments financiers	(27)	317
Impôts différés sur les éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net	9	(106)
Total des autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement en résultat net	2 168	(1 585)
Pertes et gains actuariels	(1 182)	(1 380)
Impôt différés sur éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net	107	104
Résultat global	3 419	(5 481)
dont quote-part du Groupe	3 459	(5 504)
dont quote-part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(40)	23

État de situation financière consolidée au 31 décembre 2014

(en milliers d'Euros)	Notes	Exercice 2014	Exercice 2013 Retraité
ACTIF			
Écarts d'acquisition	6.1	26 594	24 768
Immobilisations incorporelles	6.2	777	692
Immobilisations corporelles	6.3	70 412	71 700
Participations dans les mises en équivalence	6.4	18 922	17 604
Autres actifs financiers non courants	6.5	6 644	8 582
Actifs d'impôts différés	6.11	8 566	8 455
Autres actifs long terme		126	134
Total actifs non courants		132 041	131 935
Stocks	6.6	28 050	26 155
Clients et autres débiteurs	6.7	95 496	93 999
Créances fiscales		2 769	1 264
Autres actifs courants		2 781	2 655
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.8	14 236	15 967
Total actifs courants		143 332	140 040
Groupes d'actifs destinés à être cédés	9	-	-
TOTAL ACTIF		275 373	271 975
PASSIF			
Capital	6.9	5 220	5 220
Réserves		84 979	87 507
Résultat net de l'exercice – part du Groupe		2 298	(2 780)
Capitaux propres part du Groupe		92 497	89 947
Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)		768	2 093
Capitaux propres		93 265	92 040
Dettes financières non courantes	6.10	35 755	19 413
Passifs d'impôts différés	6.11	1 734	1 569
Provisions pour avantages aux salariés	6.12	16 293	15 466
Autres provisions non courantes	6.13	14 296	14 755
Autres passifs long terme		281	346
Total passifs non courants		68 359	51 549
Fournisseurs et autres créditeurs	6.14	83 605	74 499
Dettes d'impôt		646	1 033
Dettes financières courantes	6.10	19 622	43 820
Autres provisions courantes	6.13	5 624	4 681
Autres passifs courants		4 252	4 353
Total passifs courants		113 749	128 386
Total dettes		182 108	179 935
Passifs liés à un Groupe d'actifs destinés à être cédés	9	-	-
TOTAL PASSIF		275 373	271 975

Tableau des flux de trésorerie consolidé au 31 décembre 2014

(en milliers d'Euros)			
<i>En milliers d'euros</i>	Notes	Exercice 2014	Exercice 2013 retraité
Résultat net consolidé		2 325	(2 620)
Elim. des parts des mises en équivalence	6.4	(2 674)	(1 194)
Elim. des amortissements et provisions		9 252	9 316
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution		(128)	(1 015)
Elim. autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie		6	(1 169)
Elim. de l'effet d'actualisation	5.8	(220)	(420)
Dividendes reçus des co-entreprises		2 890	3 585
Elim. des produits de dividendes (hors-groupe)	6.4	(35)	(37)
Marge brute d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		11 416	6 446
Elim. de la charge (produit) d'impôt	5.9	2 812	3 550
Elim. du coût de l'endettement financier net	5.8	3 203	3 565
Marge brute d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		17 431	13 561
Incidence de la variation du BFR	6.15	3 900	(5 134)
Impôts payés		(3 277)	(2 814)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		18 054	5 613
Incidence des variations de périmètre	6.16	(1 350)	12 124
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	6.3	(6 757)	(7 562)
Acquisition d'actifs financiers		-	-
Variation des prêts et avances consentis		1 993	(2 858)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		1 151	1 521
Cession d'actifs financiers		32	22
Dividendes reçus	6.4	35	37
Variation nette des placements court terme		-	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(4 896)	3 284
Augmentation de capital		-	-
Emission d'emprunts	6.10	5 250	42 287
Remboursement d'emprunts	6.10	(14 364)	(45 167)
Intérêts financiers nets versés		(3 447)	(3 821)
Transactions entre actionnaires : acquisitions/cessions partielles		(1 319)	(556)
Dividendes payés aux actionnaires du Groupe		(521)	(410)
Dividendes payés aux minoritaires		(140)	(185)
Autres flux liés au financement		-	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(14 541)	(7 852)
Incidences de la variation des taux de change		(24)	(412)
Incidence des changements de principes comptables		-	-
Variation de la trésorerie		(1 407)	633
Trésorerie d'ouverture	6.8	13 662	13 029
Trésorerie de clôture	6.8	12 255	13 662
Variation de trésorerie		(1 407)	633

* Les flux de trésorerie présentés ci-dessus incluent les activités abandonnées présentées en page 76.

Les impacts dans le tableau de flux de trésorerie liés aux activités abandonnées sont les suivants :

En milliers d'euros	Exercice 2014	Exercice 2013
Résultat net consolidé	53	(1 523)
<i>Marge brute d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</i>	53	2 308
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(35)	1 610
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(25)	(528)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	6	(1 289)
Incidences de la variation des taux de change	-	(30)
Variation de la trésorerie	(54)	(237)
Trésorerie d'ouverture	64	301
Trésorerie de clôture	10	64

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

31 décembre 2014

<i>En milliers d'euros</i>	Capital social	Actions propres	Réserves consolidées et résultat Part du Groupe	Réserves de conv.	Total capitaux propres Part du Groupe	Intérêts Minoritaires	Total capitaux propres
Total au 3¹ décembre 2012	5 220	(2 478)	92 767	304	95 813	2 197	98 010
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	(950)	(1 774)	(2 724)	(137)	(2 861)
Résultat net de l'exercice	-	-	(2 780)	-	(2 780)	160	(2 620)
Total des produits et charges comptabilisés	-	-	(3 730)	(1 774)	(5 504)	23	(5 481)
Dividendes versés	-	-	(410)	-	(410)	(185)	(595)
Variations de périmètre ⁽¹⁾	-	-	48	-	48	58	106
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-
Total au 31 décembre 2013 retraité	5 220	(2 478)	88 675	(1 470)	89 947	2 093	92 040
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	(1 018)	2 179	1 161	(68)	1 093
Résultat net de l'exercice	-	-	2 298	-	2 298	28	2 326
Total des produits et charges comptabilisés	-	-	1 280	2 179	3 459	(40)	3 419
Dividendes versés	-	-	(521)	-	(521)	(126)	(647)
Variations de périmètre ⁽¹⁾	-	-	(65)	-	(65)	(1 132)	(1 197)
Autres variations	-	-	(323)	-	(323)	(27)	(350)
Total au 31 décembre 2014	5 220	(2 478)	89 046	709	92 497	768	93 265

(1) Les variations de périmètre sont liées à des effets dilutifs ou relatifs d'entités pour lesquelles la méthode de l'intégration globale est maintenue. Au cours de l'exercice 2014, la baisse des intérêts minoritaires s'expliquent principalement par le rachat des intérêts minoritaires des entités EPC BELGIQUE, DGO M3 et Minexpl.

Annexe aux états financiers annuels consolidés 2014

Sommaire

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE	81
2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....	81
2.1. Acquisition de SIGENCI	81
2.2. Importante Commande de démolition sur un site Industriel en région parisienne	81
2.3. EPC CÔTE D'IVOIRE	82
2.4. Renforcement du Groupe EPC sur le marché Belge	82
2.5. Nouveaux contrats en Arabie Saoudite et au Maroc.....	82
2.6. Renouvellement du contrat encours avec un important client dans l'activité Additifs Diesel.....	82
2.7. Poursuite du développement aux Etats-Unis	82
3. PRINCIPES COMPTABLES	83
3.1. Principes généraux et normes comptables	83
3.2. Méthodes de consolidation	88
3.3. Règles et méthodes d'évaluation	90
3.4. Évolution de l'information sectorielle.....	98
4. INFORMATION SECTORIELLE	98
4.1. Informations comparatives	99
4.2. Résultats sectoriels.....	100
4.3. Autres éléments sectoriels inclus dans le compte de résultat, sans contrepartie de trésorerie.....	101
4.4. Investissements sectoriels	101
4.5. État de Passage de l'information sectorielle publiée au compte de résultat consolidé...	102
5. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT	103
5.1. Produits des activités ordinaires	103
5.2. Autres achats et charges externes.....	103
5.3. Variation des stocks d'en-cours et de produits finis au compte de résultat.....	103
5.4. Charges de personnel.....	104
5.5. Autres produits et charges d'exploitation	104
5.6. Autres produits et charges opérationnels.....	105
5.7. Frais de recherche et développement.....	105
5.8. Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers	106
5.9. Impôt sur les résultats	106
5.10. Résultat par action	107

6. NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	109
6.1. Écarts d'acquisition	109
6.2. Immobilisations incorporelles	111
6.3. Immobilisations corporelles	111
6.4. Participation dans les mises en équivalence	112
6.5. Autres actifs financiers non courants	115
6.6. Stocks et en cours	116
6.7. Clients et autres débiteurs	117
6.8. Trésorerie et équivalents de trésorerie	117
6.9. Capital	118
6.10. Dettes financières	118
6.11. Impôts différés au bilan	121
6.12. Provisions pour avantages aux salariés	121
6.13. Autres provisions	124
6.14. Fournisseurs et autres créditeurs	125
6.15. Besoin en Fonds de Roulement	125
6.16. Incidence des variations de périmètre	125
6.17. Engagements financiers	126
7. INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIÉES	126
7.1. Contrôle	126
7.2. Relation avec les filiales	126
7.3. Rémunération du personnel dirigeant-clé	127
7.4. Transactions avec des parties liées	127
8. ABANDONS D'ACTIVITÉS	128
8.1. Arrêt des activités de BFMS	128
8.2. Arrêt des activités de EEI	129
8.3. Arrêt des activités en Europe Centrale	129
8.4. Arrêt des activités DÉFENSE ITALIE	129
8.5. Arrêt des activités de NITROKEMFOR SERVICES	129
8.6. STIPS TI	129
9. ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES	130
10. SOCIÉTÉS DU GROUPE	131
11. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	133
12. ÉVÉNEMENTS POST CLÔTURE	133
12.1. Transaction définitive sur les procédures DGC	133
12.2. Ouverture d'un centre de formation en Angleterre	133
12.3. Présence d'EPC pour le premier contrat attribué dans le cadre du redémarrage du projet de tunnel Lyon-Turin	133

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le Groupe EPC est un Groupe international. EPC SA est une société anonyme cotée à la bourse de Paris (ISIN FR0000039026) immatriculée en France. EPC pratique principalement trois activités :

- La fabrication d'explosifs à usage civil et leur mise en œuvre (forage minage),
- La démolition,
- Autres activités diversifiées (produits chimiques).

La société mère, Société Anonyme d'Explosifs et de Produits Chimiques, est une société anonyme française dont le siège social est situé au 61, rue de Galilée, 75008 Paris.

Les comptes consolidés du Groupe EPC au 31 décembre 2014 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 26 mars 2015, qui en a autorisé la publication.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en milliers d'euros.

2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

2.1 Acquisition de SIGENCI

Le 3 février 2014 le Groupe a procédé à l'acquisition des titres de la société SIGENCI.

Cette société qui emploie 80 personnes a réalisé un chiffre d'affaires de 9,6 millions d'euros en 2013. Elle est spécialisée dans le désamiantage. C'est un des acteurs majeurs du marché français avec des implantations importantes dans le Nord, la région Parisienne et la région Lyonnaise.

SIGENCI constitue un complément important tant géographique que technique au dispositif actuellement en place chez EPC dans le désamiantage à travers ses filiales OCCAMIANTE et ATD notamment. Les équipes travaillent activement à la mise en place de synergies tant techniques que commerciales.

2.2 Importante commande de démolition sur un site industriel en région parisienne

Le pôle démolition du Groupe EPC a signé avec un important donneur d'ordre un contrat portant sur la démolition de 180 000 m² de bâtiments sur un site industriel en Seine-Saint-Denis. Ce chantier d'un montant de plus de 6 Millions d'Euros est d'une ampleur exceptionnelle.

Cette commande est également intéressante d'un point de vue technique. Elle nécessite en particulier de mettre en œuvre à grande échelle, le savoir-faire du pôle démolition EPC dans le désamiantage.

Toutes les sociétés du pôle (PRODEMO, OCCAMAT et ATD pour la démolition, OCCAMIANTE et SIGENCI pour le désamiantage, 2B RECYCLAGE pour le traitement des déchets) participent à la réalisation de ce chantier qui se déroule dans des conditions satisfaisantes et à la satisfaction du client final.

2.3 EPC CÔTE D'IVOIRE

L'implantation sur le marché local des carrières a été rapide et les volumes sont au rendez-vous sur ce segment. EPC Côte d'Ivoire a capté plus de 90% de ce marché.

L'usine de production de matrice a démarré comme prévu au cours du premier semestre 2014. Les unités mobiles de fabrication (UMF) sont aujourd'hui opérationnelles également. Le premier client d'importance a commencé à être servi à partir de juillet, il s'agit d'un projet de construction de barrage hydroélectrique.

Plusieurs projets miniers sont à l'étude dans la région.

2.4 Renforcement du Groupe EPC sur le marché belge

Le Groupe EPC a signé le 24 juillet 2014 un ensemble d'accords qui lui permettent de renforcer sa position sur le marché belge des explosifs et du forage-minage.

Le Groupe EPC a acquis les participations suivantes :

- 100% des titres de la société DYNAROL, spécialisée dans la commercialisation de détonateurs.
- 49% des titres de la société EPC BELGIQUE, spécialisée dans la fabrication et la commercialisation d'explosifs, dont elle détenait déjà 51%.
- 49% des titres de la société DGO m3, spécialisée dans le forage-minage, dont elle détenait déjà 51%.
- Le Groupe a également procédé à l'acquisition des terrains d'Amay, sur lesquels sont situés les dépôts d'explosifs et les ateliers de fabrication d'ANFO et de Matrice.

Cette opération consolide la position du Groupe sur le marché belge où EPC occupe une position de co-leader. Elle permet également d'optimiser son déploiement dans le Nord et l'Est de la France.

2.5 Nouveaux contrats en Arabie Saoudite et au Maroc

Le Groupe EPC à travers sa filiale MCS a signé son premier contrat minier important en Arabie Saoudite. Il s'agit de la fourniture d'explosifs pour une mine de sel appartenant à SABIC.

Les activités de forage-minage en Arabie prennent également de l'ampleur avec le démarrage du contrat pour Saudi Readymix.

Marodyn, la filiale de forage-minage d'EPC au Maroc a remporté le contrat pour les travaux préparatoires à la construction du barrage de MDEZ qui ont démarré immédiatement.

2.6 Renouvellement du contrat encours avec un important client dans l'activité Additifs Diesel

Le contrat a été prolongé pour une période supplémentaire de 5 ans. Cet accord permet de pérenniser dans de bonnes conditions financières cette activité sur un des sites historiques de notre filiale au Royaume-Uni.

En parallèle, le Groupe a signé un contrat lui permettant de sécuriser son approvisionnement en matières premières pour cette activité.

2.7 Poursuite du développement aux Etats-Unis

Un deuxième dépôt d'explosifs a été ouvert par KEMEK US aux Etats-Unis. Ce nouveau dépôt permet de consolider la présence du Groupe en Pennsylvanie et dans l'Etat de New-York, zone qui concentre la majorité des clients d'EPC sur le continent Nord-Américain.

3. PRINCIPES COMPTABLES

3.1 Principes généraux et normes comptables

Les états financiers consolidés sont présentés en millier d'euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche sauf indication contraire.

3.1.1 Conformité aux normes comptables

En application du règlement n°1126/2008 du Conseil européen adopté le 3 novembre 2008, le Groupe EPC a établi ses comptes consolidés conformément aux normes internationales d'information financière ou « International Financial Reporting Standards » (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union européenne à la date de préparation des états financiers.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS, les IAS (International Accounting Standards), et leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

L'ensemble des textes adoptés par l'Union européenne est disponible sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm

3.1.2 Les normes suivantes sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2014 sur l'information financière présentée :

- IFRS 10 « États financiers consolidés » ;
- IFRS 11 « Partenariats » ;
- IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » ;
- les amendements consécutifs à IFRS 10, 11 et 12 relatifs à IAS 27 (2011) « États financiers individuels » et IAS 28 (2011) « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises » ;
- les amendements à IAS 32 relatifs aux règles de compensation des actifs financiers et des passifs financiers applicable pour les exercices ouverts au 1^{er} janvier 2014 ;
- les amendements à IAS 36 – Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers ;
- les amendements à IAS 39 – Notion de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture ;
- les amendements à IFRS 7 – Informations à fournir – Compensation des actifs et passifs financiers ;
- les amendements à IFRS 1 – Hyperinflation grave et suppression de dates d'application fermes et Prêts gouvernementaux ;
- les amendements à IAS 12 – Impôts différés – Recouvrement des actifs sous-jacents ;
- les amendements IAS 1 – Présentation des autres éléments du résultat global ;
- IFRIC 20 – Frais de découverte engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert. Les amendements à IAS 19 « Avantages du personnel » relatifs aux régimes à prestations définies adoptés par l'Union européenne en 2012 ont fait l'objet d'une application par anticipation par le Groupe dès le 31 décembre 2013.

3.1.3 Les nouvelles normes, amendements à des normes existantes et interprétations suivantes ont été publiées mais ne sont pas applicables au 31 décembre 2014 et n'ont pas été adoptées par anticipation :

- les amendements IAS 16 et IAS 38 – Clarification sur les modes d'amortissement acceptables;
- les amendements IAS 16 et IAS 41 – Agriculture : actifs biologiques producteurs;
- les amendements IAS 19 – Régimes à prestations définies : contributions des membres du personnel.
- Les amendements à IFRS 10 et à IAS 29 – Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise;
- Amendements limités à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 - Exemption de consolidation applicable aux entités d'investissement
- les amendements IFRS 11 – Comptabilisation des acquisitions des intérêts dans une entreprise commune
- IFRIC 21 – Droits et taxes
- IFRS 9* – instruments financiers
- IFRS14* – Comptes de reports réglementaires
- IFRS15* – Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec des clients

3.1.4 Conséquence de l'application de la norme IFRS 10, 11 12 sur les comptes du Groupe EPC à compter de l'exercice 2014

Depuis le 1^{er} janvier 2014, les normes IFRS10 « États financiers consolidés », IFRS 11 « Partenariats » et IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » publiées en mai 2011 par l'IASB sont entrées en vigueur. Les participations dans KEMEK, KEMEK US, EXOR, MODERN CHEMICAL SERVICES, NITROKEMINE GUINÉE et SOCIÉTÉ DE MINAGE EN GUINÉE étaient antérieurement consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle qui ne peut plus s'appliquer au regard du mode de gouvernance de ces entités et des autres critères définis par la norme. Ces co-entreprises sont désormais mises en équivalence.

3.1.4.1 État de passage de la situation financière consolidée publiée à la situation financière retraitée au 31 décembre 2013

En milliers d'euros	31 Décembre 2013 Publié	IFRS 10 et 11	31 Décembre 2013 Retraité
ACTIF			
Écarts d'acquisition	30 552	(5 784)	24 768
Immobilisations incorporelles	699	(7)	692
Immobilisations corporelles	81 985	(10 285)	71 700
Participations dans les mises en équivalence	3 734	13 870	17 604
Autres actifs financiers non courants	5 665	2 917	8 582
Actifs d'impôts différés	9 067	(612)	8 455
Autres actifs long terme	134	-	134
Total actifs non courants	131 836	99	131 935
Stocks	28 483	(2 328)	26 155
Clients et autres débiteurs	96 238	(2 239)	93 999
Créances fiscales	1 333	(69)	1 264
Autres actifs courants	2 800	(145)	2 655
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20 232	(4 265)	15 967
Total actifs courants	149 086	(9 046)	140 040
Groupes d'actifs destinés à être cédés	-	-	-
TOTAL ACTIF	280 922	(8 947)	271 975
PASSIF			
Capital	5 220	-	5 220
Réserves	87 507	-	87 507
Résultat net de l'exercice – part du Groupe	(2 780)	-	(2 780)
Capitaux propres part du Groupe	89 947	-	89 947
Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	2 093	-	2 093
Capitaux propres	92 040	-	92 040
Dettes financières non courantes	24 461	(5 048)	19 413
Passifs d'impôts différés	1 738	(169)	1 569
Provisions pour avantages aux salariés	15 648	(182)	15 466
Autres provisions non courantes	15 245	(490)	14 755
Autres passifs long terme	346	-	346
Total passifs non courants	57 438	(5 889)	51 549
Fournisseurs et autres créditeurs	77 516	(3 017)	74 499
Dettes d'impôt	1 117	(84)	1 033
Dettes financières courantes	44 275	(455)	43 820
Autres provisions courantes	4 695	(14)	4 681
Autres passifs courants	3 841	512	4 353
Total passifs courants	131 444	(3 058)	128 386
Total dettes	188 882	(8 947)	179 935
Passifs liés à un Groupe d'actifs destinés à être cédés	-	-	-
TOTAL PASSIF	280 922	(8 947)	271 975

3.1.4.2 État de passage du compte de résultat publié au compte de résultat retraité au 31 décembre 2013

En milliers d'euros	Exercice 2013 publié	IFRS 10 et 11	Exercice 2013 retraité
<i>Activités poursuivies</i>			
Produit des activités ordinaires	309 595	(12 079)	297 516
Autres produits	1 014	(153)	861
Achats consommés	(148 796)	5 096	(143 700)
Autres achats et charges externes	(74 964)	3 540	(71 424)
Variation des stocks d'encours et de produits finis	(291)	(20)	(311)
Charges de personnel	(68 770)	3 237	(65 533)
Amortissements et dépréciations des immobilisations	(10 852)	1 022	(9 830)
Dotations et reprises de provisions	1 638	42	1 680
Autres produits et charges d'exploitation	(1 403)	(1 100)	(2 503)
Résultat opérationnel courant	7 171	(415)	6 756
Part du résultat des mises en équivalence	1 420	(226)	1 194
Résultat opérationnel courant incluant la part des mises en équivalence	8 591	(641)	7 950
Résultat sur cession de participations consolidées	1 000	-	1 000
Autres produits et charges opérationnels	(2 558)	27	(2 531)
Résultat opérationnel	7 033	(614)	6 419
Coût de l'endettement financier net	(3 825)	260	(3 565)
Autres produits et charges financiers	(1 021)	339	(682)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-	-	-
Résultat avant impôt	2 187	(15)	2 172
Impôt sur les résultats	(3 284)	15	(3 269)
Résultat net de l'ensemble consolidé – activités poursuivies	(1 097)	-	(1 097)
Résultat net des activités abandonnées	(1 523)	-	(1 523)
Résultat net de l'ensemble consolidé – total	(2 620)	-	(2 620)
Résultat net – part du Groupe	(2 780)	-	(2 780)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	160	-	160
Résultat par action	(13,69)	-	(13,69)
Résultat par part de fondateur	(23,58)	-	(23,58)
Résultat dilué par action	(13,69)	-	(13,69)
Résultat dilué par part de fondateur	(23,58)	-	(23,58)

3.1.4.3 État de passage du tableau de flux de trésorerie publié au tableau de flux de trésorerie retraité au 31 décembre 2013

En milliers d'euros	Exercice 2013 publié	IFRS 10 et 11	Exercice 2013 retraité
Résultat net consolidé	(2 620)	-	(2 620)
Elim. des parts des mises en équivalence	(1 420)	226	(1 194)
Elim. des amortissements et provisions	10 452	(1 136)	9 316
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	(942)	(73)	(1 015)
Elim. autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie	(1 169)	-	(1 169)
Elim. de l'effet d'actualisation	(444)	24	(420)
Elim. des dividendes reçus des co-entreprises	0	3 585	3 585
Elim. des produits de dividendes	(37)	-	(37)
Marge brute d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	3 820	2 626	6 446
Elim. de la charge (produit) d'impôt	3 565	(15)	3 550
Elim. du coût de l'endettement financier net	3 825	(260)	3 565
Marge brute d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	11 210	2 351	13 561
Incidence de la variation du BFR	(3 946)	(1 188)	(5 134)
Impôts payés	(3 244)	430	(2 814)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	4 020	1 593	5 613
-Incidence des variations de périmètre	12 124	-	12 124
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(9 188)	1 626	(7 562)
Acquisition d'actifs financiers	(26)	26	-
Variation des prêts et avances consentis	(1 594)	(1 264)	(2 858)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 447	74	1 521
Cession d'actifs financiers	22	-	22
Dividendes reçus	1 899	(1 862)	37
Variation nette des placements court terme	-	-	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	4 684	(1 400)	3 284
Augmentation de capital	-	-	-
Émission d'emprunts	44 307	(2 020)	42 287
Remboursement d'emprunts	(45 455)	288	(45 167)
Intérêts financiers nets versés	(3 877)	56	(3 821)
Transactions entre actionnaires : acquisitions/cessions partielles	(556)	-	(556)
Dividendes payés aux actionnaires du Groupe	(410)	-	(410)
Dividendes payés aux minoritaires	(185)	-	(185)
Autres flux liés au financement (2)	-	-	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(6 176)	(1 676)	(7 852)
Incidences de la variation des taux de change	(453)	41	(412)
Incidence des changements de principes comptables	-	-	-
Variation de la trésorerie	2 075	(1 442)	633
Trésorerie d'ouverture	15 802	(2 773)	13 029
Trésorerie de clôture	17 877	(4 215)	13 662
Variation de trésorerie	2 075	(1 442)	633

3.2 Méthodes de consolidation

3.2.1 Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés comprennent ceux de la Société Anonyme d'Explosifs et Produits Chimiques ainsi que ceux de ses filiales, sociétés associées et co-entreprises. Cet ensemble forme le Groupe.

Filiales

Les filiales sont toutes les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle, c'est-à-dire le pouvoir de diriger leurs politiques financière et opérationnelle afin d'obtenir des avantages de leurs activités. Ce contrôle est présumé dans les cas où le Groupe détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de ses filiales, plus de la moitié des droits de vote. Les états financiers des filiales sont consolidés en suivant la méthode de l'intégration globale, et les intérêts minoritaires sont déterminés sur la base du pourcentage d'intérêt.

Les intérêts des actionnaires minoritaires sont présentés au bilan dans une catégorie distincte des capitaux propres, part du Groupe. Le montant de leur quote-part dans le résultat net consolidé est présenté séparément dans le compte de résultat. Les pertes revenant aux minoritaires excédant leurs intérêts dans les capitaux propres de la filiale sont affectés à la participation du Groupe sauf lorsque les minoritaires sont tenus d'apporter une contribution supplémentaire pour couvrir les pertes et qu'ils sont en mesure de le faire.

L'ensemble des soldes et transactions intragroupe, y compris les profits, pertes et dividendes, est éliminé en consolidation.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, c'est-à-dire le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques. L'influence notable est présumée lors de la détention, directe ou indirecte par le biais de filiales, de 20% à 50% des droits de vote. Les états financiers des entreprises associées sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

Les participations dans des entreprises associées sont présentées sur une ligne distincte du bilan. Les quotes-parts de résultat des entreprises mises en équivalence, et le résultat de sortie de ces participations, sont présentés séparément dans le compte de résultat. Les quotes-parts de mouvements des capitaux propres des entreprises associées sont constatées directement en capitaux propres.

Si la quote-part du Groupe dans les pertes de l'entreprise associée excède la valeur nette comptable de sa participation, la valeur de la participation est réduite à zéro, et le Groupe ne continue à comptabiliser sa part dans les pertes de l'entreprise associée que dans la mesure où il est responsable de ces pertes.

Co-entreprises

Les états financiers des co-entreprises, c'est-à-dire les entités dont le contrôle de l'activité économique est partagé entre deux parties ou plus, sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, conformément à l'application IFRS 11.

3.2.2 Opérations intra-groupe

Les opérations et transactions réciproques d'actif et de passif, de produits et de charges entre entreprises intégrées sont éliminées dans les comptes consolidés. Cette élimination est réalisée :

- en totalité si l'opération est réalisée entre deux entreprises intégrées globalement,
- à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise si l'opération est réalisée entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise intégrée proportionnellement (utilisé uniquement dans l'information sectorielle qui utilise l'intégration proportionnelle),
- à hauteur du pourcentage de détention de l'entreprise mise en équivalence dans le cas de résultat interne réalisé entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise mise en équivalence.

3.2.3 Conversion en monnaies étrangères

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

La monnaie de fonctionnement des sociétés étrangères correspond à la monnaie locale.

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe sont convertis selon la méthode dite « du cours de clôture ».

Leurs éléments de bilan sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice et les éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en écart de conversion dans les réserves consolidées.

Les écarts d'acquisition relatifs aux sociétés étrangères sont considérés comme faisant partie des actifs et passifs acquis et, à ce titre, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Opérations en monnaie étrangère

Les opérations en monnaie étrangère sont converties en euro au cours de change en vigueur à la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les actifs financiers et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en euro au cours de change de clôture de l'exercice. Les pertes et gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique résultat de change et présentés en autres produits et charges financiers au compte de résultat.

3.2.4 Activités abandonnées ou en cours de cession et actifs non courants détenus en vue de la vente

Les éléments du compte de résultat relatifs aux activités abandonnées sont présentés sur une ligne isolée pour toutes les périodes présentées. Une activité abandonnée est une composante d'une entité ayant des flux de trésoreries identifiables et qui représente une ligne d'activité ou une zone géographique distincte.

Les Groupes d'actifs et passifs dont la cession a été décidée au cours de la période sont présentés sur une ligne séparée du bilan, dès lors que la cession doit intervenir dans les 12 mois. Ils sont évalués au plus bas de la valeur comptable ou du prix de vente estimé, net des coûts relatifs à la cession.

3.2.5 Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

Les sociétés entrent dans le périmètre de consolidation à la date à laquelle leur contrôle est transféré au Groupe, et en sortent à la date à laquelle le Groupe cesse d'exercer un contrôle sur elles.

Les acquisitions de filiales sont constatées selon la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique la comptabilisation des actifs et passifs des sociétés acquises par le Groupe à leur juste valeur, en conformité avec les règles prévues par IFRS3 Révisée – Regroupement d'entreprises.

Les coûts de restructuration et les autres coûts de l'entreprise acquise consécutifs au regroupement et qui répondent à la date de l'acquisition aux critères de constitution de provisions fixés par la norme IAS 37 sont inclus dans les passifs acquis ; les coûts engagés ultérieurement à la date d'acquisition sont comptabilisés dans le compte de résultat opérationnel de la période au cours de laquelle ils sont encourus ou lorsqu'ils répondent aux critères de la norme IAS 37.

L'excédent du coût d'acquisition sur les intérêts du Groupe dans la juste valeur des actifs et passifs enregistrés constitue l'écart d'acquisition. Les écarts d'acquisition relatifs aux filiales ou co-entreprises sont enregistrés sur une ligne séparée du bilan (note 6.1). Les écarts d'acquisition relatifs aux entreprises associées sont compris dans la valeur comptable de la participation et sont pris en considération dans le test de dépréciation relatif à cet actif.

A l'inverse, si la quote-part des actifs et passifs en juste valeur dépasse le coût d'acquisition, cet excédent est immédiatement enregistré en profit.

L'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise peut être ajustée dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition ; au-delà de ce délai, le montant de l'écart d'acquisition ne peut être modifié que dans des cas très spécifiques (ajustement du prix, corrections d'erreur).

Les écarts d'acquisition ne font pas l'objet d'amortissements récurrents, mais des pertes de valeur sont constatées si cela s'avère nécessaire sur la base des résultats des tests de perte de valeur.

Pour la réalisation des tests de perte de valeur, les écarts d'acquisition sont affectés à chacune des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) auxquelles ils se rattachent en fonction de l'organisation mise en place par le Groupe.

Les UGT auxquelles un écart d'acquisition est affecté font l'objet de test de perte de valeur au moins une fois par an, ou plus fréquemment s'il existe un indice de perte de valeur.

Si la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à la valeur comptable de ses actifs, la perte de valeur est affectée en priorité à l'écart d'acquisition, puis aux autres actifs non courants de l'UGT (immobilisations corporelles et incorporelles) au prorata de leur valeur comptable.

Une perte de valeur sur un écart d'acquisition a un caractère irréversible et ne peut donc pas être reprise.

3.3 Règles et méthodes d'évaluation

3.3.1 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui peuvent affecter les montants figurant dans ces états financiers, notamment en ce qui concerne les éléments suivants :

- l'évaluation des provisions et des engagements de retraites
- l'évaluation des impôts différés
- les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur
- l'évaluation des coûts de démantèlement, décontamination et de remise en état des sites

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

3.3.2 Perte de valeur des actifs

Des tests de perte de valeur sont effectués systématiquement au moins une fois par an pour les actifs incorporels à durée de vie indéfinie, ou plus souvent s'il existe un indice de perte de valeur.

Des tests sont effectués dès qu'il existe un indice de perte de valeur pour les immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie.

Les indices de perte de valeur suivis par le Groupe sont de deux types :

- Externes : matières premières, taux d'intérêts, modification substantielle du contexte réglementaire.
- Internes : incident majeur d'exploitation, baisse d'activité durable, modifications substantielles des conditions et autorisation d'exploitation.

Lorsque le montant recouvrable d'une Unité Génératrice De Trésorerie (UGT) est inférieur à la valeur nette comptable des actifs rattachés à l'UGT, une perte de valeur est constatée.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre, la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie générés par l'UGT, augmentée, le cas échéant, de sa valeur de sortie à la fin de sa durée d'utilité prévue, et la juste valeur diminuée du coût de cession.

Une UGT est définie comme étant le plus petit ensemble d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie de façon indépendante des autres actifs ou ensemble d'actifs du Groupe. Elle inclut les écarts d'acquisition qui lui sont attribuables.

Au 31 décembre 2014 le Groupe compte 3 UGT nommées comme suit :

- Zone Europe (France / Royaume-Uni / Scandinavie / EPC Innovation / Benelux / Italie / Espagne, Explosifs, Forage Minage),
- Zone Démolition (France),
- Zone Afrique Moyen Orient (Guinée Conakry, Sénégal, Cameroun, Gabon, Maroc, Côte d'Ivoire)

3.3.3 Reconnaissance du produit des activités ordinaires

Le produit des activités ordinaires est constitué par les ventes et les prestations de services à des tiers, déduction faite des remises et rabais commerciaux ainsi que des taxes sur les ventes, et après élimination des ventes intragroupe.

Ventes de biens

Les ventes de biens sont enregistrées lorsque les principaux risques et avantages sont transférés à l'acheteur, ce qui coïncide généralement avec le transfert de propriété.

Prestations de services

Les produits provenant des prestations de services sont enregistrés une fois que le service est rendu ou sur la base d'un pourcentage d'avancement sur la durée du contrat.

Contrats de construction

Lorsque le résultat d'un contrat de construction peut être estimé de façon fiable, et qu'il est probable que le contrat sera rentable, les produits et les coûts du contrat sont comptabilisés en fonction de l'avancement de l'activité du contrat à la date de clôture (méthode du pourcentage d'avancement). Le degré d'avancement des travaux est déterminé suivant les méthodes suivantes, en fonction de la nature du contrat :

- (1) le rapport existant entre les coûts encourus pour les travaux exécutés jusqu'à la date considérée et les coûts totaux estimés du contrat ;
- (2) l'examen des travaux exécutés; ou
- (3) l'achèvement, en termes physiques, d'une partie des travaux du contrat.

Lorsque le résultat d'un contrat de construction ne peut être estimé de façon fiable :

- les produits ne sont comptabilisés que dans la limite des coûts encourus qui seront probablement recouvrables,
- les coûts du contrat sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Dans le cas où les prévisions de fin d'affaire sur les contrats de construction font ressortir un résultat déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée immédiatement en résultat.

3.3.4 Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits d'exploitation comprennent les éléments suivants :

- Production immobilisée
- Subvention d'exploitation
- Quote-part de subvention d'investissement virée au compte de résultat de l'exercice
- Produits de cession d'immobilisations et de titres consolidés
- Autres produits, dont résultat bénéficiaire sur opérations faites en commun

Les autres charges d'exploitation comprennent les éléments suivants :

- Valeur nette comptable des immobilisations et titres consolidés cédés
- Impôts et taxes
- Autres charges, dont pertes sur opérations faites en commun

3.3.5 Charges et produits financiers

Les charges et produits financiers comprennent les éléments suivants :

- Les charges et produits d'intérêt relatifs à l'endettement net consolidé, lequel se compose des emprunts bancaires, des dettes liées aux contrats de location financement et de la trésorerie et équivalents de trésorerie.
- Les autres charges versées aux établissements financiers au titre des opérations de financement
- La composante financière du coût des régimes de retraite (charge d'intérêt et rendement attendu des actifs du régime)
- La désactualisation des provisions pour décontamination, démantèlement et dépollution
- Les dépréciations durables et les résultats de cession des titres disponibles à la vente
- Les dividendes reçus des participations non consolidées (les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire de percevoir le paiement est établi).
- Les profits et pertes de change résultant des opérations de financement, y compris le cas échéant les effets de la comptabilité de couverture.

3.3.6 Autres produits et charges opérationnels

Pour assurer une meilleure lisibilité de la performance de l'entreprise, Le Groupe présente un agrégat intermédiaire «résultat opérationnel courant» au sein du résultat opérationnel, excluant les éléments qui ont peu de valeur prédictive du fait de leur nature, de leur fréquence et/ou de leur importance relative. Ces éléments, enregistrés en «autres produits opérationnels» et «autres charges opérationnelles», comprennent notamment :

- Les charges des plans de restructurations ou de désengagement d'activités approuvés par la direction du Groupe
- L'impact des variations de périmètre
- Le résultat positif ou négatif des litiges sortant de l'exploitation normale du Groupe

3.3.7 Impôts sur les résultats

La CVAE est une cotisation assise sur la valeur ajoutée produite par les entités françaises. Le Groupe considère que la valeur ajoutée, base de calcul de la CVAE, est un agrégat intermédiaire du résultat net et comptabilise donc la CVAE comme un impôt sur le résultat.

3.3.8 Contrats de location

Contrats de location simple

Les paiements effectués au titre d'un contrat de location simple sont enregistrés en charge dans le compte de résultat, sur une base linéaire pendant la durée du contrat.

Les revenus locatifs sont comptabilisés en produits de façon linéaire.

Contrats de location financement

Les contrats de location financement pour lesquels le Groupe est preneur sont comptabilisés à l'actif et au passif du bilan pour des montants égaux au plus faible de la juste valeur du bien loué et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location (au taux d'intérêt implicite du contrat). Les paiements sont ventilés entre charge financière et amortissement de la dette.

3.3.9 Immobilisations incorporelles

Frais de développement

Les dépenses relatives à un projet de développement sont capitalisées s'ils répondent aux six critères suivants :

- fiabilité technique,
- intention d'achever l'actif et de l'utiliser ou de le vendre,
- capacité à utiliser ou à vendre l'actif,
- probabilité d'avantages économiques futurs (existence d'un marché ou utilisation en interne),
- disponibilité de ressources financières nécessaires à l'achèvement,
- fiabilité de la mesure des dépenses attribuables à l'immobilisation.

Les frais de développement capitalisés sont ensuite amortis sur la durée probable de vie de l'immobilisation incorporelle à partir de sa mise en service.

Autres immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est comptabilisée :

- s'il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entreprise
- si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées selon la méthode du coût amorti, en utilisant la méthode linéaire sur une durée d'utilité comprise entre 12 mois et 3 ans.

3.3.10 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées selon la méthode du coût amorti.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon le mode le plus représentatif de la dépréciation économique des biens, suivant la méthode des composants, et sur la durée d'utilité estimée des biens.

Les durées d'amortissement retenues par le Groupe sont les suivantes :

Constructions en dur, merlons	Linéaire 30 ans
Constructions légères, clôtures	Linéaire 15 ans
Matériels et installations de fabrication	Linéaire 12 ans
Installations réseaux (eau, vapeur, électricité, surveillance...)	Linéaire 12 ans
Réservoirs et citernes fixes	Linéaire 12 ans
Foreuse, Pelles, Chargeuse	Dégressif 7 ans, coef 2.1, sur 80% de la valeur brute
Châssis Unité Mobile de Fabrication	Dégressif 10 ans coef 3
Body Unité Mobile de Fabrication	Linéaire 10 ans

3.3.11 Provisions pour démantèlement décontamination

Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement de sites de production du Groupe, les coûts correspondant ont été estimés et activés. La provision est comptabilisée initialement à la mise en service de l'immobilisation en contrepartie du coût de revient amortissable de l'immobilisation. La provision, évaluée site par site, est estimée à partir de la valeur actuelle des coûts attendus des travaux de réaménagement.

Les coûts de démantèlement décontamination constituent une obligation immédiate, qui se traduit dans les comptes consolidés par une augmentation de valeur des actifs et enregistrement d'une provision correspondante.

3.3.12 Provisions pour dépollution

Lorsque le Groupe estime qu'il a une obligation légale ou implicite liée à un risque environnemental dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources, une provision correspondant aux coûts futurs estimés est comptabilisée sans tenir compte des indemnités d'assurance éventuelles (seules les indemnités d'assurance quasi certaines sont comptabilisées à l'actif du bilan).

Les autres coûts environnementaux sont comptabilisés en charges lors de leur réalisation. Les coûts de dépollution constituent une obligation progressive qui se traduit dans les comptes consolidés par une provision.

3.3.13 Immeubles de placement

Le Groupe EPC n'est pas propriétaire d'immeubles de placement.

3.3.14 Autres actifs financiers non courants

Les autres actifs financiers correspondent aux titres de participations non consolidées et aux créances rattachées à ces participations.

Les titres de participations non consolidées représentent les intérêts du Groupe dans le capital de sociétés non consolidées en raison de leur caractère peu significatif.

Une perte de valeur est constatée en résultat financier en cas de baisse durable de leur valeur, déterminée sur la base des critères financiers appropriés à la situation de chaque société, tels que la quote part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

Les créances rattachées à des participations sont dépréciées lorsque leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur au bilan.

3.3.15 Instruments financiers dérivés

Afin d'atténuer le risque de volatilité des devises étrangères et de réduire son exposition aux risques de fluctuation des taux d'intérêts, le Groupe peut avoir recours à des instruments financiers. Le Groupe applique les principes comptables spécifiques de la comptabilité de couverture dans la mesure où il est démontré que les relations de couverture entre les instruments dérivés et le risque couvert remplissent les conditions requises pour en permettre l'utilisation.

L'efficacité de la couverture sur le plan comptable est vérifiée par le rapport des variations de valeur du dérivé et du sous-jacent couvert, ce rapport devant rester dans une fourchette comprise entre 80 et 125%.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan pour leur valeur de marché à la date de clôture. Les variations de valeur des instruments dérivés sont comptabilisées selon les principes suivants :

- pour les instruments de couverture documentés en couverture de flux futurs, les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres pour la partie efficace. La partie inefficace est enregistrée en résultat
- pour les instruments de couverture documentés en couverture de juste valeur et les instruments non documentés, les variations de juste valeur sont enregistrées au compte de résultat.

La valeur de marché des instruments financiers est généralement déterminée par référence au prix de marché résultant d'échanges sur une bourse de valeur nationale ou un marché de gré à gré. Lorsqu'aucun cours de marché coté n'est disponible, la juste valeur se fonde sur des estimations réalisées à l'aide de techniques d'actualisation ou autres.

3.3.16 Stocks

Les stocks sont enregistrés au plus faible du coût de revient et de la valeur nette de réalisation. Le coût est calculé selon la méthode FIFO (premier entré premier sorti), ou au coût moyen unitaire pondéré.

Le coût des produits en cours de production et des produits finis détenus en stocks inclut les matières premières, la main d'œuvre directe et une portion adéquate des charges de production variables et fixes, celles-ci étant affectées sur la base des capacités opérationnelles normales.

3.3.17 Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur.

Une dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Pour les contrats d'affacturage ne répondant pas aux critères de décomptabilisation de la norme IAS 39, le retraitement de l'affacturage est opéré. Le poste « Clients » est corrigé des créances cédées et le poste « Dettes financières court terme » enregistre la dette contractée auprès de l'établissement financier.

3.3.18 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les disponibilités bancaires et les valeurs mobilières de placement.

Les équivalents de trésorerie se composent des placements sans risque dont l'échéance est inférieure ou égale à trois mois. Ils sont évalués à leur juste valeur à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont enregistrées en résultat financier de la période.

3.3.19 Dettes financières

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif.

3.3.20 Coûts d'emprunts

L'amortissement des frais d'émission sur la durée de vie des emprunts existants est réalisé de manière linéaire, l'écart par rapport à une méthode actuarielle étant peu significatif

3.3.21 Impôts différés

Des impôts différés sont comptabilisés en utilisant la méthode bilantielle du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan, ainsi que sur les déficits reportables, dans la mesure où il est probable que le Groupe dispose de bénéfices futurs imposables sur lesquels ces déficits pourront être imputés.

Les impôts différés sont déterminés à l'aide des taux d'impôts (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

3.3.22 Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont comptabilisés à leur juste valeur, qui, dans la plupart des cas, correspond à leur valeur nominale.

3.3.23 Avantages au personnel

Le Groupe propose à ses salariés différents régimes de retraite, des indemnités de fin de contrat et d'autres avantages, qui dépendent des législations locales et des pratiques adoptées par chacune des filiales.

Les indemnités de fin de contrat correspondent généralement à des montants calculés sur la base de l'ancienneté du salarié et de son salaire annualisé à l'âge du départ à la retraite ou à la fin du contrat.

3.3.24 Obligations en matière de retraites

Régimes à cotisations définies

Le Groupe comptabilise en charges le paiement des cotisations lorsqu'elles sont encourues.

Le complément de retraite par capitalisation à cotisation définies (Article 83) mis en place chez EPC en 2006 se poursuit sur l'exercice.

Régimes à prestations définies

Les estimations des obligations du Groupe au titre des régimes de retraite à prestations définies et des indemnités de départ en retraite sont calculées annuellement, conformément à la norme IAS19R « Avantages du personnel », par des actuaires indépendants en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel.

L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié pour chaque pays où sont situés les engagements. Elle est comptabilisée au prorata des années de service des salariés.

Lorsque les engagements relatifs aux avantages au personnel sont financés par des fonds externes, ceux-ci sont pris en compte à leur juste valeur à la date de clôture de l'exercice.

Les changements d'hypothèses actuarielles qui affectent l'évaluation des obligations, ainsi que l'écart entre le rendement attendu à long terme des investissements des fonds de pension et le rendement réellement obtenu sont traités comme des gains et pertes actuariels, et enregistrés en capitaux propres sur l'exercice.

Au compte de résultat sont reportés le coût des services rendus qui constate l'augmentation des obligations liée à l'acquisition d'une année d'ancienneté supplémentaire et la charge d'intérêt sur l'obligation qui traduit la désactualisation des obligations. Le rendement long terme attendu des investissements des fonds de pensions est porté en déduction de ces charges. L'effet des modifications de plans sur les obligations des sociétés du Groupe est généralement reconnu au compte de résultat.

3.3.25 Paiements en actions

Néant

3.3.26 Provisions

Conformément à IAS 37, les provisions sont constatées lorsque :

- il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre cette obligation ; et
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

3.3.27 Subventions publiques

Les subventions publiques sont comptabilisées lorsqu'il existe une assurance raisonnable que le Groupe remplira les conditions attachées à la subvention, et que la subvention sera reçue.

Les subventions attachées à des actifs (subventions d'investissement) sont présentées en produit différé au passif, puis rapportées au compte de résultat, sur une base systématique, pendant la durée de vie utile de l'actif, en « Autres produits ».

Les subventions liées au résultat sont présentées en tant que crédit au compte de résultat dans la rubrique « autres produits », sur une base systématique sur les périodes nécessaires pour les rattacher aux coûts qu'elles sont destinées à compenser.

3.3.28 Distribution de dividendes

Les distributions de dividendes aux actionnaires du Groupe sont enregistrées en dettes au cours de la période durant laquelle elles ont été autorisées par les actionnaires.

3.3.29 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan du Groupe sont régulièrement suivis par les filiales et la Direction Financière du Groupe. Ce processus prévoit la transmission des informations relatives aux engagements donnés suivants :

- Effets escomptés non échus
- Avals et cautions
- Garantie d'actif et de passif
- Hypothèques & nantissements
- Autres engagements

3.4 Évolution de l'information sectorielle

Le Groupe a décidé de maintenir dans l'information des segments opérationnels la consolidation des sociétés KEMEK, KEMEK US, EXOR, MODERN CHEMICAL SERVICES, NITROKEMINE GUINÉE et SOCIÉTÉ DE MINAGE EN GUINÉE selon la méthode de l'intégration proportionnelle en conformité avec l'information produite dans son reporting interne.

Par souci de cohérence, les sociétés ARABIAN EXPLOSIVES et CRODA EPC, présentées auparavant dans l'information sectorielle selon la méthode de la mise en équivalence, sont désormais consolidées dans l'information sectorielle selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

4. INFORMATION SECTORIELLE

Conformément à la norme IFRS 8 – secteurs opérationnels, l'information sectorielle présentée est établie sur la base des données de gestion internes utilisées pour l'analyse de la performance des activités.

Les informations relatives aux secteurs opérationnels présentés suivent les mêmes règles comptables que celles utilisée pour les états financiers consolidés.

La variation à périmètre et taux de change constant est calculée en convertissant les chiffres 2013 aux taux de change moyen mensuel 2014 et en ajoutant (ou retranchant) aux chiffres 2013 les entrées (ou sortie) de périmètre.

Les zones sont présentées de la manière suivante :

- Zone 1 – Europe
- Zone 2 – Afrique, Moyen Orient

4.1 Informations comparatives

4.1.1 Produit des activités ordinaires publié, par zone géographique

En milliers d'euros	2014	2013 Retraité	Variation %	2013 Publié
Zone 1 - Europe	287 293	271 512	5,81%	271 512
Zone 2 - Afrique Moyen Orient	47 666	43 844	8,72%	38 083
Total	334 959	315 356	6,22%	309 595

4.1.2 Produit des activités ordinaires à taux de change et périmètre constant

La variation à périmètre et taux de change constant est calculée en convertissant les chiffres 2013 aux taux de change moyen mensuel 2014 et en ajoutant (ou retranchant) aux chiffres 2013 les entrées (ou sortie) de périmètre.

En milliers d'euros	2014	2013 Retraité	Variation %	2013 Publié
Zone 1 - Europe	287 293	283 724	1,26%	271 512
Zone 2 - Afrique Moyen Orient	47 666	43 822	8,77%	38 083
Total	334 959	327 546	2,26 %	309 595

4.1.3 Résultat opérationnel courant par zone géographique

En milliers d'euros	2014	2013 Retraité	2013 Publié
Zone 1 - Europe	6 676	4 063	4 059
Zone 2 - Afrique Moyen Orient	3 429	4 528	3 112
Total	10 105	8 591	7 171

4.1.4 Résultat net consolidé par zone géographique

En milliers d'euros	2014	2013 Retraité	2013 Publié
Zone 1 - Europe	620	(5 519)	(5 519)
Zone 2 - Afrique Moyen Orient	1 706	2 899	2 899
Total	2 326	(2 620)	(2 620)

4.2 Résultats sectoriels

4.2.1 Zone 1 - Europe

En milliers d'euros	2014	2013 Retraité	2013 Publié
Produit des activités ordinaires	302 221	284 194	284 194
Produit des activités ordinaires intersectoriel	(14 928)	(12 682)	(12 682)
Produit des activités ordinaires externe total	287 293	271 512	271 512
Quotes-parts de résultat des ent. mises en équivalence	-	-	-
Résultat opérationnel courant incluant la part des co-entreprises mises en équivalence	6 676	4 059	4 059
Résultat opérationnel	5 320	2 501	2 501
Charges financières – net	(2 364)	(3 847)	(3 847)
Résultat avant impôts	2 956	(1 346)	(1 346)
Impôt sur les résultats	(2 303)	(2 348)	(2 348)
Résultat net – activités poursuivies	653	(3 694)	(3 694)
Résultat net – activités abandonnées	(33)	(1 825)	(1 825)
Résultat net total	620	(5 519)	(5 519)

4.2.2 Zone 2 - Afrique Moyen-Orient

En milliers d'euros	2014	2013 Retraité	2013 Publié
Produit des activités ordinaires	47 957	44 286	38 525
Produit des activités ordinaires intersectoriel	(291)	(442)	(442)
Produit des activités ordinaires externe total	47 666	43 844	38 083
Quotes-parts de résultat des ent. mises en équivalence	-	-	1 420
Résultat opérationnel courant incluant la part des co-entreprises mises en équivalence	3 429	4 532	4 532
Résultat opérationnel	3 440	4 532	3 112
Charges financières – net	(830)	(999)	(999)
Résultat avant impôts	2 610	3 533	3 533
Impôt sur les résultats	(990)	(936)	(936)
Résultat net – activités poursuivies	1 620	2 597	2 597
Résultat net – activités abandonnées	86	302	302
Résultat net total	1 706	2 899	2 899

4.3 Autres éléments sectoriels inclus dans le compte de résultat, sans contrepartie de trésorerie

4.3.1 Zone 1 – Europe

En milliers d'euros	2014	2013 Retraité	2013 Publié
Dot/Rep. aux amortissements et pertes de valeur des immobilisations	(9 278)	(9 225)	(9 225)
Dot/Rep. aux provisions	(3 371)	1 124	1 124

4.3.2 Zone 2 - Afrique Moyen-Orient

En milliers d'euros	2014	2013 Retraité	2013 Publié
Dot/Rep. aux amortissements et pertes de valeur des immobilisations	(2 337)	(1 850)	(1 627)
Dot/Rep. aux provisions	189	391	514

4.4 Investissements sectoriels

En milliers d'euros	2014	2013 Retraité	2013 Publié
Zone 1 - Europe	6 072	4 351	4 351
Zone 2 - Afrique Moyen Orient	2 427	5 077	4 837
Investissements (incorp&corp)*	8 499	9 428	9 188

* hors investissements financés par contrat de locations financement (voir note 6.3)

4.5 Etat de Passage de l'information sectorielle publiée au compte de résultat consolidé

En milliers d'euros	31 décembre 2013 Information sectorielle			IFRS 10 et 11			31 décembre 2013 retraité Compte de résultat		
	Zone 1	Zone 2	Total	Zone 1	Zone 2	Total	Zone 1	Zone 2	Total
Produit des activités ordinaires externe total	271 512	43 844	316 356	(7 232)	(11 608)	(18 840)	264 280	33 236	297 516
Quotes-parts de résultat des ent. mises en équivalence	-	-	-	111	1 083	1 194	111	1 083	1 194
Résultat opérationnel courant incluant la part des co-entreprises mises en équivalence	4 059	4 532	8 591	(128)	(513)	(641)	3 931	4 019	7 950
Résultat opérationnel	2 501	4 532	7 033	(101)	(513)	(614)	2 400	4 019	6 419
Charges financières – net	(3 847)	(999)	(4 846)	(13)	612	599	(3 860)	(387)	(4 247)
Résultat avant impôts	(1 346)	3 533	2 187	(114)	99	(15)	(1 460)	3 632	2 172
Impôt sur les résultats	(2 348)	(936)	(3 284)	114	(99)	15	(2 234)	(1 035)	(3 269)
Résultat net – activités poursuivies	(3 694)	2 597	(1 097)	-	-	-	(3 694)	2 597	(1 097)
Résultat net – activités abandonnées	(1 825)	302	(1 523)	-	-	-	(1 825)	302	(1 523)
Résultat net total	(5 519)	2 899	(2 620)	-	-	-	(5 519)	2 899	(2 620)

En milliers d'euros	31 décembre 2014 Information sectorielle			IFRS 10 et 11			31 décembre 2014 Compte de résultat		
	Zone 1	Zone 2	Total	Zone 1	Zone 2	Total	Zone 1	Zone 2	Total
Produit des activités ordinaires externe total	287 293	47 666	334 959	(8 748)	(13 046)	(21 794)	278 545	34 620	313 165
Quotes-parts de résultat des ent. mises en équivalence	-	-	-	1 355	1 319	2 674	1 355	1 319	2 674
Résultat opérationnel courant incluant la part des co-entreprises mises en équivalence	6 676	3 429	10 105	74	(441)	(367)	6 750	2 988	9 738
Résultat opérationnel	5 320	3 440	8 760	74	(440)	(366)	5 394	3 000	8 394
Charges financières – net	(2 364)	(830)	(3 194)	(262)	145	(117)	(2 626)	(685)	(3 311)
Résultat avant impôts	2 956	2 610	5 566	(188)	(295)	(483)	2 768	2 315	5 083
Impôt sur les résultats	(2 303)	(990)	(3 293)	188	295	483	(2 115)	(695)	(2 810)
Résultat net – activités poursuivies	653	1 620	2 273	-	-	-	653	1 620	2 273
Résultat net – activités abandonnées	(33)	86	53	-	-	-	(33)	86	53
Résultat net total	620	1 706	2 326	-	-	-	620	1 706	2 326

5. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

5.1 Produits des activités ordinaires

Chiffre d'affaires publié et retraités selon IFRS5

En milliers d'euros	Exercice 2014	2013 Retraité
Chiffre d'affaires hors retraitement des activités abandonnées	313 165	307 423
Activités abandonnées	0	(9 907)
Chiffre d'affaires publié	313 165	297 516

Au 31 décembre 2013, le chiffre d'affaires des activités abandonnées comprend notamment 7 mois d'activité liés à la cession au 31 juillet 2013 des entités d'Europe de l'Est (Allemagne, Pologne, Roumanie, République Tchèque).

5.2 Autres achats et charges externes

En milliers d'euros	Exercice 2014	2013 Retraité
Autres services extérieurs	(4 311)	(4 696)
Locations	(12 549)	(11 632)
Prestations générales Groupe ⁽¹⁾	(7 685)	(8 076)
Entretien et grosses réparations	(8 081)	(6 875)
Commissions sur ventes	(1 732)	(1 978)
Frais de transport	(14 481)	(15 726)
Frais de déplacement	(6 612)	(6 524)
Intérimaires	(4 416)	(4 251)
Assurance	(3 589)	(3 185)
Honoraires	(3 218)	(2 782)
Autres achats et charges externes	(4 398)	(5 699)
Total des autres achats et charges externes	(71 072)	(71 424)

(1) Prestations de services facturées par des parties liées au Groupe.

5.3 Variation des stocks d'en-cours et de produits finis au compte de résultat

En milliers d'euros	Exercice 2014	Exercice 2013 Retraité
Production stockée de biens	199	21
Variation d'en-cours de production de biens	(312)	(304)
Variation d'en-cours de production de services	112	(28)
Total	(1)	(311)

5.4 Charges de personnel

En milliers d'euros	Exercice 2014	Exercice 2013 Retraité
Rémunérations	(48 999)	(46 452)
Charges sociales	(20 523)	(19 350)
Autres charges ou produits	493	269
Total charges de personnel	(69 029)	(65 533)

Paiements en action

Il n'existe à ce jour aucun plan d'option donnant droit à l'achat d'actions.

Effectifs consolidés au 31 décembre 2014

Catégorie de personnel (Intégration globale)	Exercice 2014	Exercice 2013 Retraité
Ingénieurs et cadres	201	185
Agents de maîtrise, techniciens & employés	554	500
Ouvriers	763	748
Total des effectifs des sociétés intégrées globalement	1 518	1 434
Co-Entreprises	320	253
Total des effectifs	1 838	1 687

Les effectifs sont pris en compte à 100% pour toutes les sociétés y compris pour les co-entreprises.

5.5 Autres produits et charges d'exploitation

En milliers d'euros	Exercice 2014	Exercice 2013 Retraité
Production immobilisée	251	1 094
Subventions d'exploitation	514	419
Subventions d'investissement virées au compte de résultat	24	16
Produits de cession d'immobilisations	1 146	352
Autres produits d'exploitation ⁽¹⁾	399	1 734
Total autres produits	2 334	3 615
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	(1 002)	(507)
Impôts et taxes	(3 334)	(3 583)
Autres charges d'exploitation	(1 037)	(2 028)
Total autres charges	(5 373)	(6 118)
Total autres produits et charges d'exploitation	(3 039)	(2 503)
Plus ou moins-value sur cession d'immobilisations	144	(155)

(1) Dont 1 169 K€, en 2013, liés à la reconnaissance de l'actif net du régime à prestations définies Article 39.

5.6 Autres produits et charges opérationnels

En milliers d'euros	Exercice 2014	Exercice 2013 Retraité
Frais d'acquisition sur titres de participation	(78)	-
Frais de restructuration	(279)	(2 531)
Autres litiges	(999)	-
Total autres produits et charges non courants	(1 356)	(2 531)

En 2014 :

Les frais de restructuration sont constitués principalement des coûts liés :

- Au plan de restructuration engagé en Italie, le coût est estimé à 0,2 millions d'euros
- Au plan de restructuration engagé en Norvège, le coût est estimé à 0,1 millions d'euros

Les litiges traduisent l'impact résultat de la transaction définitive sur les procédures DGC cf note 12.

Les frais de restructuration 2013 sont constitués principalement des coûts liés

- Au plan de sauvegarde de l'emploi au sein d'EPC FRANCE, le coût est estimé à 1,7 millions d'euros
- Au plan de restructuration engagé en Angleterre, le coût est estimé à 0,7 millions d'euros
- Au plan de départ volontaire en Italie pour 0,1 millions d'euros.

5.7 Frais de recherche et développement

Le Groupe ne pratique pas de recherche fondamentale.

Les frais de développement sont portés à l'actif dès lors que les critères mentionnés dans la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles » sont démontrés. En 2014, certains de ces critères n'étant pas remplis, l'ensemble de ces coûts a été comptabilisé en charges.

Les charges imputables sur l'exercice se résument comme suit :

En milliers d'euros	Exercice 2014	Exercice 2013 Retraité
Frais de recherche	1 927	1 041
Total	1 927	1 041

La R&D 2014 concerne principalement les explosifs civils mais également l'activité additifs diesels et la démolition.

5.8 Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers

En milliers d'euros	Exercice 2014	Exercice 2013 Retraité
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	9	3
Charges d'intérêts	(3 212)	(3 568)
Coût de l'endettement financier net	(3 203)	(3 565)
Pertes de change	(126)	(566)
Gains de change	70	247
Coût financier sur avantages au personnel («interestcost»)	(499)	(526)
(Charge) / produit de désactualisation des provisions	220	420
Dividendes reçus de sociétés non consolidées	35	37
Dotations et reprises aux provisions financières	210	(124)
Autres charges financières	(441)	(589)
Autres produits financiers	423	419
Autres produits et charges financiers	(108)	(682)
Total du résultat financier	(3 311)	(4 247)

5.9 Impôt sur les résultats

La charge d'impôts sur le résultat s'analyse de la façon suivante :

En milliers d'euros	Exercice 2014	Exercice 2013 Retraité
(Charge) / produit d'impôts exigibles	(2 361)	(2 491)
(Charge) / produit d'impôts différés	(449)	(778)
Total	(2 810)	(3 269)
Impôts reclassé en activités abandonnées	(2)	(281)
Charge (produit) d'impôt éliminé sur le tableau de flux de trésorerie	(2 812)	(3 550)

Rapprochement entre impôt théorique au taux légal d'imposition France et impôt effectif :

En milliers d'euros	Exercice 2014	Exercice 2013 Retraité
Résultat avant impôt et part du résultat des mises en équivalence	2 462	(545)
Taux d'imposition théorique en vigueur en France	33,33%	33,33%
Impôt théorique attendu	(821)	182
Déficits reportables de la période non activés	(2 624)	(3 987)
Déficits activés sur la période	-	142
Déficits antérieurs non activés utilisés sur la période	1 792	696
Incidence de la variation de taux (report variable)	-	(81)
Différentiel de taux sur résultat étranger	264	92
Autres différences (1)	(1 421)	(313)
Impôt effectivement comptabilisé	(2 810)	(3 269)

(1) L'impact CVAE s'élève à 604K€ en 2014 contre 517 K€ en 2013

Au 31 décembre 2014, le Groupe a décidé de maintenir la limitation du montant des actifs d'impôt différé reconnu au titre des pertes de l'intégration fiscale française à 3 369 K€, soit l'impôt imputable sur les déficits antérieurs calculé sur le bénéfice prévisionnel des quatre prochaines années. Cet impôt imputable tient compte d'une plus-value de cession sur des terrains liée au projet SOLAIRDIRECT.

A la clôture 2014, le Groupe dispose au niveau de l'intégration fiscale en France d'un stock non-activé d'impôts différés de 17 260K€ au titre des déficits reportables.

Les taux d'impôt applicables sont les suivants :

Pays	Exercice 2014	Exercice 2013	Pays	Exercice 2014	Exercice 2013
Allemagne	27%	27%	Norvège	27%	28%
Belgique	33,99%	33,99%	Pologne	19%	19%
Burkina Faso	27,5%	28%	Portugal	25%	25%
Espagne	30%	30%	République Tchèque	19%	19%
France	33,33%	33,33%	Roumanie	16%	16%
Royaume-Uni	21%	23%	Sénégal	30%	30%
Guinée	30%	30%	Suède	22%	22%
Irlande	12,5%	12,5%	Gabon	30%	30%
Italie	31,4%	31,4%	Arabie Saoudite	20%	20%
Luxembourg	26,47%	26%	Cameroun	38,5%	38,5%
Maroc	30%	30%			

5.10 Résultat par action

5.10.1 Résultat de base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (résultat net part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice (déduction faite du nombre moyen pondéré d'actions auto détenues).

Le même calcul est réalisé pour les parts de fondateurs.

En milliers d'euros	Exercice 2014	Exercice 2013
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires : 75%	1 724	(2 085)
Bénéfice net attribuable aux parts de fondateurs : 25%	574	(695)
Résultat net de l'ensemble consolidé – part Groupe	2 298	(2 780)

	Exercice 2014	Exercice 2013
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires (en K€)	1 724	(2 085)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	152 298	152 298
Résultat de base par action (en €/action)	11,32	(13,69)

	Exercice 2014	Exercice 2013
Bénéfice net attribuable aux parts de fondateurs (en K€)	574	(695)
Nombre moyen pondéré de parts de fondateurs	29 473	29 473
Résultat de base par part de fondateurs (en €/part)	19,49	(23,58)

5.10.2 Résultat dilué

Depuis le 31 décembre 2010, il n'existe plus d'instruments potentiellement dilutifs.

Ainsi, le résultat par action calculé en ajustant le bénéfice net attribuable aux actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives est identique au résultat de base.

5.10.3 Mouvements depuis la clôture

Il n'est pas intervenu depuis la clôture d'opérations affectant le nombre d'actions.

5.10.4 Résultat par action des activités poursuivies

	Exercice 2014	Exercice 2013
Résultat des activités poursuivies (en K€)	2 273	(1 097)
Résultat par action	11,19	(5,40)
Résultat par part de fondateur	19,28	(9,31)
Résultat dilué par action	11,19	(5,40)
Résultat dilué par part de fondateur	19,28	(9,31)

	Exercice 2014	Exercice 2013
Résultat des activités poursuivies (en K€) Part du Groupe	2 245	(1 237)
Résultat par action	11,06	(6,09)
Résultat par part de fondateur	19,04	(10,49)
Résultat dilué par action	11,06	(6,09)
Résultat dilué par part de fondateur	19,04	(10,49)

5.10.5 Résultat par action des activités abandonnées

	Exercice 2014	Exercice 2013
Résultat des activités abandonnées (en K€)	53	(1 523)
Résultat par action	0,26	(7,50)
Résultat par part de fondateur	0,45	(12,92)
Résultat dilué par action	0,26	(7,50)
Résultat dilué par part de fondateur	0,45	(12,92)

6. NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

6.1 Écarts d'acquisition

En milliers d'euros	Exercice 2014	Exercice 2013 retraité
Au 31 décembre 2013 (retraité)		
Valeur brute	26 712	27 659
Pertes de valeur cumulées	(1 944)	(1 944)
Valeur nette à l'ouverture	24 768	25 715
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	-	-
Variations de périmètre ⁽¹⁾	1737	(497)
Écart de conversion	89	(450)
Pertes de valeur enregistrées en résultat	-	-
Au 31 décembre 2014		
Valeur brute	28 538	26 712
Pertes de valeur cumulées ⁽²⁾	(1 944)	(1 944)
Valeur nette à la clôture	26 594	24 768

(1) Les variations de périmètre au 31 décembre 2013 sont liées à l'entrée dans le périmètre de la société ESMAC pour 1,3 M€ et à la cession des filiales situées en Allemagne, Pologne, République Tchèque et Roumanie pour 1,8 M€. Les variations de périmètre au 31 décembre 2014 sont liées à l'entrée dans le périmètre de la société Dynarol, pour 1,6 M€, ainsi qu'à l'entrée de SIGENCI, pour 0,1M€.

(2) Les pertes de valeurs cumulées concernent l'UGT démolition.

Pour information les écarts d'acquisition se répartissent de la manière suivante par UGT :

En milliers d'euros	Écart d'acquisition testé 2014	Écart d'acquisition testé 2013
Démolition	2 831	2 715
Europe (Explosifs et Forage Minage)	17 777	16 667
Afrique et Moyen Orient (Explosifs et Forage Minage)	5 986	5 386
Total	26 594	24 768

Tests de perte de valeur – méthodologie

Le Groupe a adopté à compter de l'exercice 2008 la méthode recommandée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), c'est-à-dire la méthode d'évaluation par les flux de trésorerie actualisés, en considérant comme taux d'actualisation le coût moyen pondéré des capitaux propres (WACC).

Les taux d'actualisation appliqués par UGT sont les suivants :

UGT	WACC Après Impôts	Taux d'actualisation d'équilibre
Zone Europe ⁽¹⁾	8,52 %	9,56 %
Zone Démolition ⁽²⁾	7,99 %	14,52 %
Zone Afrique et Moyen-Orient ⁽³⁾	14,70 %	16,20 %

(1) Zone Europe : France, Benelux, Italie, Espagne, Explosif Forage Minage, Royaume-Uni, Scandinavie

(2) Zone Démolition : France

(3) Zone Afrique et Moyen Orient : Guinée Conakry, Sénégal, Cameroun, Gabon, Maroc, Côte d'Ivoire.

La valeur comptable de chaque Groupe d'actifs a fait l'objet d'une comparaison avec sa valeur d'utilité au 31 décembre 2014.

Il en ressort que les valeurs d'utilité calculées dépassent la valeur comptable de chaque Groupe d'actif. Pour information, le Taux d'actualisation à partir duquel une dépréciation aurait dû être constatée figure dans la colonne « Taux d'actualisation d'équilibre ».

Les valeurs d'utilité correspondent à la somme des flux futurs de trésorerie disponibles actualisés, déterminés sur la base d'un plan d'affaires à horizon cinq ans pour chacune des UGT ; ce plan d'affaires reflétant la connaissance des marchés et les orientations de développement décidées par la Direction du Groupe.

Le taux d'actualisation appliqué par UGT intègre :

- la prime de risque général (marché actions France) retenue pour les tests 2014 est déterminée sur la base d'une moyenne des primes de risques utilisées par les brokers dans leurs notes sur les valeurs du CAC 40 en date de décembre 2014
- le risque spécifique à la zone géographique constituant l'UGT obtenu en pondérant les primes de risque de chaque pays par la valeur des actifs corporels et incorporels attachés à chacun des pays constituant l'UGT
- la prime de risque « corporate » liée à la taille du Groupe

La valeur d'utilité intègre une valeur terminale obtenue par projection et actualisation à l'infini du dernier flux de l'horizon explicite en tenant compte d'un taux de croissance de 2% à 4% suivant les UGT (identique à 2013). Ce taux reflète le potentiel estimé de chaque marché sur le long terme. La valeur terminale intègre pour partie la valorisation des déficits fiscaux.

L'analyse de la sensibilité sur les risques de dépréciation

Le Groupe a effectué des analyses de sensibilité de la valeur d'utilité pour chacune des UGT. Les hypothèses clés sont principalement le taux d'actualisation utilisé et le taux de croissance à l'infini et l'EBIT sur la durée du BP et à l'infini.

UGT	Écart entre la valeur d'utilité et la valeur nette comptable du Goodwill		
	Augmentation du taux d'actualisation de 1 point	Baisse de 10% de l'EBIT sur la durée du BP et à l'infini	Baisse du taux de croissance à l'infini ⁽¹⁾
Zone Europe	449	2 417	11 156
Zone Démolition	9 998	10 999	12 429
Zone Afrique et Moyen-Orient	988	140	1 366
Total	11 426	13 556	24 952

(1) Baisse du taux de croissance à l'infini de 0,5 point pour l'ensemble des UGT à l'exception de l'UGT Afrique et Moyen-Orient qui est de 1 point.

6.2 Immobilisations incorporelles

Aucune perte de valeur n'a été constatée sur les immobilisations incorporelles pour les deux exercices 2014 et 2013.

En milliers d'euros	Concessions, brevets, licences	Frais de développement	Droit au bail	Autres Immos incorp. & en cours	Total
Au 31 décembre 2013					
Valeurs brutes	1 300	714	37	1 293	3 344
Amortissements cumulés et dépréciations	(1 256)	(647)	-	(749)	(2 652)
Valeur nette au 31 décembre 2013	44	67	37	544	692
Variations de l'exercice					
Acquisitions	194	9	-	72	275
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Cession	-	-	-	-	-
Écart de conversion	-	-	-	15	15
Amortissements et dépréciations	(106)	(68)	-	(35)	(209)
Reclassements	-	-	-	4	4
Valeur nette au 31 décembre 2014	132	8	37	600	777
Au 31 décembre 2014					
Valeurs brutes	1 315	723	37	1 335	3 410
Amortissements cumulés et dépréciations	(1 183)	(715)	-	(735)	(2 633)
Valeur nette au 31 décembre 2014	132	8	37	600	777

6.3 Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	Terrains & constr.	Total ITMO ⁽¹⁾	Autres Immos corp.	Immos en cours et autres	Total
Au 31 décembre 2013					
Valeurs brutes	51 355	111 689	31 288	4 745	199 077
Amortissements cumulés et dépréciations	(20 890)	(82 088)	(24 368)	(31)	(127 377)
Valeur nette au 31 décembre 2013	30 465	29 601	6 920	4 714	71 700
Variations de l'exercice					
Acquisitions	362	6 061	1 142	901	8 466
Variations de périmètre	-	155	9	-	164
Cessions	(231)	(725)	(46)	(80)	(1 082)
Écarts de conversion	244	342	83	98	767
Amortissements et dépréciations	(873)	(6 953)	(1 900)	(46)	(9 772)
Autres mouvements	201	231	118	(381)	169
Valeur nette au 31 décembre 2014	30 168	28 712	6 326	5 206	70 412
Au 31 décembre 2014					
Valeurs brutes	51 877	111 580	31 552	5 284	200 293
Amortissements cumulés et dépréciations	(21 709)	(82 868)	(25 226)	(78)	(129 881)
Valeur nette au 31 décembre 2014	30 168	28 712	6 326	5 206	70 412

(1) Installations techniques, matériel et outillage.

Contrats de locations financement

Les immobilisations corporelles incluent les éléments suivants pris en location financement :

En milliers d'euros	Exercice 2014	Exercice 2013 retraité
Constructions		
Valeur brute	136	127
Amortissements et dépréciations cumulés	(89)	(76)
Valeur nette comptable	47	51
ITMO		
Valeur brute	18 798	18 791
Amortissements et dépréciations cumulés	(13 229)	(12 234)
Valeur nette comptable	5 569	6 557
Autres immobilisations corporelles		
Valeur brute	4 961	4 921
Amortissements et dépréciations cumulés	(4 034)	(3 737)
Valeur nette comptable	927	1 184

Réconciliation des « Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles » des notes 6.2 et 6.3 avec le Tableau de flux de trésorerie

En milliers d'euros	Exercice 2014	Exercice 2013 retraité
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	275	136
Acquisitions d'immobilisations corporelles	8 466	10 141
	8 741	10 277
Elimination des acquisitions d'immo. en contrats de location	(1 449)	(2 808)
Variation des dettes sur acquisitions d'immo. corporelles et incorporelles	(535)	93
	(1 984)	(2 715)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles – Tableau de Flux de Trésorerie	6 757	7 562

6.4 Participation dans les mises en équivalence

Le Groupe détient des participations dans huit co-entreprises : KEMEK, KEMEK US, EXOR, MODERN CHEMICAL SERVICES, NITROKEMINE GUINÉE et SOCIÉTÉ DE MINAGE en Guinée (maison mère de NITROKEMINE GUINÉE), ARABIAN EXPLOSIVES et CRODA EPC.

En milliers d'euros	Exercice 2014	Exercice 2013 retraité
Valeur à l'ouverture de l'exercice	17 604	20 101
Quote-part du résultat	2 674	1 194
Écart de conversion	1 845	(416)
Dividendes	(2 890)	(3 585)
Variation de périmètre	-	-
Écarts actuariels	(310)	310
Valeur à la clôture de l'exercice	18 922	17 604

Les co-entreprises du Groupe ont été regroupées au 31 décembre 2014 par secteur géographique, Afrique Moyen-Orient (AMO) ou Europe (EUR), les sociétés d'une même zone présentant en effet des caractéristiques similaires en termes de risque et de rendement attendu. Ces co-entreprises regroupées par zone (et non pas prises individuellement) sont jugées significatives du fait de la forte contribution du Résultat des Mises en Equivalence au Résultat Net du Groupe.

Société	Pays d'implantation	Secteur	Principale activité	% d'intérêt au	% d'intérêt au
				31/12/2014	31/12/2013
Arabian Explosives	Emirats Arabes Unis	AMO	Production et distribution d'explosifs	40%	40%
Croda EPC	Australie	AMO	Distribution d'explosifs	40%	40%
Exor	Royaume Uni	EUR	Production et distribution d'explosifs	46%	46%
Kemek	Irlande	EUR	Production et distribution d'explosifs	50%	50%
Kemek US	Etats-Unis	EUR	Distribution d'explosifs	50%	50%
Modern Chemical & Services	Arabie Saoudite	AMO	Production d'explosifs et forage minage	40%	40%
Nitrokemine Guinée	Guinée	AMO	Production et distribution d'explosifs	50%	50%
Société de Minage en Guinée	France	AMO	Holdinq	50%	50%

Les informations financières résumées au 31 décembre 2014 (à 100%) des co-entreprises sont présentées ci-dessous. Les montants présentés sont l'addition des montants figurant dans les états financiers individuels des co-entreprises établis en application des normes IFRS, (hors élimination des opérations réciproques)

6.4.1 État de la situation financière au 31 décembre 2013 et 2014

En milliers d'euros	Secteur		31-déc-14	31-déc-13
	Afrique Moyen Orient	Secteur Europe		
Actifs non courants	35 921	10 147	46 068	40 925
Actifs courants	25 664	9 888	35 551	32 549
Total des actifs	61 585	20 034	81 619	73 474
Capitaux propres part de l'entité	29 215	13 461	42 676	38 939
Passifs non courants	22 353	3 194	25 547	22 365
Passifs courants	10 017	3 379	13 396	12 171
Total des passifs et des capitaux propres	61 585	20 034	81 619	73 474
Trésorerie et équivalent de trésorerie	6 392	3 694	10 086	12 377
Passifs financiers non courants auprès des établissements de crédit (1)	10 586	0	10 586	8 093
Passifs financiers non courants auprès des partenaires	10 970	2 212	13 182	11 058
Passifs financiers courants auprès des établissements de crédit (1)	1 432	0	1 432	612
Passifs financiers courants auprès des partenaires	1 199	0	1 199	316

(1) Le prêt accordé à MODERN CHEMICAL & SERVICES par le SAUDI INVESTMENT DEVELOPMENT FUND (SIDF) fait l'objet d'une restriction en terme de distribution de dividendes. Le montant distribué est limité au plus faible des deux montants suivants : 25% du capital remboursé dans le cadre des prêts accordés ou le montant remboursé durant l'exercice.

6.4.2 Compte de résultat au 31 décembre 2013 et 2014

En milliers d'euros	Secteur Afrique Moyen Orient (1)	Secteur Europe (2)	31-déc-14	31-déc-13
Produits des activités ordinaires	32 198	18 132	50 330	41 248
Résultat opérationnel courant	4 089	2 710	6 800	4 226
Résultat net	3 632	2 708	6 339	2 825
Les éléments de résultat présentés incluent les éléments suivants				
Dotations aux amortissements	(4 967)	(1 171)	(6 138)	(4 248)
Produits et charges d'intérêts	(2 672)	568	(2 104)	(3 660)
Charges ou produits d'impôts	(2 522)	(381)	(2 902)	(1 769)
		0		
Dividendes reçus des co-entreprises (1)	1 540	1 350	2 890	3 585

(1) Les co-entreprises les plus significatives en termes de produit des activités ordinaires mais aussi de contribution au résultat de la zone Afrique Moyen-Orient sont Arabian Explosives et Nitrokemine Guinée. A la suite de la mise en service de l'usine de Jamoon en Arabie Saoudite et à la signature de nouveaux contrats de forage-minage, l'activité de Modern Chemical & Services a fortement progressé en 2014. Pour la première année, cette entité a dégagé un EBITDA positif.

(2) Kemek en Irlande est la co-entreprise la plus significative de la zone Europe en termes de produit des activités ordinaires et de contribution au résultat. L'activité de Kemek US aux Etats-Unis a poursuivi son développement et a dégagé son premier résultat net à l'équilibre en 2014.

6.4.3 Tableau de flux de trésorerie au 31 décembre 2014

En milliers d'euros	Secteur Afrique Moyen Orient	Secteur Europe	31-déc-14	31-déc-13
Flux liés aux activités opérationnels	4 892	1 946	6 838	7 372
Flux liés aux activités investissements (1)	(3 184)	(1 088)	(4 272)	(3 089)
Flux liés aux activités de financement (2)	(2 888)	(2 694)	(5 582)	(5 846)
Incidence des variations de financement	620	4	624	624
Variation de la trésorerie	(559)	(1 832)	(2 391)	(939)
Trésorerie d'ouverture	6 649	5 526	12 175	11 200
Trésorerie de clôture	6 090	3 694	9 784	9 670
Variation de la trésorerie	(559)	(1 832)	(2 391)	(1 530)

(1) Les investissements réalisés en 2014 portent principalement sur l'acquisition par Kemek d'une unité mobile de fabrication pour 334 k€, et l'achat par Modern Chemical & Services de foreuses, de camions, ainsi que des travaux d'aménagement sur le site de Jamoon pour un total de 2 107 k€.

(2) Dont 7 084 k € au titre des distributions de dividendes.

6.4.4 Réconciliation de l'actif net avec les titres mis en équivalence au 31 décembre 2013 et 2014

En milliers d'euros	Secteur Afrique Moyen Orient	Secteur Europe	31-déc-14	31-déc-13
Actifs non courants	35 921	10 147	46 068	40 925
Actifs courants	25 664	9 888	35 551	32 549
Passifs non courants	22 353	3 194	25 547	22 365
Passifs courants	10 017	3 379	13 396	12 171
Actif nets	29 215	13 461	42 676	38 939
Pourcentage d'intérêts	42%	50%		
Titres mises en équivalence (Co-entreprises)	12 233	6 690	18 922	17 604
Dont Quote-part de résultat	1 516	1 158	2 674	1 194

6.4.5 Engagements hors bilan équivalence au 31 décembre 2013 et 2014

Aucun engagement financier hors-bilan n'a été donné ou reçu par les co-entreprises au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2014.

6.4.6 Réconciliation des « dividendes reçus » des notes 5.8 et 6.4 avec le Tableau de flux de trésorerie

En milliers d'euros	Exercice 2014	Exercice 2013 retraité
Dividendes reçus de sociétés non consolidées	35	37
Variation des créances sur dividendes à recevoir	-	-
Dividendes reçus – Tableau de Flux de Trésorerie	35	37

6.5 Autres actifs financiers non courants

En milliers d'euros	Exercice 2014	Exercice 2013 retraité
Titres de participation	1 659	1 637
Provisions sur titres de participation	(735)	(720)
Valeur nette des titres de participation	924	917
Créances rattachées à des participations ⁽¹⁾	5 586	7 552
Prêts non courants	97	74
Divers	37	39
Autres actifs financiers – valeur brute	5 720	7 665
Provisions	-	-
Autres actifs financiers – valeur nette	5 720	7 665
Total autres actifs financiers non courants	6 644	8 582

(1) Les créances rattachés à des participations sont liées aux avances de trésorerie effectuées à MODERN CHEMICAL SERVICES (4 858K€) et à KEMEK (728K€).

Détail des titres de participation non consolidés

En milliers d'euros	Exercice 2014	Exercice 2013 Retraité
EXCHEM EXPLOSIVES LTD	152	142
EXCHEM TRANSPORT LTD	39	35
EXCHEM DEFENCE SYSTEMS LTD	12	11
TOWNEND FARM PARTNERSHIP	123	115
CORSE CONFORTEMENT	27	27
SILEX SEGURIDAD	77	77
SICIEX	57	57
COMPAGNIE AFRICAINE DES EXPLOSIFS	72	72
EDILCAVE SRL	332	332
SOCIÉTÉ CONGOLAISE DES EXPLOSIFS	22	-
ADEX	8	8
ADEX TP	2	2
SME	1	-
SC7 (EN COURS DE LIQUIDATION)	-	25
CAEXPLO	-	7
SGMS	-	7
Valeur nette des titres de participation	924	917

Ces titres de participation ne sont pas consolidés dans la mesure où les contributions de ces sociétés sont non significatives.

Instrument financier dérivés

Au cours de l'exercice 2014, le Groupe EPC a souscrit à de nouveaux instruments financiers dérivés destinés à convertir des prêts à taux variable en taux fixe. Au 31 décembre 2014, la juste valeur de ces instruments financiers dérivés est de (240) K€.

6.6 Stocks et en cours

En milliers d'euros	Matières premières et autres appro.	En-cours de biens et services	Produits intermédiaires	Marchandises	Total
Au 31 décembre 2013					
Valeurs brutes	7 106	932	5 070	14 566	27 674
Provisions cumulées	(408)	-	(854)	(257)	(1 519)
Valeur nette au 31 décembre 2013	6 698	932	4 216	14 309	26 155
Variations de l'exercice					
Mouvements de BFR	1 008	(106)	104	848	1 854
Dotations nettes aux provisions	57	-	(340)	(92)	(375)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Écart de conversion	223	18	28	141	410
Autres	(8)	-	251	(237)	6
Valeur nette au 31 décembre 2014	7 978	844	4 259	14 969	28 050
Au 31 décembre 2014					
Valeurs brutes	8 345	844	5 217	15 573	29 979
Provisions cumulées	(367)	-	(958)	(604)	(1 929)
Valeur nette au 31 décembre 2014	7 978	844	4 259	14 969	28 050

6.7 Clients et autres débiteurs

En milliers d'euros	Exercice 2014	Exercice 2013 retraité
Avances et acomptes	675	926
Créances clients	83 654	80 322
Autres créances ⁽²⁾	11 227	12 897
Créances fiscales – hors IS	7 957	6 402
Comptes courants ⁽¹⁾	14 374	14 343
Dividendes à recevoir	4	4
Autres	178	150
Total des créances brutes	118 069	115 044
Dépréciation clients et comptes rattachés	(8 093)	(6 536)
Dépréciation des comptes courants et autres ⁽¹⁾	(14 480)	(14 509)
Autres dépréciations	-	-
Total des dépréciations	(22 573)	(21 045)
Total des clients et autres débiteurs	95 496	93 999

(1) Les comptes courants comprennent principalement un compte courant relatif à STIPS TI, pour 14,3 M€, entièrement provisionné.

(2) Les autres créances incluent principalement :

- 8 439 K€ de créances cédées au factor non mobilisées
- 643 K€ d'actifs liés au surfinancement du régime art. 39

Suivi des créances clients

En milliers d'euros	Exercice 2014	Exercice 2013 retraité
Valeur brute au bilan	83 654	80 322
Dont actifs non échus et non dépréciés à la date de clôture	42 289	39 058
Dont actifs échus et impayés mais non dépréciés à la date de clôture	33 272	34 728
* échu depuis 3 mois au plus	15 084	17 880
* échu depuis plus de 3 mois et moins de 6 mois	7 568	5 566
* échu depuis plus de 6 mois	10 620	11 282
Dont actifs dépréciés	8 093	6 536

6.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie

En milliers d'euros	Exercice 2014	Exercice 2013 retraité
VMP – Equivalents de trésorerie (1)	4 441	2 620
Disponibilités	9 795	13 347
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	14 236	15 967
Découverts bancaires	(1 981)	(2 305)
Total trésorerie nette	12 255	13 662
Trésorerie reclassée en actifs/passifs destinés à être cédés	-	-
Total de la trésorerie nette des actifs/passifs destinés à être cédés	12 255	13 662

Les disponibilités incluent 1 044 K€ nantis chez EPCapRé.

Le Groupe dispose en plus des lignes disponibles dans les filiales, auxquels il faut rajouter 8 500 K€ de ligne de crédit disponible sur des créances cédées à CGA (factor) mais non mobilisées au 31 décembre 2014.

(1) Les équivalents de trésorerie sont composés de placements à très court terme, très liquides et facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La valorisation des placements à très court terme est effectuée à la valeur de marché à chaque clôture.

6.9 Capital

6.9.1 Actions

	Nombre d'actions	Nombre de parts de fondateurs	Total du capital (en K€)
Au 31 décembre 2014	168 400	29 473	5 220
Au 31 décembre 2013	168 400	29 473	5 220

Le capital est composé de 168 400 actions de 31€. Un droit de vote double est attribué à toutes les actions nominatives, entièrement libérées, inscrites depuis cinq ans au moins au nom d'un même titulaire.

Il existe 29 473 parts de fondateurs sans valeur nominative offrant un droit dans les bénéfices, les réserves et le boni de liquidation. Les réserves de la société tête de Groupe, la SA EPC, comportent un Fonds Précipitaire des parts qui bénéficiera exclusivement à ces dernières en cas de liquidation de la Société. Son montant s'élève désormais à 1 740 000€, soit 25/75^{ème} du capital social.

6.9.2 Dividendes par action

Au cours de l'exercice 2014, le Groupe a procédé à la distribution de dividende pour 521 K€.

6.10 Dettes financières

Dettes financières non courantes

En milliers d'euros	31 déc. 2013	Augm.	Dim.	Variations de périmètre	Reclassement	Juste valeur	Autres	31 déc. 2014
Emprunts obligataires	3 918	22	-	-	-	-	-	3 940
Emprunts bancaires	11 371	4 389	-	-	12 690	-	33	28 483
Instruments de couverture de taux	16	-	-	-	167	(23)	-	160
Dettes sur location financement	4 108	1 257	-	-	(2 161)	-	(32)	3 172
Total dettes financières non courantes	19 413	5 668	-	-	10 696	(23)	1	35 755

Dettes financières courantes

En milliers d'euros	31 déc. 2013	Augm.	Dim.	Variations de périmètre	Reclassement	Juste valeur	Autres	31 déc. 2014
Emprunts bancaires	32 989	676	(10 188)	83	(12 980)	-	133	10 713
Utilisation de lignes de crédits renouvelables	2 047	153	-	-	-	-	-	2 200
Instruments de couverture de taux	247	-	-	-	(167)	-	-	80
Mobilisation de créances	3 420	-	(1 303)	-	-	-	1	2 118
Autres emprunts et dettes assimilées	196	10	(215)	-	286	-	12	289
Dettes sur location financement	2 320	192	(2 658)	-	2 161	-	(24)	1 991
Intérêts courus sur emprunt	296	9	(59)	-	4	-	-	250
Total dettes financières courantes hors découverts bancaires	41 515	1 040	(14 423)	83	(10 696)	-	122	17 641
Découverts bancaires	2 305	-	(393)	-	-	-	69	1 981
Total dettes financ. courantes	43 820	1 040	(14 816)	83	(10 696)	-	191	19 622

La dette refinancée en février 2013 est soumise à ratios annuels. Cette dette a été négociée au travers d'une Convention de Crédit Senior signée avec BNP Paribas en qualité d'Arrangeur et Prêteur, Société Générale en qualité de Co-Arrangeur et Prêteur, et Crédit Lyonnais en qualité de Prêteur.

Le montant Initial de la convention s'élevait à 30 millions d'Euros au titre du refinancement, auxquels s'ajoutaient 8 millions d'Euros de ligne de crédit d'investissement tirables en fonction des besoins.

Au 31 décembre 2014, le montant de la dette due au titre de la Convention de Crédit Senior s'élevait à 21 millions d'Euros au titre du refinancement et 3,85 millions d'Euros au titre du crédit d'investissement.

Les ratios sont calculés sur les chiffres consolidés, ils sont calculés une fois par an lors de l'établissement des comptes annuels. Le non-respect d'un de ces ratios, rends la dette potentiellement immédiatement exigible.

Les valeurs à atteindre au 31 décembre 2014 sont définies comme suit :

- Dette financière nette / EBITDA retraité : < 2.50
- Cash-flow libre / service de la dette > 0.8
- Dette financière brute / capitaux propre : <0.8

Les valeurs atteintes en 2014 respectent ces ratios et s'établissent comme suit :

- Dette financière nette / EBITDA retraité : 1.78
- Cash-flow libre / service de la dette : 1.33
- Dette financière brute / capitaux propres : 0.59

Réconciliation des « émissions / remboursements d'emprunts » avec le Tableau de flux de trésorerie

En milliers d'euros	Exercice 2014	Exercice 2013 retraité
Augmentation des dettes financières non courantes	5 668	9 444
Augmentation des dettes financières courantes	1 040	35 949
Retraitement de la variation des intérêts courus	(9)	(288)
Retraitement de la variation des dettes sur location financement	(1 449)	(2 818)
Emission d'emprunts – Tableau de Flux de Trésorerie	5 250	42 287
Diminution des dettes financières non courantes	-	-
Diminution des dettes financières courantes	(14 423)	(45 328)
Retraitement de la variation des intérêts courus	59	161
Correction de la variation des dettes financières suite abandon de créance	-	-
Remboursement d'emprunts – Tableau de Flux de Trésorerie	(14 364)	(45 167)

Engagements relatifs aux contrats de location financement non résiliables

En milliers d'euros	Exercice 2014	Exercice 2013 retraité
Moins d'1 an	1 991	2 320
De 1 à 5 ans	3 151	4 080
Plus de 5 ans	21	28
Capital restant dû	5 163	6 428

Échéancier des dettes financières non courantes et instruments financiers

En milliers d'euros	Emprunts bancaires et obligataires	Dettes sur location financement	Total	Rappel exercice 2013 retraité
Entre 1 et 2 ans	10 660	1 780	12 440	4 554
Entre 2 et 3 ans	10 194	1 098	11 292	4 717
Entre 3 et 4 ans	9 262	213	9 475	2 901
Entre 4 et 5 ans	1 446	60	1 506	5 198
Plus de 5 ans	1 021	21	1 042	2 043
Total	32 583	3 172	35 755	19 413

6.11 Impôts différés au bilan

Les mouvements d'impôts différés sont les suivants :

En milliers d'euros	Provisions dépollution décontamination et démantèlement	Avantages au personnel	Autres	Total
Au 31 décembre 2013 Retraité	3 044	3 032	810	6 886
Enregistré au compte de résultat	109	(230)	(328)	(449)
Enregistré en capitaux propres	-	107	9	116
Variations de périmètre	-	35	20	55
Différences de change	51	174	(1)	224
Reclassement en activités abandonnées	-	-	-	-
Au 31 décembre 2014	3 204	3 118	510	6 832

En milliers d'euros	Exercice 2014	Exercice 2013 Retraité
Impôts différés actifs	8 566	8 455
Impôts différés passifs	(1 734)	(1 569)
Impôts différés nets	6 832	6 886

Rappel de l'impôt comptabilisé au résultat	(449)	(908)
Impôt reclassé sur activités abandonnées	0	130
Impôts différés au compte de résultat	(449)	(778)

6.12 Provisions pour avantages aux salariés

6.12.1 Indemnités de fin de carrière

Ce régime concerne le personnel des sociétés françaises. Les calculs ont été effectués en accord avec la réglementation française et le règlement IAS 19R.

Les mouvements de la provision pour indemnités de fin de carrière sont les suivants :

En milliers d'euros	Exercice 2014	Exercice 2013 retraité
Valeur actuelle de l'obligation au 1^{er} janvier	2 941	2 889
Dépenses reconnues en compte de résultat	120	365
Écarts actuariels reconnus en capitaux propres	(587)	(160)
Variations de périmètre	101	-
Prestations servies	(458)	(153)
Valeur actuelle de l'obligation au 31 décembre	2 117	2 941

Les montants enregistrés au compte de résultat de l'exercice sont les suivant :

En milliers d'euros	Exercice 2014	Exercice 2013 retraité
Coût des services rendus au cours de l'exercice	130	296
Coût financier	(10)	69
Coût des services passés	-	-
Impact sur le résultat opérationnel courant	120	365
Impact en activités abandonnées	-	-
Total des montants enregistrés en résultat	120	365

Le coût de services rendus est inclus dans les charges de personnel au compte de résultat, et le coût financier en autres charges financières.

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes :

	Exercice 2014	Exercice 2013
Taux d'actualisation	1,75%	3,25%
Taux attendus d'augmentation des salaires	0,98%	1,50%
Taux de rotation du personnel :		
20 – 29 ans	16%	10%
30 – 39 ans	9%	5%
40 – 49 ans	5%	3%
50 – 65 ans	5%	1%

6.12.2 Engagements de retraite

Régime à prestations définies

Les sociétés du Groupe concernées par un régime à prestations définies sont, outre la société mère EPC, les sociétés anglaises, irlandaises et italiennes.

Pour la société mère EPC, il s'agit d'un régime de retraite souscrit dans le cadre de l'article 39 du code général des impôts, par lequel la société garantit le niveau futur des prestations définies dans l'accord.

Dans les pays anglo-saxon, il s'agit d'un système de fonds de pension.

En Italie, il s'agit du régime des TFR (système de rémunération différée, éligible IAS 19R).

Les évaluations des engagements de retraite sont établies par des cabinets spécialisés dans le calcul de ces obligations.

Les montants enregistrés au bilan sont les suivants :

En milliers d'euros	Exercice 2014	Exercice 2013 retraité
Valeur actuelle des obligations partiellement ou totalement financées	59 610	52 510
Juste valeur des actifs du régime	(46 351)	(40 888)
Obligations partiellement ou totalement financées par EPC	13 259	11 622
Valeur actuelle des obligations non financées	917	907
Actif de retraite reclassé en actif financier	-	-
Passif net	14 176	12 529

Les montants enregistrés au compte de résultat de l'exercice sont les suivants :

En milliers d'euros	Exercice 2014	Exercice 2013 retraité
Coût des services rendus au cours de l'exercice	361	333
Coût financiers	509	457
Rendement attendu des actifs du régime	-	-
Écarts de change	-	-
Total	870	790

Le coût de services rendus est inclus dans les charges de personnel au compte de résultat, et le coût financier en autres charges financières.

Les mouvements enregistrés au bilan du passif (actif) net sont les suivants :

En milliers d'euros	Exercice 2014	Exercice 2013 retraité
Valeur nette comptable au 1^{er} janvier	12 529	11 946
Dépenses reconnues en compte de résultat	870	790
Cotisations versées	(1 532)	(1 303)
Écarts actuariels reconnus en capitaux propres	1 459	1 282
Prestations servies	(92)	(126)
Pertes liées à la réduction de régime	-	-
Écart de conversion	842	(221)
Passif de retraite reclassé en actif financier	100	-
Reclassement Actif financier en passif financier	-	-
Autres mouvements*	-	121
Variation de périmètres	-	40
Valeur nette comptable au 31 décembre	14 176	12 529

* coûts administratifs UK

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Grande Bretagne

	Exercice 2014	Exercice 2013
Taux d'actualisation	3,70%	4,40%
Taux attendus d'augmentation des salaires	2,70%	3,05%
Taux d'inflation	1,95%	2,30%

Ventilation des actifs de régime

	Exercice 2014	Exercice 2013
Actions	50%	51%
Obligations	35%	34%
Immobilier	0%	0%
Autres	15%	15%

Irlande

	Exercice 2014	Exercice 2013
Taux d'actualisation	3,50%	4,60%
Taux attendus d'augmentation des salaires	4,00%	4,30%
Taux d'inflation	3,00%	3,30%

Ventilation des actifs de régime

	Exercice 2014	Exercice 2013
Actions	62%	67%
Obligations	11%	10%
Immobilier	0%	0%
Autres	27%	23%

Italie

	Exercice 2014	Exercice 2013
Taux d'actualisation	1,70%	3,17%
Taux attendus d'augmentation des salaires	3,00%	3,00%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%

6.13 Autres provisions

En milliers d'euros	Démant. Décontam. Dépol.	Restruct.	Autres ⁽¹⁾	Total
Au 31 décembre 2013 (retraité)	12 127	1 663	5 646	19 436
Provisions supplémentaires	104	-	3 668	3 772
Reprises	(305)	(1 170)	(1 854)	(3 329)
Variation de périmètre	-	-	63	63
Variation du montant actualisé (effet temps et modification du taux)	(392)	-	-	(392)
Écart de conversion	345	-	7	352
Autres mouvements	-	-	18	18
Au 31 décembre 2014	11 879	493	7 548	19 920

(1) Les autres provisions pour risques et charges correspondent essentiellement aux risques de l'activité courante du Groupe

Détail des autres provisions entre non courant et courant

En milliers d'euros	Exercice 2014	Exercice 2013 retraité
Non courant	14 296	14 755
Courant	5 624	4 681
Total	19 920	19 436

6.14 Fournisseurs et autres créditeurs

En milliers d'euros	Exercice 2014	Exercice 2013 retraité
Dettes fournisseurs	56 980	51 753
Avances et acomptes reçus sur commandes	409	472
Dettes sociales	10 069	9 344
Dettes fiscales	12 683	10 595
Autres dettes	3 464	2 335
Total	83 605	74 499

6.15 Besoin en Fonds de Roulement

Le besoin en fonds de roulement s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	Variations du BFR & provisions courantes	
	Exercice 2014	Exercice 2013 retraité
Stocks et en cours	(1 479)	184
Clients et autres débiteurs	2 162	(7 078)
Autres actifs long terme	10	-
Autres actifs courants	97	(139)
Sous total	787	(7 033)
Fournisseurs et autres créditeurs	3 507	608
Autres passifs long terme	1	24
Autres passifs courants	(395)	1 267
Sous total	3 113	1 899
Besoin en fonds de roulement	3 900	(5 134)

6.16 Incidence des variations de périmètre

En milliers d'euros	Exercice 2014	Exercice 2013
Trésorerie acquise lors des entrées de périmètre	653	(137)
Investissement en titres consolidés	(1 996)	(1 675)
Impact des entrées de périmètre	(1 343)	(1 812)
Trésorerie cédée lors des sorties de périmètre	(7)	(880)
Désinvestissement en titres consolidés	-	14 816
Impact des sorties de périmètre	(7)	13 936
Total des incidences de périmètre	(1 350)	12 124

Au 31 Décembre 2013, les incidences de variation de périmètre concernaient essentiellement l'entrée de la société ESCMAC dans le Groupe et la cession des entités situées en l'Europe de l'est (EPC DEUTSCHLAND, EPC POLSKA, EPC ROMANIA, EPC CESKA REPUBLIKA).

Au 31 Décembre 2014, les incidences de variation de périmètre concernaient essentiellement les prises de contrôles des sociétés SIGENCI et DYNAROL et la sortie de la société BFMS.

6.17 Engagements financiers

En milliers d'euros	Exercice 2014	Exercice 2013 retraité
Effets escomptés non échus	-	-
Avals et cautions	9 600	10 649
Garanties d'actif et de passif	-	-
Hypothèques et nantissements	7 400	7 115
Autres	86	152
Total des garanties données	17 086	17 916

En milliers d'euros	Exercice 2014	Exercice 2013 retraité
Avals et cautions	2 240	2 452
Autres	-	-
Total des garanties reçues	2 240	2 452

La ligne Avals et Caution ne concerne que les cautions de marché.

Contrats de location simple – Preneurs

Les engagements en matière de contrat de location simple – Preneurs sont peu significatifs et ne sont donc pas présentés.

Contrats de location simple – Bailleurs

Les engagements en matière de contrat de location simple – Bailleurs sont peu significatifs et ne sont donc pas présentés.

7. INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIÉES

7.1 Contrôle

Le Groupe EPC est contrôlé par la société EJ BARBIER. La société tête de Groupe est la Société Anonyme d'Explosifs et Produits Chimiques, EPC, détenue à 66,67% par EJ BARBIER qui publie des états financiers.

7.2 Relation avec les filiales

Les transactions entre la société mère et ses filiales, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas présentées dans ces notes.

7.3 Rémunération du personnel dirigeant-clé

Le personnel dirigeant clef du Groupe EPC est composé des mandataires sociaux de la société EPC S.A. au 31 décembre 2014.

En milliers d'euros	Exercice 2014	Exercice 2013
Rémunérations avantages en nature	492	720
Jetons de présence	121	90
Païement en action	-	-
Total	613	810

Le détail des rémunérations des dirigeants figure dans le rapport de gestion.

7.4 Transactions avec des parties liées

Le Groupe entretient des relations avec les parties liées suivantes :

- E.J. BARBIER, maison mère d'EPC SA
- ADEX, et ADEX SERVICES filiales détenues majoritairement par E.J. BARBIER.

Ces parties liées assurent des prestations de services pour le compte du Groupe pour un montant de 7 872 K€ au cours de l'exercice 2014 contre 8 260 K€ pour l'exercice 2013.

En milliers d'euros	Exercice 2014	Exercice 2013
ADEX SNC	6 581	6 992
Prestation d'assistance et de conseil réalisées par ADEX SNC ⁽¹⁾	6 427	6 840
Sous location de bureau à d'autres filiales EPC	154	152
ADEX SERVICES LIMITED	945	843
Prestations de management EPC UK réalisées par ADEX SERVICES LTD ⁽²⁾	945	843
EJ BARBIER	346	425
Prestation de services informatiques ⁽³⁾	313	393
Assurance responsabilité civile des dirigeants ⁽⁴⁾	18	18
Location de parking	15	14
Total	7 872	8 260
Dont prestations générales Groupe	7 685	8 076

(1) La société EPC n'emploie aucun salarié. Elle ne dispose donc pas en propre des moyens nécessaires à la réalisation de ses obligations de société cotée et d'holding animatrice d'un Groupe de sociétés. ADEX lui fournit conseil et assistance dans les domaines suivants : en matière de administratif et financier (contrôle de gestion, trésorerie, financement, comptabilité, consolidation, communication financière), juridique et fiscal, ressources humaines, assurance, audit interne, stratégie et développement, marketing, logistique achat, sécurité, santé et environnement. En contrepartie de ses services, ADEX perçoit une rémunération correspondant à ses charges de fonctionnement au titre desdits services augmentée d'une marge destinée notamment à couvrir ses frais directs non affectés. Une partie de ces services est rendue au bénéfice des filiales d'EPC SA, qui refacture les filiales concernées.

- (2) ADEX SERVICES LTD fournit à EPC UK (société cotée dont EPC SA détient 91,84% du capital) conseil et assistance dans les matières suivantes : business development, communication et marketing, juridique et fiscal, ressources humaines.
- (3) Afin d'alléger les investissements d'EPC SA en matière informatique, EJ BARBIER, qui consolide EPC SA et ses filiales dans ses comptes, a acquis certains serveurs et logiciels (Salle serveur, système PRA, ERP, SIRH, ...), qu'elle met à disposition d'EPC SA et ses filiales, et dont elle assure la maintenance applicative, l'assistance technique et les adaptations nécessaires. En contrepartie de ses services, ADEX perçoit une rémunération correspondant à ses charges de fonctionnement au titre desdits services augmentée d'une marge destinée notamment à couvrir ses frais directs non affectés.
- (4) La police d'assurance responsabilité civile des dirigeants du Groupe EJ BARBIER est souscrite au niveau d'EJ BARBIER, qui refacture à EPC SA la quote-part des primes correspondant à l'assurance de ses dirigeants.

Les sommes dues par le Groupe aux parties liées à fin décembre 2014 s'élèvent à 2 610 K€ contre 2 686 K€ à fin 2013.

8. ABANDONS D'ACTIVITÉS

Résultat net des activités abandonnées

En milliers d'euros	Exercice 2014	Exercice 2013 retraité
BFMS (note 8.1)	86	278
NITROKEMFOR SERVICES	-	24
EEI (note 8.2)	(33)	(67)
STIPS TI et ses filiales	-	-
Europe Centrale	-	(1 577)
Activité Défense Italie	-	(181)
Résultat net des activités abandonnées	53	(1 523)
Résultat net des activités abandonnées – Part Groupe	53	(1 475)
Résultat net des activités abandonnées – Part des minoritaires	-	(48)

8.1 Arrêt des activités de BFMS

En milliers d'euros	Exercice 2014	Exercice 2013 retraité
Produit des activités ordinaires	-	-
Résultat opérationnel	88	370
Produits (charges) financiers, nets	-	15
Impôt sur les résultats	(2)	(107)
Résultat net des activités abandonnées	86	278

8.2 Arrêt des activités de EEI

En milliers d'euros	Exercice 2014	Exercice 2013 retraité
Produit des activités ordinaires	-	-
Résultat opérationnel	(33)	(67)
Produits (charges) financiers, nets	-	-
Impôt sur les résultats	-	-
Résultat net des activités abandonnées	(33)	(67)

8.3 Arrêt des activités en Europe Centrale

En milliers d'euros	Exercice 2014	Exercice 2013 retraité
Produit des activités ordinaires	-	9 907
Résultat opérationnel	-	(1 199)
Produits (charges) financiers, nets	-	(341)
Impôt sur les résultats	-	(37)
Résultat net des activités abandonnées	-	(1 577)

8.4 Arrêt des activités DÉFENSE ITALIE

En milliers d'euros	Exercice 2014	Exercice 2013 retraité
Produit des activités ordinaires	-	-
Résultat opérationnel	-	(32)
Produits (charges) financiers, nets	-	-
Impôt sur les résultats	-	(149)
Résultat net des activités abandonnées	-	(181)

8.5 Arrêt des activités de NITROKEMFOR SERVICES

En milliers d'euros	Exercice 2014	Exercice 2013 retraité
Produit des activités ordinaires	-	-
Résultat opérationnel	-	(1)
Produits (charges) financiers, nets	-	13
Impôt sur les résultats	-	12
Résultat net des activités abandonnées	-	24

8.6 STIPS TI

Le Groupe a eu à subir en 2008 la faillite d'une de ses filiales la société STIPS TI.

Comme déjà mentionné dans le rapport 2013, le 26 octobre 2013, EPC SA et sa filiale DEMOKRITE ont été assignées devant le Tribunal de Grande Instance de Thionville avec les anciens dirigeants des sociétés STIPS TI et U2C, qui sont en liquidation judiciaire depuis le 15 octobre 2008, par le liquidateur de celles-ci.

Le liquidateur a évalué l'insuffisance d'actif à une somme comprise entre 45 et 50 millions d'€. Dans le cadre de la procédure collective le Groupe EPC a produit pour 15 042 177€ de créances. Ces créances sont intégralement provisionnées depuis le 31 décembre 2008.

Les assignations reprochent essentiellement à EPC SA et DEMOKRITE un prétendu soutien abusif. EPC SA et DEMOKRITE estiment, au contraire, avoir été victimes d'escroqueries et ont déposé plainte de ce chef. Elles considèrent que les prétentions, tardives, formulées par le liquidateur de STIPS TI et U2C sont dénuées de fondement. Ses demandes n'ont donc pas fait l'objet de provision particulière dans les comptes du Groupe.

A la suite des plaintes de STIPS TI et du Groupe EPC, au cours du premier semestre 2012, le Procureur de la République de Thionville a ouvert une information judiciaire des chefs d'escroquerie et d'abus de biens sociaux, un juge d'instruction a été désigné, et EPC, DEMOKRITE, DEMOSTEN ainsi que STIPS TI se sont constituées parties civiles.

L'ensemble des parties ont demandé et obtenu, par deux jugements du 22 novembre 2012 de la chambre commerciale du tribunal de grande instance de Thionville, un sursis à statuer dans l'attente d'une décision définitive sur le volet pénal de l'affaire résultant de l'ouverture de l'information judiciaire.

L'ouverture de cette information judiciaire et le sursis à statuer confortent la position d'EPC et DEMOKRITE qui estiment avoir été victimes d'escroqueries et ont déposé plainte de ce chef dès l'origine du dossier.

9. ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES

Néant

10. SOCIÉTÉS DU GROUPE

Sociétés	Pays	% d'intérêt	
		Déc. 2014	Déc. 2013
Filiales – Intégration globale			
EPC SA	France	100,00	100,00
EPC FRANCE	France	100,00	100,00
DEMOKRITE SAS	France	100,00	100,00
DEMOSTEN	France	100,00	100,00
A.T.D. SAS	France	100,00	100,00
PRODEMO SAS	France	100,00	100,00
OCCAMAT SAS	France	100,00	100,00
OCCAMIANTE SAS	France	100,00	100,00
2 B RECYCLAGE SAS	France	100,00	100,00
EPC MINETEK EUROPE ⁽⁴⁾	France	0,00	100,00
SOCIETE MINE AFRIQUE	France	100,00	100,00
DIOGEN	France	99,75	99,75
EPC MINETECH	France	100,00	100,00
CORSE EXPANSIFS	France	73,24	73,24
NITRATES ET INNOVATION	France	100,00	100,00
SIGENCI ⁽²⁾	France	100,00	0,00
EPC ITALIA	Italie	100,00	100,00
ESMAC	Italie	100,00	100,00
INTEREM	Italie	100,00	100,00
EPC UK	Grande Bretagne	92,25	91,98
EXCHEM DEFENCE SYSTEM Ltd	Grande Bretagne	92,25	91,98
BLASTING SERVICES Ltd	Grande Bretagne	92,25	91,98
MINEXPLO ⁽⁵⁾	Grande Bretagne	100,00	51,00
EPC MAROC	Maroc	99,97	99,97
MARODYN	Maroc	95,25	95,25
EPC BELGIQUE (ex DYNAMICHAINES) ⁽³⁾	Belgique	100,00	51,56
DGO M3 ⁽³⁾	Belgique	100,00	26,30
DYNAROL ⁽³⁾	Belgique	100,00	0,00
EMPRESA DE EXPLOSIVOS INDUSTRIAIS LDA (EEI) ⁽¹⁾	Portugal	100,00	100,00
GALILEO EXPLOSIVOS SA	Espagne	100,00	100,00
SERAFINA ORTEGA E HIJOS SA	Espagne	80,00	80,00
EPC ESPANA	Espagne	100,00	100,00
NITROKEMFOR GUINEE	Guinée	100,00	100,00
NITROKEMFOR SERVICES ⁽⁴⁾	Guinée	0,00	100,00
NITROKEMFOR SENEGAL	Sénégal	100,00	100,00
EPC SVERIGE	Suède	100,00	100,00
EPC NORGE	Norvège	100,00	100,00
EPCAPRE	Luxembourg	100,00	100,00
BURKINA FASO MINING SERVICES ⁽⁶⁾	Burkina Faso	0,00	100,00
EPC CAMEROUN	Cameroun	100,00	100,00
EPC GUINEE	Guinée	99,99	99,99
EPC GABON	Gabon	100,00	100,00
EPC COTE D'IVOIRE	Côte d'Ivoire	75,00	75,00
SONOUVEX	France	100,00	100,00
EXPLOSIVA VAROR ⁽⁴⁾	Suède	0,00	100,00

Sociétés	Pays	% d'intérêt	
		Déc. 2014	Déc. 2013
Entreprises associées – Mises en équivalence			
ARABIAN EXPLOSIVES (PRIVATE Ltd)	Emirats Arabes Unis	40,00	40,00
CRODA EPC	Australie	39,24	39,18
SOCIETE DE MINAGE EN GUINEE SAS (SMG)	France	50,00	50,00
EXOR	Grande Bretagne	46,13	45,99
NITROKEMINE	Guinée	50,00	50,00
KEMEK	Irlande	50,00	50,00
KEMEK US LIMITED	Irlande	50,00	50,00
MCS	Arabie Saoudite	40,00	40,00
Entreprises non consolidées			
EXCHEM EXPLOSIVES Ltd	Grande Bretagne	100,00	100,00
TOWNEND FARM PARTNERSHIP	Grande Bretagne	75,00	75,00
SICIEX	France	100,00	100,00
CORSE CONFORTEMENT FORAGE MINAGE	France	28,11	28,11
EDILCAVE	Italie	100,00	100,00
SILEX SEGURIDAD	Espagne	99,97	99,97
SANTOS DE CUNHA 7 (Société en cours de liquidation)	Portugal	30,00	30,00
CALEXPLO (liquidée)	Nouv. Calédonie	0,00	51,00
SOCIETE CONGOLAISE DES EXPLOSIFS	Congo	100,00	100,00
Compagnie Africaine des Explosifs	Maroc	9,10	9,10
EXCHEM Defence Systems Ltd	Grande Bretagne	100,00	100,00
Exchem Transport Ltd	Grande Bretagne	100,00	100,00
ADEX	France	5,00	5,00
ADEX TP	France	10,00	10,00
SGMS (société liquidée en 2013)	Guinée	0,00	100,00

(1) Ces sociétés sont présentées en activités abandonnées et/ou destinées à être cédées

(2) Le Groupe a pris le contrôle à 100% de la société SIGENCI le 3 février 2014

(3) Le Groupe EPC a acquis les participations suivantes le 24 juillet 2014 :

- 100% des titres de la société DYNAROL spécialisée dans la commercialisation de détonateurs
- 49% des titres EPC BELGIQUE, société spécialisée dans la fabrication et la commercialisation d'explosifs, dont elle détenait déjà 51%
- 49% des titres DGO M3, société spécialisée dans le forage-minage, dont elle détenait déjà 51%

(4) La société NITROKEMFOR SERVICES a été absorbée par NITROKEMFOR GUINÉE le 22 août 2014, la société EXPLOSIVA VAROR a été absorbée par EPC SVERIGE le 12 octobre 2014, et la société EPC MINETEK EUROPE a été absorbée par EPC FRANCE le 31 mai 2014.

(5) Le Groupe EPC a procédé au rachat des minoritaires de MINEXPLO dont elle détenait déjà 51% au cours de l'exercice

(6) La société BURKINA FASO MINES SERVICES (BFMS) a été dissoute en 2014

	31 décembre 2014			31 décembre 2013		
	Total	France	Etranger	Total	France	Etranger
Intégration globale	41	16	25	43	16	27
Mise en équivalence	8	1	7	8	1	7
Total des sociétés consolidées	49	17	32	51	17	34

11. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En milliers d'euros	PWC Montant (HT)		ACE Montant (HT)	
	2014	2013	2014	2013
AUDIT				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés				
• EPC	243	219	99	100
• Filiales consolidées	432	449	91	85
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire au compte				
• EPC	-	4	-	-
• Filiales consolidées	16	8	-	-
Sous-total Audit	691	680	190	185
AUTRES PRESTATIONS				
- Juridique, fiscal et social	-	-	-	-
- Autres	-	-	-	-
Sous-total autres prestations			-	-
TOTAL	691	680	190	185

12. ÉVÉNEMENTS POST CLÔTURE

12.1 Transaction définitive sur les procédures DGC

Au dernier trimestre 2014, EPC SA, le mandataire judiciaire à la liquidation de DGC et FC, et les anciens dirigeants de ces sociétés ont conclu un protocole de transaction mettant un terme définitif aux contentieux opposant EPC SA à DGC et FC, d'une part, et EPC à ces anciens dirigeants, d'autre part. (cf. Rapport annuels 2008 à 2013 et, en dernier lieu, rapport sur les comptes semestriels au 30 juin 2014, page 5).

La transaction a été homologuée par un jugement du Tribunal de commerce de Nanterre du 4 février 2015, et exécutée dans les jours qui ont suivi.

Cette transaction définitive s'est traduite par une charge de 999 K€ pour EPC prise en compte sur l'exercice 2014.

12.2 Ouverture d'un centre de formation en Angleterre

Un nouveau centre de formation accrédité auprès des autorités Britanniques a été inauguré sur le site d'EPC UK à Alfreton. Ce centre de formation permet de délivrer des formations qualifiantes aux différents acteurs de la filière explosifs au Royaume-Uni.

Il permet de conforter EPC UK comme l'acteur de référence sur ce marché.

12.3 Présence d'EPC pour le premier contrat attribué dans le cadre du redémarrage du projet de tunnel Lyon-Turin

EPC FRANCE a été choisi par un consortium associant SPIE-BATIGNOLLES, EIFFAGE et des entreprises italiennes pour la fourniture et la mise en œuvre, en technologie Morse®, des explosifs pour le percement d'une descenderie d'une longueur 2,8 km, sur le tracé de la ligne ferroviaire Lyon-Turin, au niveau de Saint Martin la Porte.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les Comptes Annuels (Exercice clos le 31 décembre 2014)

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Société Anonyme d'Explosifs et de Produits Chimiques, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 relative notamment au suivi de l'assignation d'EPC SA et sa filiale DEMOKRITE par le liquidateur judiciaire de STIPS TI.

II - JUSTIFICATION DE NOS APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 4.12 de l'annexe expose, en particulier, les règles et méthodes comptables suivies par votre société en matière de dépréciation des titres de participation. Nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes. Nous avons également procédé à l'appréciation des approches retenues par la société, telles que décrites dans l'annexe, pour déterminer la valeur d'inventaire des titres de participation sur la base des éléments disponibles à ce jour, et nous avons mis en œuvre des tests pour vérifier par sondages l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 02 avril 2015
Les Commissaires aux comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

ACE - Auditeurs et Conseils d'Entreprise

Thierry CHARRON

François SHOUKRY

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les Comptes Consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2014)

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la Société Anonyme d'Explosifs et de Produits Chimiques
- tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessous, nous attirons votre attention sur :

- La note 3.1.4 « conséquence de l'application de la norme IFRS 10, 11 et 12 » qui expose les incidences des nouvelles normes sur la consolidation ainsi que le changement de présentation au compte de résultat des sociétés mises en équivalence.
- La note 8.6 relative au suivi de l'assignation d'EPC SA et sa filiale DEMOKRITE par le liquidateur judiciaire de STIPS TI.

II - JUSTIFICATION DE NOS APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le Groupe procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note 3.3.2 aux états financiers consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 3.3.2 et 6.1 donnent une information appropriée.
- Les notes 3.3.24 et 6.12.2 précisent les modalités d'évaluation des engagements de retraites et autres engagements assimilés. Ces engagements ont fait l'objet d'une évaluation par des actuaires indépendants. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que les notes afférentes aux états financiers consolidés fournissent une information appropriée.
- Le Groupe a comptabilisé des provisions couvrant les risques environnementaux selon les modalités décrites dans les notes 3.3.11, 3.3.12 et 6.13 aux comptes consolidés. Sur la base des informations disponibles, nos travaux ont consisté à analyser les processus mis en place par la Direction pour identifier, classifier et évaluer les risques environnementaux, à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues et à vérifier que les notes afférentes aux états financiers consolidés fournissent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 02 avril 2015
Les Commissaires aux comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

ACE - Auditeurs et Conseils d'Entreprise

Thierry CHARRON

François SHOUKRY

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions et Engagements réglementés Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Convention et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DES EXERCICES ANTÉRIEURS NON SOUMIS À L'APPROBATION D'UNE PRÉCÉDENTE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous avons été avisés des conventions et engagements suivants, autorisés au cours de l'exercice 2013 et qui n'ont pas été soumis à l'approbation de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013.

1. Avec la société EPC BELGIQUE

Dirigeant concerné : Monsieur Olivier OBST – Président d'EPC SA et Administrateur d'EPC BELGIQUE.

Un prêt a été consenti le 24 juillet 2014 par EPC SA à EPC BELGIQUE pour un montant de 1 800 000 Euros à échéance du 24 juillet 2024.

Ce prêt est rémunéré au taux fixe de 4%. A ce titre un produit de 32 153 Euros a été comptabilisé dans les comptes d'EPC SA sur l'exercice 2014.

Le solde de ce prêt s'élève à la clôture à 1.800.000 Euros.

EPC SA détenant 100% du capital d'EPC BELGIQUE, cette convention ne sera plus soumise à autorisation du Conseil d'Administration à la suite des modifications apportées par l'Ordonnance 2014-863 du 31 juillet 2014.

Cette opération a été autorisée par le Conseil d'Administration du 7 juin 2013.

2. Régime de retraite collective à cotisations définies

Un régime de retraite complémentaire relevant des dispositions de l'article 83 du Code Général des Impôts a été mis en place en 2006.

Cette opération a été autorisée par les Conseils d'Administration des 27 avril, 15 mai et 21 juin 2006.

La somme versée en 2014 au titre de l'art. 83 CGI est de 22.189 Euros.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISÉS DEPUIS LA CLÔTURE

Nous avons été avisés des conventions et engagements suivants, autorisés depuis la clôture de l'exercice écoulé, qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

1. Avenant au contrat de travail de M. Olivier OBST, Président-Directeur Général d'EPC

Dans ses séances des 4 février 2014, 11 décembre 2014 et 26 mars 2015, le Conseil d'Administration d'EPC SA a autorisé :

- La signature d'un avenant au contrat de travail liant M. Olivier OBST à ADEX prévoyant qu'en cas de changement de président ou d'actionnaire majoritaire d'EPC SA, il sera mis fin à son contrat de travail, si M. OBST le demande, dans le cadre d'une rupture conventionnelle conclue conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur et qui sera accompagnée, le cas échéant, par une prestation adéquate d'outplacement pendant la durée de la convention de non-concurrence de M. Olivier OBST mentionnée au point numéro 2 ci-après.
- La suspension de son contrat de travail à compter du 1^{er} février 2015 et pendant toute la durée des fonctions de Président-Directeur général de M. Olivier OBST.

2. Convention de non-concurrence avec M. Olivier OBST, Président-Directeur Général d'EPC

Dans sa séance du 26 mars 2015, le Conseil d'Administration d'EPC a autorisé la signature d'une convention de non concurrence avec M. Olivier OBST aux conditions suivantes :

- Objet : interdiction d'exercer ou de participer, directement ou indirectement ou par personne interposée, en qualité de mandataire social, salarié ou prestataire de service, à une activité dans le secteur de la production et de la vente d'explosifs à usage industriel civil, le forage minage ou l'activité de la déconstruction de bâtiments ;
- Territoires concernés : tous pays dans lequel le Groupe EPC exercera une activité dans les secteurs des explosifs industriels civils et du forage minage à la date du départ du Groupe EPC de M. Olivier OBST ; le territoire de la France métropolitaine pour l'activité de la déconstruction de bâtiments tant que le Groupe EPC y exerce cette activité ;
- Durée : 3 ans à compter de la plus tardive des dates suivantes : (i) date de cessation de ses mandats de Président et de Directeur Général d'EPC SA ; (ii) date de rupture de son contrat de travail ;
- Compensation pour l'ensemble de la durée de non concurrence : 24 mois de rémunération brute fixe et variable, calculée sur la base de celle perçue au cours des 12 mois précédant la cessation des mandats susvisés, au titre de l'ensemble de ses mandats sociaux dans le Groupe EPC et payable en trois annuités d'égal montant ;
- Modification / Renonciation : uniquement avec l'accord des deux parties signataires.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DÉJÀ APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs

a) Dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1. Avec la Société EPC BELGIQUE

Dirigeant concerné : Monsieur Olivier OBST - Président d'EPC SA et Administrateur d'EPC BELGIQUE.

Deux prêts ont été consentis par EPC SA à EPC BELGIQUE en 2004 pour un montant de 450 000 Euros à échéance du 31 décembre 2009, et en 2005 pour un montant de 140 000 Euros à échéance du 15 mai 2011.

Ces prêts sont rémunérés au taux EURIBOR à six mois majoré de 1%. A ce titre un produit de 581 Euros a été comptabilisé sur l'exercice 2014 dans les comptes d'EPC SA.

Ces deux prêts sont soldés à la clôture.

Cette opération a été autorisée par les Conseils d'Administration des 6 avril 2004 et 20 avril 2005.

2. Avec la Société KEMEK US

Dirigeant concerné : Monsieur Olivier OBST – Président d'EPC SA et Administrateur de KEMEK US.

Un prêt a été consenti le 18 avril 2013 pour un montant de 728.000 Euros pour une durée de 5 ans.

Ce prêt est rémunéré au taux EURIBOR majoré de 2,60%. A ce titre, un produit de 16.794 Euros a été comptabilisé sur l'exercice 2014 dans les comptes d'EPC SA.

Le solde à la clôture de ce prêt ressort à 728 000 Euros.

Cette opération a été autorisée par le Conseil d'Administration du 7 juin 2013.

3. Avec l'indivision Succession de M. Jacques CHATEL de BRANCION

Dirigeants concernés : Monsieur Paul de BRANCION, Madame Jacqueline DUTHEIL de la ROCHERE et Madame Elisabeth LABROILLE

Un compte courant est ouvert au nom de la Succession de M. Jacques CHATEL de BRANCION. Son solde au 31 décembre 2014 est de 173.576 Euros.

Les intérêts bruts du compte courant se sont élevés pour l'exercice 2014 à 4 758 Euros (correspondant à une charge sur l'exercice 2014).

Ce compte courant a été remboursé en totalité le 22 janvier 2015.

b) Sans exécution au cours de l'exercice écoulé

Par ailleurs, nous avons été informés de la poursuite des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, qui n'ont pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé.

1. Régime de retraite collective à prestations définies

Un régime de retraite complémentaire relevant des dispositions de l'article 39 du Code Général des Impôts a été mis en place en 2006.

Cette opération a été autorisée par les Conseils d'Administration des 27 avril, 15 mai et 21 juin 2006.

EPC SA n'a effectué aucun versement à ce titre au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

CONVENTION D'INTERDICTION DE CONCURRENCE À LAQUELLE SONT SOUMIS DES MANDATAIRES SOCIAUX

La société a mis en place au sein de son Groupe une convention d'interdiction de concurrence à la charge de certains cadres dirigeants, eu égard à leur expérience professionnelle et à leur position hiérarchique dans la société, au nombre restreint d'entreprises opérant en Europe dans les domaines d'activité de la société et du Groupe ainsi qu'au caractère sensible de certaines des productions des sociétés du Groupe pour le compte ou dans l'intérêt desquelles ils agissent. L'engagement de non-concurrence est susceptible d'être indemnisé à son terme par application des règles en vigueur dans la convention collective de la chimie et dont l'éventuelle mise en œuvre devra respecter les préconisations du code de gouvernement d'entreprise de MIDDLENEXT.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 11 octobre 2007.

EPC SA n'a effectué aucun versement, ni provisionné aucune somme à ce titre au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 02 avril 2015
Les Commissaires aux comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

ACE - Auditeurs et Conseils d'Entreprise

Thierry CHARRON
Associé

François SHOUKRY
Associé

Rapport des Commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la Société Anonyme d'Explosifs et de Produits Chimiques

Exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la Société Anonyme d'Explosifs et de Produits Chimiques et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

AUTRES INFORMATIONS

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 02 avril 2015
Les Commissaires aux comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT
Thierry CHARRON

ACE - Auditeurs et Conseils d'Entreprise
François SHOUKRY

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société EPC S.A., désigné organisme tiers indépendant et accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-10601⁽¹⁾, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2014, présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce, préparées conformément à la « PROCEDURE REPORTING RSE », (ci-après le « Référentiel »), dont un résumé figure dans le rapport de gestion et disponible sur demande au siège de la société.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes d'exercice professionnel et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de 4 personnes entre septembre 2014 et mars 2015 pour une durée d'environ 4 semaines. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément à la norme d'exercice professionnel portant sur les prestations relatives aux informations sociales et environnementales entrant dans le cadre des diligences directement liées à la mission de commissaire aux comptes (NEP 9090) et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000⁽²⁾.

1. ATTESTATION DE PRÉSENCE DES INFORMATIONS RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables opérationnels, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code de commerce.

(1) Dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr

(2) ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce avec les limites précisées dans les paragraphes 1. FONDEMENT, 2. PERIMETRE et 3. THEMATIQUES RETENUES EN 2014 de la partie RSE du rapport de gestion.

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

2. AVIS MOTIVÉ SUR LA SINCÉRITÉ DES INFORMATIONS RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené 2 à 3 entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité, son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes (précisées en annexe) :

- au niveau de l'entité consolidante et des sites de Petit Quevilly, Noyant La Gravoyère et de Bramble Island, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités (Petit Quevilly, Noyant La Gravoyère et Bramble Island), que nous avons sélectionnées en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne 19% des effectifs et 37% des informations quantitatives environnementales.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 02 avril 2015

L'un des Commissaires aux comptes
PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Thierry CHARRON
Associé

François SHOUKRY
Associé du Département Développement Durable

ANNEXE : LISTE DES INFORMATIONS QUE NOUS AVONS CONSIDÉRÉES COMME LES PLUS IMPORTANTES

Informations sociales :

- Effectifs, répartition hommes/femmes, répartition par zone géographique,
- Embauche et licenciement,
- Conditions de santé et de sécurité au travail (qualitatif),
- Absentéisme,
- Accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité,
- Formation.

Informations environnementales :

- Organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement (qualitatif),
- Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions (qualitatif),
- Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement,
- Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement (qualitatif),
- Mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets (qualitatif),
- Prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique (qualitatif),
- Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables,
- Rejets des gaz à effet de serre (qualitatif).

Informations sociétales :

- Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux (qualitatif),
- Importance de la sous-traitance et prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale (qualitatif),
- Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs (qualitatif).

Coordonnées et honoraires des Commissaires aux comptes

COORDONNÉES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Commissaires aux comptes titulaires

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT
représenté par Thierry CHARRON
63 rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

ACE
représenté par François SHOUKRY
5, avenue Franklin Roosevelt
75008 Paris

Commissaires aux comptes suppléant

M. Yves NICOLAS
63 rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

AFIGEC
26-28 rue Marius AUFAN
92300 Levallois-Perret

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DE LEUR RÉSEAU

En milliers d'euros	PWC Montant (HT)		ACE Montant (HT)	
	2014	2013	2014	2013
AUDIT				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés				
• EPC	243	219	99	100
• Filiales consolidées	432	449	91	85
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire au compte				
• EPC	-	4	-	-
• Filiales consolidées	16	8	-	-
Sous-total Audit	691	680	190	185
AUTRES PRESTATIONS				
Juridique, fiscal et social			-	-
Autres			-	-
Sous-total autres prestations			-	-
TOTAL	691	680	190	185

Rapport 2014 du Président du Conseil d'Administration d'EPC

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L 225-37 alinéa 6 du Code de commerce tel que modifié par la loi du 3 juillet 2008, nous vous rendons compte aux termes du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'Administration ;
- des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société.

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Dans sa séance du 28 mars 2012, le Conseil d'Administration a décidé d'adopter le code de gouvernance MIDDLENEXT. Le code MIDDLENEXT a été conçu spécialement pour répondre aux préoccupations des entreprises cotées de taille moyenne notamment celle disposant d'un actionnaire de référence. Il est apparu pertinent au conseil de se référer à ce code qui a été déjà adopté à ce jour par plus de 100 entreprises cotées de taille moyenne.

1 - CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1- Composition du Conseil

A compter du 1^{er} janvier 2014, Monsieur Paul de BRANCION ayant fait valoir ses droits à la retraite, le Conseil d'Administration a nommé Monsieur Henri LORAIN au poste de Président. Le conseil du 23 juin a décidé de regrouper les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général de la société EPC SA et de les confier à Monsieur Olivier OBST à compter du 1^{er} juillet 2014. En conséquence et pour la bonne forme Messieurs LORAIN et OBST ont décidé de co-signer le présent rapport.

Nous vous rappelons que le Conseil d'Administration est actuellement composé de huit membres :

- M. Olivier OBST, Administrateur et Président-Directeur Général
- M. Paul de BRANCION, Administrateur
- Mme Jacqueline DUTHEIL de la ROCHERE, Administrateur
- M. Patrick JARRIER, Administrateur
- M. Aurélien KREJBICH, Administrateur
- Mme Elisabeth LABROILLE, Administrateur
- M. Pierre LAVERGNE, Administrateur
- M. Henri LORAIN, Administrateur.

1.2 - Fréquence des réunions

L'article 17 des statuts prévoit que le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige.

Ainsi, au cours de l'exercice écoulé, votre Conseil d'Administration s'est réuni quatre fois :

- 27 mars 2014
- 23 juin 2014
- 18 septembre 2014
- 11 décembre 2014

1.3 - Convocations des administrateurs

Les administrateurs ont été convoqués conformément à l'article 17 des statuts. Les délais moyens de convocation sont en moyenne supérieurs à 15 jours.

Conformément à l'article L 225-238 du Code de commerce, les Commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions du Conseil qui ont examiné et arrêté les comptes intermédiaires (comptes semestriels) ainsi que les comptes annuels.

1.4- Information des administrateurs

Le Président du Conseil communique aux administrateurs toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

1.5 – Présidence des séances du Conseil

Au cours de l'exercice 2014, les deux premiers Conseils ont été présidé par M. Henri LORAIN le Président du Conseil en exercice à ces dates, et les deux derniers par Olivier OBST Président-Directeur Général depuis le 1^{er} juillet 2014.

Les réunions du Conseil d'Administration se sont déroulées au siège social.

1.6 – Sujets traités

Les principaux travaux du Conseil d'Administration ont porté sur les sujets suivants :

- Examen de la politique Sécurité du Groupe,
- Examen des opportunités d'acquisition,
- Poursuite des développements du Groupe en Europe, en Afrique, au Moyen-Orient et en Amérique,
- Définition des orientations stratégiques concernant :
 - la poursuite des projets de diversification
 - la réorganisation du portefeuille d'activités du Groupe et décisions relatives aux reclassements de titres et/ou activités,
- Décisions relatives aux adaptations des structures du Groupe à l'évolution de l'activité,
- Poursuite de l'analyse des activités du Groupe,
- Examen des questions posées par les actionnaires,
- Examen des conséquences de l'affaire STIPS TI et du litige DGC.

1.7 - Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués à tous les administrateurs.

1.8 – Constitution de comités spécialisés

Conformément aux stipulations de l'article 19 des statuts, le Conseil d'Administration d'EPC dans sa séance du 22 décembre 2008 a décidé d'instituer un comité d'audit et des rémunérations et un comité stratégique.

1.8.1 Comité d'audit et des rémunérations

Ce comité était composé en 2014 des deux membres suivants, choisis pour leurs compétences particulières en matière financière ou comptable et leur indépendance :

M. Patrick JARRIER
M. Pierre LAVERGNE.

Il est présidé par M. Patrick JARRIER.

Il a notamment pour mission :

- d'examiner les comptes et de s'assurer de la pertinence et de la permanence des normes comptables adoptées pour l'établissement des comptes sociaux et consolidés soumis au Conseil d'Administration ;
- de vérifier que les procédures internes de collecte et contrôle des informations garantissent la pertinence et l'exactitude de celles-ci ;
- d'examiner toute question de nature financière ou comptable qui lui est soumise par le Président du Conseil d'Administration ;

- de contrôler la procédure de sélection des commissaires aux comptes ou leur renouvellement et de statuer sur les missions qu'ils peuvent effectuer en dehors de leur mandat de contrôle des comptes ;
- d'étudier et de faire des propositions au Conseil en matière de rémunération du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués, le cas échéant,
- d'examiner les politiques d'attribution d'options ou d'actions gratuites, ainsi que toute proposition d'augmentation de capital de la société exclusivement réservé aux salariés.

Ce comité fonctionne conformément aux prescriptions de l'article L.823-19 du code de commerce et selon les modalités prévues par le code de gouvernement d'entreprise MIDDLENEXT.

Il s'est réuni quatre fois en 2014. Les sujets suivants ont été traités :

1. Examen des comptes 2013 et évaluation des conditions de l'arrêté des comptes.
2. Examen des comptes du premier semestre 2014 et évaluation des conditions de l'arrêté des comptes.
3. Examen du fonctionnement de l'Audit Interne.
4. Préparation du renouvellement du mandat des commissaires aux comptes
5. Etudes et propositions au Conseil d'Administration concernant les rémunérations du Président et du Directeur Général.

1.8.2 Comité stratégique

Ce comité est composé de trois membres :

M. Paul de BRANCION
M. Patrick JARRIER
M. Aurélien KREJBICH.

Il est présidé par M. Paul de BRANCION.

Il a pour mission de formuler des avis ou recommandations sur la définition et la mise en œuvre des orientations stratégiques du Groupe, de proposer des axes de croissance, de sélectionner des opportunités d'investissement et de veiller à la performance du Groupe. Il examine notamment les opérations de restructuration interne et les projets d'investissements importants, en vue d'opérations de croissance externe ou organique, l'endettement de la Société et de ses filiales, ainsi que tout projet de cession d'actifs significatifs, d'accords d'alliance stratégique ou de coopération industrielle et financière.

Il s'est réuni deux fois en 2014, sur convocation de son président pour étudier diverses questions conformes à son objet, en particulier l'approfondissement de la politique de réorganisation du Groupe, en particulier suite à la crise du marché européen, le niveau d'importance stratégique des différentes zones à l'intérieur du Groupe compte tenu des évolutions des marchés et de nos implantations ainsi que l'étude de la stratégie de développement du Groupe sur les marchés émergents.

2 - PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

2.1 – Objectifs de la Société assignés au contrôle interne

Le Groupe EPC définit le contrôle interne comme l'ensemble des moyens mis en œuvre par le Conseil d'Administration, les directions de la société mère et des filiales et l'ensemble du personnel du Groupe, permettant de contrôler et d'accroître l'efficacité des opérations du Groupe et de protéger son patrimoine.

Ces moyens visent en particulier :

- la protection des actifs du Groupe,
- l'application des instructions et des orientations fixées par la Direction Générale du Groupe,
- le respect des lois et règlements en vigueur dans chaque pays, et notamment les réglementations pyrotechniques,
- la fiabilité des informations financières,
- la prévention contre les erreurs et les fraudes.

Comme tout système de contrôle, le système en place aujourd'hui au sein du Groupe ne peut garantir de façon absolue que les risques résultant des activités du Groupe ou les risques d'erreur et de fraude sont entièrement éliminés.

2.2 – Organisation du contrôle interne – Les acteurs

Les Directions Générales, les Responsables de Zone, Directions Financières et Directions du Développement sont les principaux acteurs du système de contrôle interne que ce soit au niveau du Groupe ou de ses filiales.

Direction Générale

Les Directions Générales rendent compte de leur gestion des risques devant les Conseils d'Administration, les Présidents de SAS ou les Gérants des sociétés du Groupe.

En conformité avec les statuts des sociétés, des délégations de pouvoirs sont définies pour la gestion des dépenses et engagements financiers.

Direction Administrative et Financière

En matière d'information financière, la Direction Administrative et Financière du Groupe :

- est en charge de la collecte et de l'analyse des données en provenance de l'ensemble du Groupe,
- centralise au niveau du Groupe le suivi des budgets et des investissements,
- établit une situation financière Groupe de l'ensemble des filiales regroupé par zone géographique.

Pour ce faire, elle est en relation étroite avec les responsables administratifs et financiers des filiales. Les échanges développés entre les différents acteurs permettent de renforcer les processus de gestion de l'information financière Groupe. Des réunions de travail sont organisées régulièrement pour présenter et expliquer :

- les nouvelles procédures,
- les décisions en matière de principes de gestion financière, d'organisation de la trésorerie et du financement,
- les évolutions en matière de programme d'assurance, de contrôle interne,
- les dernières décisions en termes de plan de reprise d'activité informatique.

La loi Breton du 26 juillet 2005 et le nouveau projet de réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers entré en vigueur en janvier 2007, ont tracé les grandes lignes de la traduction au niveau national de la Directive Transparence du Parlement européen du 15 décembre 2004.

Face à ce nouvel environnement, la Direction Administrative et Financière s'appuie sur les compétences suivantes :

- Consolidation et Reporting,
- Contrôle Financier,
- Trésorerie et Financement,
- Comptabilité et Fiscalité,
- Systèmes d'Information,
- Juridique, Assurances et Ressources Humaines.

Audit Interne

La fonction Audit Interne rattachée à la Direction Générale du Groupe, assiste celle-ci dans l'évaluation de la performance des contrôles en place.

En 2014, les principales missions de l'Audit Interne ont concerné les entités suivantes :

- EPC UK
- EPC ESPAGNE
- MCS
- OCCAMAT, OCCAMIANTE et ATD
- EPC MAROC et MARODYN
- EPC SA et les Holdings sur l'aspect gestion de trésorerie.

2.3 – Procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Compte tenu de la taille limitée de la plupart de ses entités, ainsi que d'un mode de gestion visant à responsabiliser les personnes qui y travaillent, le Groupe n'a pas choisi de se doter d'un Manuel de Procédures commun couvrant tous les principaux processus de l'entreprise.

Mais, devant les nouvelles exigences notamment en matière d'informations réglementées, le Groupe a mis en place un cadre de fonctionnement, repris dans les procédures couvrant :

- les opérations de pré-clôture,
- le dossier permanent,
- le guide de clôture,
- l'établissement des comptes consolidés (mise à jour chaque année),
- l'établissement des budgets (mise à jour chaque année),
- la situation mensuelle Groupe,
- la gestion de la trésorerie et les règles de signatures,
- à la reconnaissance du revenu,
- au contrat à long terme,
- au suivi des investissements,
- au suivi des offres commerciales remises par les filiales,
- au suivi des rémunérations au niveau du Groupe et des filiales,
- à la Gestion des conflits d'intérêts.

Elles ont été renforcées par la mise en œuvre d'une procédure relative à la gestion des contrôles fiscaux.

L'élaboration du manuel des principes comptables et de consolidation se poursuivra au cours de l'exercice 2015 avec un effort particulier porté sur la mise à jour de la procédure revue d'offre, notamment dans le secteur démolition.

Une attention particulière a été portée sur la diffusion des procédures Groupe dans les sociétés à travers la formation des responsables financiers de filiales.

C'est également le cas pour les sociétés en contrôle conjoint, où le Groupe apporte une assistance active sur les aspects administratifs et financier.

Il est à noter que la plupart de ces procédures sont partie intégrante de systèmes de gestion de la qualité certifiés ISO 9001-2000.

Renforcement de la sécurité de nos systèmes d'information

Ces dernières années, le poids des applications Groupe a régulièrement augmenté. Le déploiement d'un réseau utilisé par de plus en plus d'utilisateurs a permis d'accompagner ce mouvement dans des conditions de productivité et sécurité satisfaisantes.

Le Plan de Reprise des Activités Informatiques qui concerne l'ensemble des applicatifs gérés au niveau du Groupe, est aujourd'hui opérationnel. Dans ce cadre le Groupe dispose d'un site de secours pour les systèmes d'information, où sont dupliqués les serveurs critiques pour la bonne marche du Groupe et en particulier pour la disponibilité de l'outil de gestion de l'information financière Groupe.

En cas de sinistre sur le site informatique principal du Groupe, les systèmes d'information sont à nouveau disponibles sur le site de secours, et accessibles au travers d'un réseau commun.

Mise en place de l'ERP Groupe (logiciel de Planification des Ressources d'Entreprise)

Le Groupe a mis à profit l'exercice 2013 pour consolider la mise en place du logiciel Sage X3 intervenues au sein des ses filiales françaises au premier Janvier 2013.

Un déploiement est en cours en Arabie Saoudite et prévu fin 2015 en Belgique.

Mise en place d'un système de Traçabilité des produits explosifs en Europe

Le décret n°2012-1238 du 7 novembre 2012 relatif à l'identification et à la traçabilité des explosifs à usage civil modifie le code de la défense afin de transposer en droit interne la directive 2012/4/UE de la Commission du 22 février 2012 modifiant la directive 2008/43/CE du 4 avril 2008 portant mise en œuvre, en application de la directive 93/15/CEE du Conseil, d'un système d'identification et de traçabilité des explosifs à usage civil.

Afin de répondre à cette nouvelle réglementation applicable dans toute l'Europe à compter d'avril 2015, le Groupe a procédé actuellement au déploiement du système développé avec la société ZETES.

2.4 – Principes et règles arrêtées par le Conseil d'Administration pour déterminer les rémunérations et avantages des mandataires sociaux

La rémunération des mandataires sociaux est déterminée, après avis du comité des rémunérations, par le Conseil d'Administration lors de leur nomination ou de leur renouvellement. Elle suit les augmentations générales consenties aux cadres dirigeants du Groupe.

3 - POUVOIRS DU PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Président Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société. Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration.

Il représente la société dans ses rapports avec les tiers.

Toutefois et sans que ces restrictions soient opposables aux tiers, le Président-Directeur Général ne pourra, sans autorisation préalable du conseil :

- Procéder à des acquisitions, prises de contrôle, prises de participations, apports, cessions de sociétés, de participations, ou de fonds de commerce ou d'industrie ou de biens immobiliers ;
- Procéder à des acquisitions et cessions d'immobilisations ne relevant pas de la gestion courante ;
- Octroyer des cautions, avals ou garanties au nom de la société ;
- Déléguer tout ou partie de ses pouvoirs dans la limite de ses attributions, sauf en ce qui concerne les droits de vote attachés aux actions détenues directement ou indirectement par la société pour lesquels le Président-Directeur Général a le pouvoir de déléguer sans autorisation préalable du Conseil.

Fait à Paris le 26 mars 2015

Monsieur LORAIN
Administrateur

Monsieur Olivier OBST
Président Directeur Général

PROJET DE RÉSOLUTIONS A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 24 juin 2015

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, connaissance prise des rapports du Conseil d'Administration, du président du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014, approuve lesdits comptes sociaux tels qu'ils ont été établis et lui ont été présentés.

Elle approuve également les opérations traduites dans les comptes sociaux et/ou mentionnées dans les rapports.

En conséquence, elle donne au Conseil d'Administration quitus de sa gestion.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale constate que la Société n'a supporté aucune dépense exclue des charges déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, connaissance prise des rapports du Conseil d'Administration, du président du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014 tels qu'ils ont été établis et lui ont été présentés.

Elle approuve également les opérations traduites dans les comptes consolidés et/ou mentionnées dans les rapports.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir constaté que, compte tenu du bénéfice net de 3 421 891,53€ et du report à nouveau bénéficiaire de 1 212 189,56€, le bénéfice distribuable de l'exercice 2014 s'élève à 4 634 081,09 €, décide, sur la proposition du Conseil d'Administration, d'affecter comme suit le bénéfice distribuable :

- distribution à titre de dividende de :
 - 4,50€ par action y ouvrant droit, soit une somme globale de 757 800,00€,
 - 8,58€ par part de fondateur, soit une somme globale de 252 600,00€,
- affectation du solde, soit 3 623 681,09€, au compte report à nouveau.

Le dividende sera détaché de l'action et des parts de fondateurs sur le marché Euronext Paris le 8 juillet 2015 et payable en numéraire le 10 juillet 2015 sur les positions arrêtées le 9 juillet 2015 au soir.

L'intégralité de cette distribution est éligible à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts.

Dans l'hypothèse où, à la date de la mise en paiement, la société détiendrait certaines de ses propres actions, la somme correspondant au montant du dividende qui n'aurait pas été versé au titre de ces actions serait affectée au report à nouveau.

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte que les dividendes versés au titre des trois derniers exercices s'élevaient à :

	Exercice 2013	Exercice 2012	Exercice 2011
Pour l'action	2,50€	2,00€	2,00€
Pour la part de fondateur	4,76€	3,80€	3,80€

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés et conformément aux dispositions des articles L.225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les conventions et engagements présentés dans ce rapport et non encore approuvés par l'Assemblée Générale.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, fixe à 83 000€ le montant global des jetons de présence alloués au Conseil d'administration pour l'exercice en cours.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, conformément aux dispositions de l'article L.228-40 du Code de commerce et de l'article 12 des statuts, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, décide de proroger jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015, la délégation de pouvoirs au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des obligations consentie par l'assemblée générale du 15 décembre 2011 et prorogée en dernier lieu le 23 juin 2014, et ce, pour son montant non utilisé à ce jour, soit 8 000 000€.

SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, décide de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes Titulaire, la société ACE AUDIT, représentée par M. François SHOUKRY, pour une durée de 6 années, c'est-à-dire jusqu'à l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020.

HUITIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, décide de ne pas renouveler le mandat, arrivant à expiration, du Commissaire aux comptes Suppléant, la société AFIGEC.

NEUVIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, décide de nommer Commissaire aux comptes Suppléant, pour une durée de 6 années, c'est-à-dire jusqu'à l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020 :

- M. Emmanuel CHARRIER, 5 avenue Franklin Roosevelt – 75008 PARIS

M. Emmanuel CHARRIER a déclaré accepter ces fonctions.

DIZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, décide de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes Titulaire, la société PRICEWATERHOUSECOOPERS, représenté par M. Thierry CHARRON pour une durée de 6 années, c'est-à-dire jusqu'à l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020.

ONZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, décide de ne pas renouveler le mandat, arrivant à expiration, du Commissaires aux Comptes Suppléant, Monsieur Yves NICOLAS.

DOUZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, décide de nommer Commissaire aux comptes Suppléant, pour une durée de 6 années, c'est-à-dire jusqu'à l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020 :

- M. Jean-Christophe GEORGHIOU, 63 rue de Villiers – 92908 NEUILLY SUR SEINE

M. Jean-Christophe GEORGHIOU a déclaré accepter ces fonctions.

TREIZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, ratifie la cooptation en qualité d'administrateur de M. Henri LORAIN, né le 21 juin 1941 à Paris 6e, domicilié 15 avenue de la Motte Picquet à Paris 7^e, intervenue lors du Conseil d'administration du 18 septembre 2014, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2015.

QUATORZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, nomme M. Laurent LERICHE, né le 23 août 1966, domicilié 26 rue Juliette Lamber à Paris 17e, nouvel administrateur, pour une durée d'un (1) an, soit jusqu'à l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2015.

RÉSOLUTION A

L'Assemblée Générale décide de nommer Monsieur Alain COSSART, demeurant au 10 Chemin des Maures - 91150 ÉTAMPES, en qualité d'administrateur, pour une durée de six (6) années expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année en cours de laquelle expire le mandat.

QUINZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités qu'il appartiendra.

Graphisme et mise en page :
www.lavoie-media.com

Impression :
GOUBAULT IMPRIMEUR
8, rue de Thessaie
44244 La Chapelle-sur-Erdre
Tél. 02 51 12 75 75 - Fax : 02 51 12 75 76
www.goubault.com